

Second Session Thirty-ninth Parliament, 2007-08

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Tuesday, March 4, 2008 Wednesday, March 5, 2008 (in camera) Tuesday, March 11, 2008

Issue No. 7

First meeting on:

The 2008-2009 Estimates

and

Second (final) meeting on:

Supplementary Estimates (B) 2007-2008

and

Eighth and ninth (final) meetingS on:

The 2007-2008 Estimates

INCLUDING:

THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE (Supplementary Estimates (B) 2007-2008)

THE EIGHTH REPORT OF THE COMMITTEE

(First Interim Report on the 2008-2009 Estimates)

THE NINTH REPORT OF THE COMMITTEE

(2007-2008 Estimates —

The Financial Security for Seniors: Entitlements and Retroactivity Provisions under the Canada Pension Plan)

THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE (Final report on 2007-2008 Estimates)

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la trente-neuvième législature, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mardi 4 mars 2008 Le mercredi 5 mars 2008 (à huis clos) Le mardi 11 mars 2008

Fascicule nº 7

Première réunion concernant :

Le Budget des dépenses 2008-2009

et

Deuxième (dernière) réunion concernant :

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008

et

Huitième et neuvième (dernière) réunions concernant :

Le Budget des dépenses 2007-2008

Y COMPRIS:

LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ (Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008)

LE HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le premier rapport intérimaire sur le Budget des dépenses 2008-2009)

LE NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Budget des dépenses 2007-2008 — Étude de la sécurité financière des personnes âgées : Les prestations et paiements rétroactifs auxquels elles ont droit aux termes des dispositions du Régime de pensions)

LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Le rapport final sur le Budget des dépenses 2007-2008)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, Chair

The Honourable Terry Stratton, Deputy Chair

and

The Honourable Senators:

Biron * Hervieux-Payette, P.C.
Chaput (or Tardif)
Cowan * LeBreton, P.C.
De Bané, P.C. (or Comeau)
Di Nino Murray, P.C.
Eggleton, P.C. Nancy Ruth
Ringuette

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Callbeck substituted for that of the Honourable Senator De Bané, P.C. (March 4, 2008).

The name of the Honourable Senator De Bané, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Callbeck (*March* 6, 2008).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day Vice-président : L'honorable Terry Stratton

e

Les honorables sénateurs :

Biron * Hervieux-Payette, C.P.
Chaput (ou Tardif)
Cowan * LeBreton, C.P.
De Bané, C.P. (ou Comeau)
Di Nino Murray, C.P.
Eggleton, C.P. Nancy Ruth
Ringuette

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Callbeck est substitué au nom de l'honorable sénateur De Bané, C.P. (le 4 mars 2008).

Le nom de l'honorable sénateur De Bané, C.P. est substitué au nom de l'honorable sénateur Callbeck (*le 6 mars 2008*).

Published by the Senate of Canada

Publié par le Sénat du Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5 Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada-Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Thursday, February 28, 2008:

With leave of the Senate

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2009, with the exception of Parliament Vote 15.

The questions being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du jeudi 28 février 2008 :

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver.

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, à l'exception du crédit 15 du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 4, 2008 (16)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:35 a.m., in room 7, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Day, Di Nino, Eggleton, P.C., Murray, P.C., Ringuette and Stratton (7).

In attendance: Guy Beaumier, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 14, 2008, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2008. (For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 6.)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room during the in camera portion of this meeting.

It was agreed that the draft report be adopted as the report of the committee on the Supplementary Estimates (B) 2007-2008; and that the chair present the report to the Senate.

At 9:45 a.m., the committee suspended.

At 9:53 a.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, February 28, 2008, the committee resumed in public, in room 9, Victoria Building, to begin its examination of the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2009, with the exception of Parliament Vote 15.

WITNESSES:

Treasury Board of Canada Secretariat:

Alistair Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division;

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

The chair made a statement.

Mr. Smith made a statement and, together with Mr. Pagan, answered questions.

At 11:25 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 4 mars 2008 (16)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 35, dans la pièce 7 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Chaput, Day, Di Nino, Eggleton, C.P., Murray, C.P., Ringuette et Stratton (7).

Également présent : Guy Beaumier, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 14 février 2008, le comité poursuit son examen des dépenses prévues au Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008. (Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.)

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport.

Il est entendu que le personnel du Sénat est autorisé à demeurer dans la salle durant la partie de la réunion qui se déroule à huis clos.

Il est entendu que l'ébauche de rapport est adoptée comme rapport du comité sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008 et que la présidence en fera rapport au Sénat.

À 9 h 45, le comité suspend ses délibérations.

À 9 h 53, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 28 février 2008, le comité reprend ses délibérations publiques, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, afin d'entamer son examen des dépenses prévues au Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, exception faite du crédit parlementaire 15.

TÉMOINS :

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Alistair Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévision des dépenses;

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévision des dépenses.

La présidence prononce un mot de bienvenue.

M. Smith fait une déclaration, puis, avec l'aide de M. Pagan, répond aux questions.

À 11 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, March 5, 2008 (17)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera, this day, at 6:16 p.m., in room 505, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Biron, Callbeck, Day, Di Nino, Eggleton, P.C., Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette and Stratton (9).

In attendance: Guy Beaumier, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 13, 2007, the committee continued its examination of the expenditures set out in the estimates for the fiscal year ending March 31, 2008. (For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room during the in camera portion of this meeting.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report on the "Financial security for seniors: Entitlements and retroactivity provisions under the Canada Pension Plan."

It was agreed that the draft report be adopted as the report of the committee, and that the chair present the report to the Senate.

At 6:35 p.m., the committee considered a draft report on the "Human resource management issues in the Public Service."

After debate, it was agreed that the draft report be revised and that a new version be circulated to committee members for consideration at a future meeting.

At 6:50 p.m., the committee considered a draft final report on the 2007-2008 Main Estimates.

After debate, it was moved:

That the draft report be adopted as the final report of the committee on the 2007-2008 Main Estimates; and

That the chair and deputy chair be empowered to approve the final version of the report with any necessary editorial, grammatical or translation changes required.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 7:17 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 5 mars 2008 (17)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 18 h 16, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Biron, Callbeck, Day, Di Nino, Eggleton, C.P., Murray, C.P., Nancy Ruth, Ringuette et Stratton (9).

Également présent : Guy Beaumier, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 novembre 2007, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008 (Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 1 des délibérations du comité.)

Il est entendu que le personnel des sénateurs est autorisé à demeurer dans la salle durant la partie de la réunion qui se déroule à huis clos.

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité étudie une ébauche de rapport intitulée « Étude de la sécurité financière des personnes âgées : Les prestations et paiements rétroactifs auxquels elles ont droit aux termes des dispositions du Régime de pensions ».

Il est entendu que l'ébauche de rapport est adoptée comme étant le rapport du comité et que la présidence en fera rapport au Sénat

À 18 h 35, le comité examine une ébauche de rapport intitulée « Rapport sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique ».

Après délibéré, il est entendu que l'ébauche de rapport est modifiée et qu'une nouvelle version sera distribuée aux membres du comité pour étude lors d'une réunion ultérieure.

À 18 h 50, le comité examine une ébauche de rapport final sur le budget des dépenses 2007-2008.

Après délibéré, il est proposé :

Que l'ébauche de rapport soit adoptée comme étant le rapport final du comité sur le budget des dépenses 2007-2008; et

Que la présidence et la vice-présidence soient habilitées à approuver la version finale du rapport après que les changements requis sur le plan de la rédaction, de la grammaire ou de la traduction auront été apportés.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 19 h 17, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, March 11, 2008 (18)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met in camera this day, at 10:16 a.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, Day, Di Nino, Eggleton, P.C., Murray, P.C., Nancy Ruth, Ringuette and Stratton (8).

Other senator present: The Honourable Senator Gustafson (1).

In attendance: Jean Dupuis, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, November 13, 2007, the committee continued its examination of the expenditures set out in the estimates for the fiscal year ending March 31, 2008. (For complete text of order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.)

It was agreed that senators' staff be authorized to remain in the room during the in camera portion of this meeting.

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee considered a draft report on the "Human resource management issues in the Public Service"

After debate, it was agreed that the draft report be revised and that a new version be circulated to committee members for consideration at a future meeting.

At 10:25 a.m. the committee suspended.

At 10:27 a.m. the committee resumed in public.

The chair made a statement.

The committee considered the following draft legislative budget application for the fiscal year ending March 31, 2009:

All Other Expenditures	5	6,000
<u>r</u>	•	48,310
Professional and Other Services	5	71,001

After debate, it was agreed, on division, that the following legislative budget application be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

Transportation and Communications All Other Expenditures		21,360 5,000
1	_	5,000
TOTAL	2	97.360

OTTAWA, le mardi 11 mars 2008 (18)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit à huis clos aujourd'hui, à 10 h 16, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Chaput, Day, Di Nino, Eggleton, C.P., Murray, C.P., Nancy Ruth, Ringuette et Stratton (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Gustafson (1).

Également présent : Jean Dupuis, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

En conformité avec l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 13 novembre 2007, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le budget des dépenses pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2008. (Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.)

Il est entendu que le personnel des sénateurs est autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion qui se déroule à huis clos.

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine une ébauche de rapport intitulée « Rapport sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique ».

Après délibéré, il est entendu que l'ébauche de rapport sera révisée et qu'une nouvelle version sera distribuée aux membres du comité pour étude lors d'une réunion ultérieure.

À 10 h 25, le comité suspend ses délibérations.

À 10 h 27, le comité reprend ses délibérations en séance publique.

La présidence fait une déclaration.

Le comité examine la demande d'autorisation du budget législatif que voici pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009 :

TOTAL	125 311 \$
Toutes les autres dépenses	6 000 \$
Transports et communications	48 310 \$
Services professionnels et autres	71 001 \$

Après délibération, il est entendu à la majorité que la demande d'autorisation du budget législatif que voici est approuvée pour présentation au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

	Transports et communications 21 360 \$
	Transports et communications 21 360 \$
Toutes les autres dépenses 5 000 \$	
	Transports et communications 21 360 \$

At 10:50 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 10 h 50, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Tuesday, March 4, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your Committee, to which were referred the *Supplementary Estimates* (B), 2007-2008, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, February 14, 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mardi 4 mars 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été référé le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 14 février 2008, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

REPORT ON THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2007-2008

INTRODUCTION

The Standing Senate Committee on National Finance, to which were referred the *Supplementary Estimates (B)*, 2007-2008, has in obedience to the Order of Reference of 14 February 2008, examined the said Estimates and herewith presents its report.

The Committee held a meeting to review these Supplementary Estimates. On 26 February 2008, officials from the Treasury Board Secretariat of Canada, Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector and Brian Pagan, Acting Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Expenditure Management Sector, appeared before the Senate Committee to testify on the Supplementary Estimates (B), 2007-2008.

These are the second set of Supplementary Estimates to be issued in this fiscal year ending on 31 March 2008. Unless otherwise stated, all page references are from the *Supplementary Estimates (B)*, 2007-2008 documents.

THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2007-2008

Supplementary Estimates are tabled in Parliament approximately one month in advance of the related Appropriation Act. They serve a number of purposes. First, they provide information on the government's spending requirements that were not sufficiently developed when the 2007-2008 Main Estimates were tabled, or have been subsequently refined to account for new developments in particular programs or services. Second, they provide Parliament with information on changes in estimated statutory expenditures (i.e., those authorised by Parliament though enabling legislation). Finally, they are used to seek parliamentary approval for items such as: transfers of money between Votes; debt deletion; loan guarantees; new or increased grants; and changes to Vote wording. (1)

Pages 36 to 54 of the estimates provide a preview of the related supply bill (Proposed Schedules 1 and 2 to the *Appropriation Bill*), and include, by department and organization, a list of Vote numbers, the Vote wording, and the requested funds that will be proposed to Parliament for approval. There are two schedules to the *Appropriation Bill* in these Supplementary Estimates: the first identifies those items for the fiscal year ending 31 March 2008; the second identifies those items for the fiscal year ending 31 March 2009, specifically, multi-year appropriations for the Canada Revenue Agency, the Parks Canada Agency, and the Canada Border Services Agency.

RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B), 2007-2008

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* 2007-2008, a, conformément à son ordre de renvoi du 14 février 2008, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Le Comité a consacré une réunion à l'examen du Budget supplémentaire. Le 26 février 2008, il a entendu des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses.

Il s'agit du deuxième Budget supplémentaire des dépenses présenté durant l'exercice financier se terminant le 31 mars 2008. À moins d'indication contraire, tous les numéros de page mentionnés renvoient à ce document.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2007-2008

Les budgets supplémentaires sont en général déposés au Parlement un mois avant le projet de loi de crédits qui les concerne. Ils ont un certain nombre d'objectifs. Ils visent tout d'abord à fournir des renseignements sur des dépenses nécessaires qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du budget principal des dépenses ou encore qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers. Ils présentent en outre au Parlement des informations sur les variations des dépenses législatives estimatives (engagées en vertu de lois habilitantes précédemment adoptées par le Parlement). Enfin, ils visent à obtenir l'approbation du Parlement pour divers postes, notamment les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications aux libellés de crédits⁽¹⁾.

Aux pages 38 à 56 du budget supplémentaire est exposé le projet de loi de crédits habilitant (Annexes proposées aux projets de loi de crédits) et sont indiqués, par ministère et organisation, la liste des numéros des crédits, le libellé des crédits et les fonds demandés qui seront proposés pour approbation au Parlement. Il y a deux annexes au projet de loi de crédits dans ce budget supplémentaire : la première porte sur les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008, et la seconde sur ceux pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009, plus particulièrement les crédits pluriannuels pour l'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada.

⁽¹⁾ The latter items often do not require additional appropriations and are included in the related supply bill by the notional amount of "one dollar" since in order to be listed in the bill, an item must have monetary value.

⁽¹⁾ Ces derniers postes n'exigent souvent pas de crédits supplémentaires et sont représentés dans le projet de loi de crédits habilitant par un montant théorique de « un dollar », car pour qu'un poste soit inclus dans un projet de loi de crédits, il doit avoir une valeur pécuniaire.

CHANGES TO PRESENTATION

Over the past few years the Treasury Board has made a number of changes in the presentation of the Supplementary Estimates in order to provide "more transparent reporting of financial details and additional tools to facilitate better financial management within departments." (p. 7). Several of the more substantive changes are discussed below.

Supplementary Estimates (A), obtained approval to create two new centrally-financed Votes (Central Votes). (2)

- Operating Budget Carry Forward Vote (Treasury Board Vote 22, p. 22): \$1.2 billion in Fiscal 2007-2008
 - As part of the Expenditure Management System Renewal,⁽³⁾
 Treasury Board has authorised the creation of a new Central
 Vote for all departmental operating budget carry-forward
 requirements.
 - Since the early 1990's, departments have been allowed to carry forward, from one fiscal year to the next, up to 5% of a department's Main Estimates Operating Budget, based on lapses reported in the Public Accounts of Canada. The intent behind this practice is to provide departments with the additional flexibility they require to use good management and planning rather than to attempt to use up funds in their budgets as the fiscal year draws to its close. Departments had the option of drawing-down their carry forward in the Supplementary Estimates.
 - Prior to this change, the operating budget carry forward was identified as a separate initiative in each of the departmental Supplementary Estimates. The intention of the new central Vote the Operating Budget Carry Forward Vote is to provide organizations with the ability to receive authorities much earlier, once approved by the Treasury Board. Eighty departments and agencies will receive their funding under these estimates; they are not required to reimburse funding allocated from this Vote.

CHANGEMENTS DE PRÉSENTATION

Depuis quelques années, le Conseil du Trésor a apporté un certain nombre de modifications au budget supplémentaire pour fournir « une communication plus transparente des renseignements financiers » et « d'autres outils afin de faciliter une meilleure gestion financière au sein des ministères » (p. 7). Plusieurs de ces grands changements de fond sont discutés ci-après.

Le budget supplémentaire des dépenses (A) a obtenu l'approbation nécessaire pour créer deux nouveaux crédits centraux⁽²⁾:

- Un crédit pour le report du budget de fonctionnement des ministères (crédit 22 du Conseil du Trésor, p. 23): 1,2 milliard de dollars en 2007-2008.
 - Dans le cadre du renouvellement du système de gestion des dépenses⁽³⁾, le Conseil du Trésor a autorisé la création d'un nouveau crédit central pour traiter le report du budget de fonctionnement.
 - Depuis le début des années 1990, les ministères peuvent reporter d'un exercice à l'autre un maximum de 5 p. 100 du budget de fonctionnement prévu au Budget principal des dépenses, en fonction des fonds non utilisés indiqués dans les Comptes publics du Canada. Le raisonnement qui sous-tend la démarche est qu'il est préférable d'accorder aux ministères la marge de manœuvre voulue pour pratiquer une bonne gestion et une bonne planification et d'éviter qu'ils cherchent à épuiser leur budget à l'approche de la clôture de l'exercice. Les ministères peuvent choisir de réclamer le montant du report à un exercice ultérieur dans le budget supplémentaire des dépenses.
 - Auparavant, le report du budget de fonctionnement à un exercice ultérieur a toujours été présenté distinctement dans chaque budget supplémentaire des dépenses ministérielles. Le nouveau crédit central pour le report du budget de fonctionnement permet aux organisations d'obtenir l'autorisation beaucoup plus tôt une fois qu'il y a eu approbation par le Conseil du Trésor. Quatre-vingts ministères et organismes obtiendront le report de leur budget de fonctionnement en vertu du Budget supplémentaire des dépenses; ils ne seront pas tenus de rembourser les fonds attribués à partir de ce crédit.

⁽²⁾ Central votes are designed to meet government wide-commitments and constitute the majority of the Supplementary Estimates for the Treasury Board Secretariat.

⁽³⁾ The Expenditure Management System (EMS) is the framework for the development and implementation of the government's spending plans and priorities within the limits established by the Budget. It supports all government spending decisions. On 11 November 2006, the federal government announced that it would be implementing a number of changes to strengthen the EMS, with the goal of ensuring that all government programs are effective and efficient, are focused on results, provide value for taxpayers' money and are aligned with current priorities and responsibilities. For further information, refer to the Treasury Board backgrounder, http://www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2006/1128_e.asp#backgrounder1.

⁽²⁾ Les crédits centraux doivent permettre de répondre aux engagements de l'ensemble du gouvernement et constituent la majorité du Budget supplémentaire des dépenses pour le Secrétariat du Conseil du Trésor.

⁽³⁾ Le Système de gestion des dépenses est le cadre qui sert à élaborer et à mettre en œuvre les plans et les priorités du gouvernement en matière de dépenses, dans les limites fixées par le budget. Il appuie toutes les décisions financières prises par le gouvernement. Le 11 novembre 2006, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il mettrait en place un certain nombre de changements visant à consolider ce système, de manière que tous les programmes du gouvernement soient efficaces et efficients, soient axés sur les résultats et représentent une bonne utilisation de l'argent des contribuables et soient compatibles avec les responsabilités et les priorités actuelles. Pour tout autre renseignement, consulter le document du Conseil du Trésor, http://www.tbs-sct.gc.ca/media/nr-cp/2006/1128_f.asp#backgrounder1.

• Paylist Requirements Vote (Vote 23, p. 24): \$500 million

 As part of the Expenditure Management System Renewal, the Treasury Board has also authorised the creation of a new central Vote to address certain paylist costs within government such as severance and parental benefits. These are funded centrally to avoid bias in hiring practices. This Vote will cover funding not provided for under Vote 15, Compensation Adjustments.

In the past, these costs had required a permanent year-end transfer from Treasury Board Vote 5 (the Government Contingency Vote or TB Vote 5). Page 22 lists the new criteria that must be met in order for the Treasury Board to approve access to TB Vote 5 funding as a result of the creation of the new Vote. (4)

As a result of these changes, there are now six central Votes, described on pages 21, 23 and 24: The Government Contingencies Vote (TB Vote 5); the Government-Wide Initiatives Vote; the Compensation Adjustment Vote; the Public Service Insurance Vote; the Operating Budget Carry Forward Vote; and the Paylist Requirements Vote. Allocations from these central Votes under these estimates are detailed on pages 190 to 193.

A. Planned Spending

Treasury Board Secretariat officials began their testimony by providing Senators with an overview of the \$4.3 billion in planned spending under the Supplementary Estimates (B) 2007-2008. As Mr. Smith informed the Committee, this spending is consistent with the planned expenses as established in the March 2007 Budget and the October 2007 Economic and Fiscal Outlook. In those documents, planned spending for the 2007-2008 fiscal year totals some \$233.4 billion. This amount is made up of the \$210.7 billion under the 2007-2008 Main Estimates, \$13.6 billion under the Supplementary Estimates (A) 2007-2008 and \$4.3 billion under this Supplementary Estimates (B) 2007-2008. This spending is consistent with the planned expenses of \$233.4 billion established in the March 2007 budget. This compares to the previous fiscal year, 2006-2007, where the total expenses of the federal government were \$222.2 billion and \$209.0 billion for the 2005-2006 fiscal year.

- Un crédit au titre des besoins en matière de rémunération (crédit 23, p. 24): 500 millions de dollars
 - Dans le cadre du renouvellement du système de gestion des dépenses, le Conseil du Trésor a autorisé la création d'un nouveau crédit central pour absorber les coûts de rémunération au sein du gouvernement comme les indemnités de départ et les prestations parentales. Ces coûts sont imputés au budget central pour éviter toute partialité dans les pratiques de recrutement. Le nouveau crédit couvrira les fonds non prévus au crédit 15, Rajustements de la rémunération.

Auparavant, ces coûts exigeaient un transfert permanent en fin d'exercice du crédit 5 du Conseil du Trésor (éventualités du gouvernement ou crédit 5 du CT). À la page 23 se trouvent les nouveaux critères à respecter pour approuver un financement au titre du crédit 5 du CT par suite de la création du nouveau crédit (4).

Il existe donc désormais six crédits centraux, décrits aux pages 23 et 24: le crédit pour éventualités du gouvernement (crédit 5 du CT), le crédit pour initiatives pangouvernementales, le crédit pour rajustements salariaux, le crédit pour assurances de la Fonction publique, le crédit pour le report du budget de fonctionnement et le crédit pour les besoins en matière de rémunération. Les fonds attribués à partir de ces crédits centraux dans le cadre du présent budget sont expliqués aux pages 132 à 134.

A. Dépenses prévues

Les représentants du Conseil du Trésor ont tout d'abord donné aux sénateurs un aperçu des dépenses prévues de 4,3 milliards de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008. M. Smith a indiqué au Comité que ces dépenses sont conformes à la structure des dépenses prévues établie dans le Budget de mars 2007 et la Mise à jour économique et financière d'octobre 2007. Dans ces documents, les dépenses prévues pour l'exercice 2007-2008 s'élèvent à quelque 233,4 milliards de dollars, somme composée de 210,7 milliards de dollars du Budget principal des dépenses 2007-2008, de 13,6 milliards de dollars du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008 et de 4,3 milliards de dollars du Budget supplémentaire (B) 2007-2008. Ces dépenses sont conformes aux dépenses prévues de 233,4 milliards de dollars dans le Budget de mars 2007. Elles peuvent être comparées aux dépenses totales de 222,2 milliards de dollars enregistrées par le gouvernement fédéral durant l'exercice précédent, 2006-2007, et de 209 milliards de dollars enregistrées durant l'exercice 2005-2006.

⁽⁴⁾ No allocations have been made from TB Vote 5 since Appropriation Act No. 3, 2007-2008 (Supplementary Estimates (A), 2007-2008).

⁽⁴⁾ Aucun financement n'a été accordé à partir du crédit 5 du CT depuis la Loi d'affectation no 3, 2007-2008 (Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008)

In the Estimates documents, planned spending is broken down by budgetary and non-budgetary expenditures and is displayed for both voted and statutory expenditures. (5) As shown in Table 1 below, the *Supplementary Estimates (B)*, 2007-2008 total

\$4.3 billion. Of this amount, the federal government is seeking Parliament's approval to spend \$1.3 billion, while statutory expenditures are expected to increase by \$3.0 billion.

Table 1: Total Supplementary Estimates (A), 2007-2008 (in millions of dollars)

	Budgetary	Non- Budgetary	Total
Voted Appropriations	1,266.3	0.0	1,266.3
Statutory Appropriations	2,948.1	78.4	3,026.5
Total	4,214.4	78.4	4,292.8

Source: Supplementary Estimates (B), 2007-2008, p. 9.

As Mr. Smith reminded the Senators, the Supplementary Estimates currently before the Committee are asking Parliament's approval to spend funds on several strategic initiatives and key priorities announced in the 2007 Budget and related Cabinet decisions made during 2007-2008. Therefore, he explained that these Estimates represent requested appropriations for proposed spending that was not known or sufficiently developed when the Main Estimates were tabled last year. Among the expenditures tabled for approval, he highlighted the following:

Major key horizontal initiative (affecting more than one organization) includes:

 Funding to support the Centres of Excellence for Commercialization and Research Program (\$163.4 million)

Funding is required for grant payments to the centres of excellence for commercialization and research announced in Budget 2007. The seven centres of excellence are located in Halifax, Toronto, Sainte-Foy, Montreal and Vancouver. They focus on priority areas in research and commercialization, which are key elements of the Entrepreneurial Advantage component of Canada's new Science and Technology Strategy.

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties en dépenses budgétaires et dépenses non budgétaires, et dépenses votées et dépenses législatives⁽⁵⁾. Comme l'illustre le tableau 1 ci-après, le *Budget supplémentaire des dépenses* (*B*) 2007-2008 totalise 4,3 milliards de dollars. Sur ce montant, le gouvernement fédéral demande au Parlement d'en approuver 1,3 milliard, les dépenses législatives devant augmenter de 3,0 milliards de dollars.

Tableau 1 — Total du Budget supplémentaire des dépenses (B), 2007-2008 (en millions de dollars)

	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total
Crédits votés	1 266,3	0,0	1 266,3
Pouvoirs législatifs	2 948,1	78,4	3 026,5
Total	4 214,4	78,4	4 292,8

Source: Budget supplémentaire des dépenses (B), 2007-2008, p. 9.

Comme M. Smith l'a rappelé aux sénateurs, le Budget supplémentaire des dépenses dont est maintenant saisi le Comité demande au Parlement l'autorisation d'engager des dépenses pour plusieurs initiatives stratégiques et priorités clés annoncées dans le Budget de 2007 et les décisions du Cabinet qui y sont liées prises en 2007-2008. Ainsi qu'il l'a expliqué, ce budget correspond à des demandes de crédits à l'égard de dépenses proposées qui n'avaient pas été suffisamment précisées ou qui étaient inconnues lors du dépôt du Budget principal des dépenses en février dernier. Au nombre des dépenses à autoriser, il a cité les suivantes :

Principales initiatives horizontales (touchant plus d'une organisation):

 Fonds à l'appui du Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (163,4 millions de dollars)

Fonds nécessaires pour le versement de subventions aux Centres d'excellence en commercialisation et en recherche comme annoncé dans le budget fédéral de 2007. Les sept centres d'excellence, situés à Vancouver, Toronto, Montréal, Sainte-Foy et Halifax, œuvrent dans les secteurs prioritaires de la commercialisation et de la recherche, qui sont des éléments clés du volet « avantage entrepreneurial » de la nouvelle stratégie canadienne des sciences et de la technologie.

⁽⁵⁾ Budgetary spending encompasses the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations; Non-budgetary expenditures (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets; Voted expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill; and Statutory expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

⁽⁵⁾ Les dépenses budgétaires comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert et subventions à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État; les dépenses non budgétaires (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral; les dépenses votées sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement au moyen d'un projet de loi de crédits; et les dépenses législatives sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement.

• Major specific initiatives include:

 Funding to the Department of Indian Affairs and Northern Development for payment to the Quebec Cree to settle implementation issues respecting the James Bay and Northern Quebec Agreement and related litigation (\$1.1 billion)

In 2007, the Government came to an agreement with the Quebec Cree totalling \$1.4 billion. The agreement enables Canada to fulfil its obligations towards and improve relations with the Cree and Inuit of Quebec, as well as with the Province of Quebec, with respect to the James Bay and Northern Quebec Agreement. The settlement of the Agreement includes: the Cree taking on certain implementation obligations under the James Bay and Northern Quebec Agreement for the next 20 years (i.e. administration of justice and economic and social development); as well as the modernization of Cree regional governance and the commitment to self-government negotiations.

• Funding to the Canadian International Development Agency for additional grants to international organizations for development assistance, programming against hunger, malnutrition and disease and international humanitarian assistance (\$211 million)

This funding represents a realignment of grants and contributions authorities, as a result of a major reallocation exercise within the Canadian International Development Agency (CIDA) to further increase the efficiency and effectiveness of aid delivery. Specifically, authorities were moved from contributions to grants, reflecting a shift of focus within CIDA toward risk-based program-oriented initiatives with trusted partners such as the United Nations and the World Health Organization.

• Funding to the Canadian Mortgage and Housing Corporation for the expansion of market-based approaches to on-reserve housing in First Nations communities through the establishment of the First Nations Market Housing Fund (\$150 million)

Budget 2007 announced \$300 million for the First Nations Market Housing Fund which is intended to give First Nations people living on-reserves a better chance to own their own home by providing a backstop for private sector loans. The need for adequate, affordable housing in reserve communities is considerable and contributes to the gap in quality of life between First Nations people living on-reserve and other Canadians.

• Initiatives importantes spécifiques :

 Fonds versés au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour des paiements aux Cris du Québec pour régler les questions de mise en œuvre afférentes à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et les litiges connexes (1,1 milliard de dollars)

En 2007, le gouvernement et les Cris du Québec en sont venus à un accord totalisant 1,4 milliard de dollars. Cette entente permet au Canada de s'acquitter de ses obligations afférentes à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, soit d'améliorer ses relations avec les Cris et les Inuits du Québec, de même qu'avec la province de Québec. Les termes de l'accord comprennent : la prise en charge par les Cris, et ce, pour les 20 prochaines années, de certaines obligations de mise en œuvre dans le cadre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (c.-à-d. l'administration de la justice et du développement économique et social); de même que la modernisation de la gouvernance régionale crie et l'engagement de poursuivre des négociations sur l'autonomie gouvernementale.

• Fonds versés à l'Agence canadienne de développement international pour des subventions supplémentaires à des organisations internationales pour l'aide au développement, les programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie ainsi que l'assistance humanitaire internationale (211 millions de dollars)

Ce financement représente un rajustement des crédits en matière de subventions et de contributions, comme suite à un important exercice de réaffectation au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) visant à accroître davantage l'efficience et l'efficacité de l'acheminement de l'aide offerte. Plus particulièrement, les crédits ont été transférés des contributions aux subventions, ce qui représente un changement de cap à l'ACDI vers les initiatives axées sur des programmes fondés sur les risques avec des partenaires de confiance comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé.

 Fonds versés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour des approches améliorées fondées sur le marché pour le logement dans les réserves des Premières nations, grâce à la création du Fonds d'aide au logement du marché des Premières nations (150 millions de dollars)

Dans le budget fédéral de 2007, le gouvernement a annoncé un investissement de 300 millions de dollars dans le premier fonds d'aide au logement du marché des Premières nations. Ce fonds a été institué dans le but d'aider les membres des Premières nations vivant dans les réserves à posséder leur propre habitation en leur donnant la possibilité de contracter des emprunts auprès des institutions financières. En effet, les réserves ont un besoin énorme de logements adéquats et abordables, et cette situation alimente l'écart entre la qualité de vie des citoyens des Premières nations vivant dans les réserves et les autres Canadiens.

 Funding to the Department of National Defence for increases to pay and allowances for Canadian Forces Members (\$88.7 million)

This funding will be used to cover the 2% pay adjustment for non-commissioned members, general service officers and pilots in the ranks of lieutenant-colonel and below; and for medical and dental officers in the ranks of lieutenant and below. The funding increase is required to ensure equity in relation to the national rate of inflation (2%) until such time as collective agreements and service contracts are finalized. Further details on these and other major initiatives are found on pages 10 to 12.

- Statutory budgetary spending is expected to increase by some \$2.9 billion and is mainly attributable to forecast changes:
 - Payments to the Newfoundland Offshore Petroleum Resource Revenue Fund from the Department of Natural Resources (\$1.1 billion)

Statutory payments are made to the Newfoundland Offshore Petroleum Resource Revenue Fund in amounts equal to federal royalty, tax and other miscellaneous revenues generated in the offshore. The \$400M increase for 2007-08 is related to increased royalty estimates resulting from increases in oil production and rises in oil prices.

 Compensation from Health Canada for individuals affected with the Hepatitis C virus through the Canadian blood supply before 1986 and after 1990 (\$1.0 billion)

The Government has placed funds in trust pursuant to settlement of claims for compensation for individuals infected with the Hepatitis C virus through the Canadian blood supply before 1986 and after 1990. This settlement is based, to the extent possible, on parity with the federal share of compensation for those infected from 1986-1990. For individuals infected with hepatitis C, the compensation amounts range from under \$10,000 to over \$400,000. In addition to these amounts, eligible class members can apply for damages for past loss of income and loss of services. The number of beneficiaries will be determined as claimants come forward and claims are adjudicated by the trustee.

• Funding from the Department of Agriculture and Agri-Food to help transition producers from the current Business Risk Programming to the new AgriInvest Program (\$561.1 million)

 Fonds versés au ministère de la Défense nationale pour couvrir l'augmentation des soldes et des indemnités versées aux membres des Forces canadiennes (88,7 millions de dollars)

Ces fonds serviront à couvrir le redressement des soldes de 2 p. 100 des militaires du rang, des officiers du service général et des pilotes jusqu'au grade de lieutenant-colonel; et des médecins et dentistes militaires jusqu'au grade de lieutenant. L'augmentation du financement nécessaire pour garantir l'équité est établie en fonction du taux national d'inflation (2 p. 100), jusqu'à ce que les conventions collectives et les marchés de services soient prêts. Ces initiatives et d'autres initiatives importantes sont décrites aux pages 10 à 12.

- Les **dépenses législatives** devraient augmenter de quelque 2,9 milliards de dollars. La majoration est attribuable, en grande partie, aux changements prévus suivants :
 - Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières versés par le ministère des Ressources naturelles (1,1 milliard de dollars)

Des paiements législatifs sont versés au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières. Les montants équivalents aux redevances fédérales, aux impôts et autres revenus divers générés par les ressources extracôtières. L'augmentation de 400 millions de dollars pour 2007-2008 est liée à une estimation de la hausse des redevances consécutive à l'accroissement de la production de pétrole et à la montée des prix du pétrole.

 Indemnisation versée par le ministère de la Santé aux personnes ayant contracté le virus de l'hépatite C par l'entremise du système d'approvisionnement en sang du Canada ayant 1986 et après 1990 (1,0 milliard de dollars)

Le gouvernement a constitué un fonds en fiducie dans le cadre de l'entente de règlement visant à indemniser les victimes du virus de l'hépatite C, infectées par l'entremise du système d'approvisionnement en sang du Canada, avant 1986 et après 1990. La présente entente prévoit, dans la mesure du possible, que le niveau d'indemnisation sera établi en fonction du principe de parité avec les indemnisations que le gouvernement fédéral a offertes aux personnes infectées entre 1986 et 1990. Pour les personnes infectées par le virus de l'hépatite C, les montants d'indemnisation varient de moins de 10 000 \$ à plus de 400 000 \$. En plus de ces sommes, les personnes admissibles pourront recevoir une indemnité couvrant les dommages économiques causés par des pertes de revenus et de services. Le nombre de bénéficiaires sera déterminé au fur et à mesure que les demandeurs se présenteront et que le fiduciaire se sera prononcé sur les réclamations.

• Fonds versés par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour aider les producteurs agricoles à faire la transition des programmes actuels de gestion des risques de l'entreprise au nouveau programme Agri-investissement (561,1 millions de dollars)

The AgriInvest Kickstart Program will provide a one-time federal only payment to all producers in the form of grants and contributions to their AgriInvest savings accounts. \$561.1 million in transfer payments will be made to help producers transition from the current Business Risk Management Programming to the new AgriInvest Program.

 Funding to Canada Revenue Agency to provide payments to provinces under the Softwood Lumber Products Export Exchange Act (\$437.0 million)

Canada Revenue Agency is responsible for collecting from, and making payments to the provinces based on the charges collected over the course of the application of the Canada-US Softwood Lumber Agreement. It is estimated that \$437M will be paid in these Supplementary Estimates to provinces under the Softwood Lumber Products Export Charge Act. These payments have been reduced by several factors including: refunds paid to the softwood lumber industry, costs of the administration and implementation of the Agreement, and costs incurred for any litigation resulting from the Act.

 Newfoundland fiscal equalization offset payments from the Department of Natural Resources (\$188.6 million)

Regulations under the fiscal equalization offset payments of the *Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act* allow Newfoundland and Labrador to be compensated for losses to equalization payments due to increases in offshore oil and gas revenues. The forecast equalization offset payment for 2007-2008 will be approximately \$188.6M.

Further detail on statutory spending can be found on pages 12 to 14.

EXAMINATION OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2007-2008

During the Committee's hearing on the *Supplementary Estimates (B)*, 2007-2008, Senators raised a variety of questions related to the planned spending as outlined above, in addition to the operation of the new central Votes. Some of these are discussed below.

A. National Community Development Trust

Senators were interested in obtaining information on the planned expenditures of the recently announced National Community Development Trust. This initiative is designed to help provinces and territories assist communities and workers suffering economic hardship caused by the current volatility in Le Programme de démarrage d'Agri-investissement, une initiative fédérale, versera un paiement unique aux comptes d'Agri-investissement des producteurs, qui prendra la forme de subventions ou de contributions. Des transferts de paiements de 561,1 millions de dollars seront effectués pour aider les producteurs à faire la transition entre les programmes actuels de gestion des risques de l'entreprise et le nouveau programme Agri-investissement.

• Fonds versés à l'Agence du revenu du Canada afin qu'elle effectue des paiements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre* (437,0 millions de dollars)

L'Agence du revenu du Canada est chargée du recouvrement auprès des provinces des versements à celles-ci relatifs aux frais recouvrés dans le cadre de l'application de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada-Étas-Unis. On estime que 437,0 millions de dollars seront versés aux provinces par l'entremise de ce budget supplémentaire des dépenses en vertu de la Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre. Ces versements sont réduits en raison de plusieurs facteurs, notamment les remboursements versés à l'industrie du bois d'œuvre, les frais de gestion et de mise en œuvre de l'entente, de même que les coûts liés aux litiges découlant de l'application de la Loi.

 Paiements de péréquation compensatoires à Terre-Neuve versés par le ministère des Ressources naturelles (188.6 millions de dollars)

Les règlements relatifs aux dispositions sur les paiements de péréquation compensatoires de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* permettent à Terre-Neuve-et-Labrador d'être indemnisée pour des pertes de paiements de péréquation causées par une augmentation des recettes provenant des ressources pétrolières et gazières. Les paiements de péréquation compensatoires prévus pour 2007-2008 seront d'environ 188,6 millions de dollars.

Des détails supplémentaires sur les dépenses législatives se trouvent aux pages 12 à 14.

EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2007-2008

Au cours de l'audience du Comité sur le *Budget supplémentaire* des dépenses (B) 2007-2008, les sénateurs ont soulevé diverses questions concernant les dépenses prévues décrites ci-dessus et les modifications apportées aux crédits centraux. Parmi les questions discutées, mentionnons celles qui suivent.

A. Fiducie nationale pour le développement communautaire

Les sénateurs ont demandé des renseignements sur les dépenses prévues au titre de la Fiducie nationale pour le développement communautaire dont la création a été annoncée récemment. Cette initiative vise à permettre aux provinces et aux territoires d'aider les collectivités et les travailleurs touchés par des difficultés global financial and commodities markets. Canada will assist these vulnerable communities and laid-off workers by investing \$1 billion in the National Community Development Trust.

The Trust, to be funded out of the 2007-2008 budgetary surpluses, has a three-year lifespan. A base amount of \$10 million will be allocated to each province and \$3 million to each territory. The balance of the funding will be allocated on a per capita basis.

Mr. Smith reminded Senators that the funding for this initiative is provided from the fiscal framework, and therefore is not part of these Supplementary Estimates. Also, the announcement came too late for any of the funds already advanced to provinces to be included in the Supplementary Estimates (B) 2007-2008. Finally, Mr. Pagan stated that the appropriations for this initiative were already voted by Parliament. The spending will show up as expenditures from this fiscal year, but only in the Public Accounts for fiscal 2007-2008. Any future spending for this initiative will be reported in future Estimates documents.

B. Centres of Excellence for Commercialization and Research Program

Some Senators were interested in details about the budgets and operations of the establishments funded under the Centres of Excellence for Commercialization and Research Program. These Estimates seek to provide funding in the amount of \$163.4 million to the centres of excellence for commercialization and research announced in Budget 2007. Mr. Pagan informed the Committee that the Centres receive their funding the three granting councils. The councils, their *Main Estimates 2007-2008* appropriations and the new funding sought in these *Supplementary Estimates (B) 2007-2008* are:

- The Social Sciences and Humanities Council original appropriations of \$619 million and an additional \$32.6 million sought in Supplementary Estimates (B) 2007-2008:
- The Natural Sciences and Engineering Research Council (\$899.5 million and \$57.1 million); and
- The Canadian Institutes of Health Research (\$822.4 million and \$73.5 million).

The Committee was interested in obtaining more information on the activities that will be funded by this appropriation. While the Treasury Board Secretariat will endeavour to provide additional information, the Committee recognizes that it may have to hear from more witnesses to obtain further clarification on the nature of the activities funded by this program.

économiques en raison de l'instabilité actuelle des marchés mondiaux financiers et des produits de base. Le gouvernement du Canada aidera les collectivités vulnérables et les travailleurs mis à pied en investissant un milliard de dollars dans le Fonds en fiducie pour le développement communautaire.

La Fiducie, qui sera financée à même les excédents budgétaires 2007-2008, aura une durée de vie de trois ans. Un montant de base de 10 millions de dollars sera alloué à chaque province et un montant de 3 millions à chaque territoire. Le reste des fonds sera alloué selon le nombre d'habitants.

M. Smith a rappelé aux sénateurs que le financement de cette initiative s'inscrira dans le cadre fiscal et ne fait donc pas partie du Budget supplémentaire des dépenses. L'annonce en a aussi été faite trop tard pour que les fonds déjà avancés aux provinces soient inclus dans le *Budget supplémentaire des dépenses* (B) 2007-2008. Enfin, M. Pagan a indiqué que le Parlement avait déjà voté les crédits nécessaires à cette initiative. Les dépenses apparaîtront comme des dépenses du présent exercice financier, mais seulement dans les Comptes publics de l'exercice 2007-2008. Toutes les dépenses futures relatives à cette initiative seront inscrites dans les prochains documents budgétaires.

B. Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche

Des sénateurs ont voulu avoir des détails sur les budgets et le fonctionnement des établissements financés dans le cadre du Programme des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche. Le budget à l'étude vise à faire approuver la somme de 163,4 millions à l'intention des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche, annoncée dans le Budget 2007. M. Pagan a informé le Comité que les centres reçoivent leurs fonds de trois conseils subventionnaires. Les conseils, les crédits qui leur ont été alloués dans le Budget principal des dépenses 2007-2008 et les nouveaux fonds demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008 sont les suivants:

- Le Conseil de recherches en sciences humaines crédits originaux de 619 millions de dollars et somme additionnelle de 32,6 millions de dollars demandée dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008;
- La Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (899,5 et 57,1 millions de dollars);
- Les Instituts de recherche en santé du Canada (822,4 et 73,5 millions de dollars).

Le Comité a dit vouloir obtenir plus de renseignements sur les activités que ces crédits serviront à financer. Le Secrétariat du Conseil du Trésor essaiera de les lui fournir, mais le Comité reconnaît qu'il lui faudra peut-être inviter d'autres témoins à lui donner plus de précisions sur la nature des activités financées par ce programme.

C. National Defence Pay Allowances

The amount of \$88.7 million sought by the Department of National Defence for increases to pay and allowances for Canadian Forces Members was of interest to Senators. Mr. Smith informed the Committee that this funding will be used to cover the 2% pay adjustment for non-commissioned members, general service officers and pilots in the ranks of lieutenant-colonel and below; and for medical and dental officers in the ranks of lieutenant and below. The funding increase is required to ensure equity in relation to the national rate of inflation (2%) until such time as collective agreements and service contracts are finalized.

Senators were concerned that this amount would not be sufficient to cover some of the financial difficulties that were highlighted in recent months regarding the costs associated with the relocation of armed force members and their families. They wanted to know the amount (not including the \$88.7 million) that is being allocated to relocation activities involving armed force members. Mr. Smith agreed to refer this question to the Department of National Defence.

D. Cost of Providing Contract Policing

The RCMP is seeking and appropriation of \$29.2 million to address shortfalls related to the costs of providing contract policing services. Senators asked the officials to elaborate on this request for additional funding. Mr. Pagan explained that under the Police Service Agreements between the Government of Canada and various provinces and territories, the RCMP is contracted to provide policing services on a cost recovery basis to provinces, territories and municipalities. These funds will be used to resolve a shortfall in the funding for contract policing services and will satisfy the federal obligations under the Police Service Agreements that are based on provincial and territorial incremental service level requirements for the period. He added that the contract policing activity is the largest single program activity, accounting for 60% of the force's personnel and 68% of its operating budget. The funds were requested to resolve some long-standing systemic shortfalls in the funding for contract policing services.

E. Softwood Lumber Products Export Charge Act

A statutory budgetary item reported in these Estimates concerns the amount of \$437.0 million sought by Canada Revenue Agency to provide payments to provinces under the *Softwood Lumber Products Export Charge Act*. The Canada Revenue Agency is responsible for collecting from, and making payments to the provinces based on the charges collected over the course of the application of the Canada-US Softwood Lumber Agreement. It is estimated that \$437 million will be paid in these *Supplementary Estimates (B) 2007-2008* to provinces under the *Act*. These payments have been reduced by several factors including: refunds paid to the softwood lumber industry, costs

C. Soldes et indemnités de la Défense nationale

La somme de 88,7 millions de dollars demandée par le ministère de la Défense nationale à l'égard de l'augmentation des soldes et indemnités des membres des Forces canadiennes a retenu l'attention des sénateurs. M. Smith a informé le Comité qu'elle servira à couvrir le redressement des soldes de 2 p. 100 des militaires du rang, des officiers du service général et des pilotes jusqu'au grade de lieutenant-colonel; et des médecins et dentistes militaires jusqu'au grade de lieutenant. L'augmentation du financement nécessaire pour garantir l'équité est établie en fonction du taux national d'inflation (2 p. 100), jusqu'à ce que les conventions collectives et les marchés de services soient prêts.

Les sénateurs ont dit craindre que cette somme ne suffise pas à résoudre certaines des difficultés financières signalées ces derniers mois au sujet des coûts associés à la réinstallation des membres des forces armées et de leurs familles. Ils voulaient savoir quel montant (à part les 88,7 millions) allait être alloué aux activités de réinstallation des membres des forces armées. M. Smith a accepté de soumettre cette question au ministère de la Défense nationale.

D. Coût de la prestation de services de police contractuelle

La GRC cherche à obtenir l'approbation de crédits de 29,2 millions de dollars pour combler le manque à gagner relatif aux frais engendrés par la prestation de services de police contractuelle. Les sénateurs ont demandé aux témoins de leur fournir des précisions sur cette demande de fonds supplémentaires. M. Pagan a expliqué que selon l'Accord sur les services de police conclu entre le gouvernement du Canada et plusieurs provinces et territoires, la GRC doit fournir des services de police, contre remboursement des frais, aux provinces, territoires et municipalités. Le financement sera utilisé pour combler le manque à gagner lié aux coûts des services de police contractuelle, et pour satisfaire aux obligations fédérales contenues dans l'Accord sur les services de police qui se fondent sur l'augmentation des niveaux de services obligatoires offerts aux provinces et territoires, pour la période. Il a ajouté que la police contractuelle représente l'activité de programme la plus importante puisqu'elle intervient pour 60 p. 100 du personnel de la GRC et 68 p. 100 de son budget de fonctionnement. Les fonds ont été demandés pour régler le problème de longue date du financement des services de police contractuelle.

E. Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre

Un poste législatif du budget à l'étude se rapporte à la somme de 437.0 millions de dollars demandée par l'Agence du revenu du Canada pour des paiements aux provinces en vertu de la Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre. L'Agence du revenu du Canada est chargée du recouvrement auprès des provinces des versements à celles-ci relatifs aux frais recouvrés dans le cadre de l'application de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada-États-Unis. On estime que 437,0 millions de dollars seront versés aux provinces par l'entremise de ce budget supplémentaire des dépenses en vertu de la Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre.

of the administration and implementation of the Agreement, and costs incurred for any litigation resulting from the Act.

Some Senators are concerned that nearly half a billion dollars was collected from an industry that is experiencing a serious economic downturn in activities. In addition, the Senators note that the funds will be paid to the provincial government, which are under no obligation to pay this money to the affected industry. The officials agreed to ask the responsible department, on behalf of the Committee, to provide more details on the context of the Agreement and on specific program costs and payments.

F. AgriRecovery Program

Funding in the amount of \$63.0 million sought for the AgriRecovery Program to provide a coordinated process for federal, provincial and territorial governments to respond to agricultural disasters. The AgriRecovery Program is a disaster relief framework which ensures that producers can count on rapid assistance from Government when affected by small disasters those that are regional in scope and have a relatively small impact on Canadian industry meaning these disasters can easily be contained and have few trade implications. These funds will be used to support the development of a coordinated process for federal, provincial, and territorial governments to respond rapidly when these types of disasters strike. Senators asked that the official provide some elaboration on the operations of this program and to identify the main issues that give rise to this funding request. Given the level of details sought by the Committee, the officials will have the relevant program officials provide a response directly to the Committee.

G. National Vehicle Scrappage Program

Senators were concerned about delays in the implementation of the National Vehicle Scrappage Program. In 2007 funds of \$6 million were appropriated to establish a program that would encourage Canadians to scrap older, high-polluting vehicles. It also provided up to \$30 million over two years for incentives to be designed by Environment Canada and Transport Canada, in consultation with stakeholders, to accelerate retirement of these vehicles. Senators wanted the officials to provide the Committee with information on the status of this initiative. The officials agreed to pursue the matter with the responsible departments who will be expected to provide additional information to the Committee at a later date.

H. Canadian International Development Agency

The Canadian International Development Agency (CIDA) is seeking authority to spend an amount of \$211 million for additional grants to international organizations for development assistance, programming against hunger, malnutrition and disease

Ces versements sont réduits en raison de plusieurs facteurs, notamment les remboursements versés à l'industrie du bois d'œuvre, les frais de gestion et de mise en œuvre de l'entente, de même que les coûts liés aux litiges découlant de l'application de la *Loi*.

Certains sénateurs sont préoccupés par le fait que près d'un demi-milliard de dollars ont été perçus auprès d'une industrie aux prises avec un grave ralentissement économique. En outre, les sénateurs ont fait observer que les fonds seront versés aux gouvernements provinciaux qui n'ont nullement l'obligation d'en faire bénéficier l'industrie touchée. Les témoins ont accepté de demander au ministère responsable, au nom du Comité, de fournir plus de détails sur le contexte de l'Accord et sur les coûts et paiements du programme.

F. Programme Agri-relance

La somme de 63,0 millions de dollars a été demandée pour le Programme Agri-relance qui fournit un processus coordonné permettant aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'intervenir rapidement en cas de catastrophes agricoles. Le programme Agri-relance est un cadre d'aide en cas de catastrophe qui assure aux producteurs agricoles un soutien rapide du gouvernement dans les situations de catastrophes naturelles de moindre envergure — celles de portée régionale qui ont une incidence faible sur l'industrie à l'échelle canadienne, en ce sens qu'elles peuvent facilement être contenues et ont peu de répercussions sur le commerce. Ces fonds serviront à l'élaboration d'un processus coordonné pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de faire face rapidement à ces catastrophes particulières. Les sénateurs ont demandé aux témoins de leur donner des précisions sur le fonctionnement de ce programme et de cerner les principaux éléments qui expliquent cette demande de financement. Étant donné les détails que le Comité souhaite obtenir, les témoins demanderont aux responsables du programme de les lui fournir directement.

G. Programme national de mise à la ferraille des véhicules

Les sénateurs se sont dits préoccupés par les retards dans la mise en œuvre du Programme national de mise à la ferraille des véhicules. En 2007, la somme de 6 millions de dollars a été affectée à la création d'un programme devant encourager les Canadiens à mettre au rancart les véhicules plus vieux très polluants. Ce programme prévoit également le versement de la somme de 30 millions de dollars sur deux ans sous la forme de mesures conçues par Environnement Canada et Transports Canada, en collaboration avec des partenaires, pour inciter les propriétaires de ces véhicules à s'en défaire plus rapidement. Les sénateurs ont demandé aux témoins d'indiquer au Comité où en était cette initiative. Les témoins ont accepté d'aborder la question avec les ministères compétents qui devraient fournir des renseignements supplémentaires au Comité à une date ultérieure.

H. Agence canadienne de développement international

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) demande l'autorisation de verser 211 millions de dollars de plus en subventions à des organisations internationales pour l'aide au développement, les programmes de lutte contre la faim, la

and international humanitarian assistance. This funding represents a realignment of grants and contributions authorities, as a result of a major reallocation exercise within CIDA to further increase the efficiency and effectiveness of aid delivery. Specifically, authorities were moved from contributions to grants, reflecting a shift of focus within CIDA toward risk-based program-oriented initiatives with trusted partners such as the United Nations and the World Health Organization.

Senators were concerned about what this policy change implied for Canada's development assistance. Specifically, there is concern that the assistance that might otherwise go to smaller non-government organizations (NGO) operating in specific communities would now go to large organization that, in the view of some Senators may not be as effective in delivering assistance where it is required. The officials reminded the Committee that any detailed information on the impact of this policy initiative would have to come from CIDA. They did acknowledge that the initiative is attempting to rebalance CIDA's development assistance between the smaller NGOs and the larger international organizations. Senators remained unsure that the larger international organization could respond better to changing conditions than can the smaller NGOs.

Senators were also interested in the gender impact of this policy initiative within CIDA. The TBS officials could not be specific on the effect of this policy on gender. However they assured the Committee that the TBS requires that all submissions for funding provide evidence that gender-based analysis was conducted. The role of the TBS is to ensure that the analysis was done, although the officials acknowledged that they are not in a position to evaluate the quality of that analysis. However, the officials did not have any evidence to suggest that CIDA's gender-based analysis is less than expected of any government agency or department.

CONCLUSION

During its meeting on the *Supplementary Estimates (B)*, 2007-2008, the Committee deliberated on these and other matters. As explained above, the Treasury Board Secretariat officials committed to following-up on a number issues.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully presents its report on the Supplementary Estimates (A), 2007-2008.

malnutrition et la maladie ainsi que l'assistance humanitaire internationale. Ce financement représente un réalignement des crédits en matière de subventions et de contributions, par suite d'un important exercice de réaffectation au sein de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin d'accroître davantage l'efficience et l'efficacité de l'aide offerte. Plus particulièrement, les crédits ont été transférés des contributions aux subventions, ce qui représente un changement de cap à l'ACDI pour mettre l'accent sur des initiatives axées sur des programmes fondés sur les risques avec des partenaires de confiance comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé.

Les sénateurs s'interrogent sur les répercussions que pourrait avoir ce changement de politique sur l'aide au développement du Canada. Ils craignent plus précisément que l'aide autrement destinée à de plus petites organisations internationales (ONG) œuvrant dans des collectivités particulières ne soit désormais versée à une grande organisation qui, selon certains sénateurs, pourrait ne pas être en mesure d'en assurer une prestation aussi efficace là où elle s'avère nécessaire. Les témoins ont rappelé au Comité que ce serait à l'ACDI de lui fournir des renseignements détaillés au sujet de l'incidence de cette initiative stratégique. Ils ont reconnu que l'initiative vise à rééquilibrer l'aide au développement de l'ACDI entre les plus petites ONG et les plus grandes organisations internationales. Les sénateurs ne sont toujours pas convaincus que les plus grandes organisations internationales seraient mieux en mesure que les plus petites ONG de réagir aux conditions nouvelles.

Les sénateurs voudraient aussi avoir une idée des répercussions de cette initiative stratégique sur les hommes et les femmes au sein de l'ACDI. Les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor n'ont pas pu leur donner de détails sur l'incidence de cette initiative stratégique en fonction du sexe. Cependant, ils ont affirmé au Comité que toutes les demandes de financement présentées au SCT doivent démontrer qu'une analyse comparative entre les sexes a été effectuée. Le rôle du SCT est de s'assurer qu'une telle analyse a été réalisée, mais les témoins ont reconnu qu'ils ne sont pas en mesure d'évaluer la qualité de cette analyse. Ils ne disposaient néanmoins d'aucun renseignement pouvant donner à entendre que l'analyse comparative entre les sexes effectuée par l'ACDI n'était pas à la hauteur des attentes à l'égard des organismes et des ministères.

CONCLUSION

Le Comité a abordé les questions précitées et d'autres encore durant la séance qu'il a consacrée au *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*. Comme il est indiqué ci-dessus, les fonctionnaires du Conseil du Trésor se sont engagés à lui fournir des informations complémentaires sur plusieurs questions.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales présente respectueusement son rapport sur le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2007-2008*.

Thursday, March 6, 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

Le jeudi 6 mars 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

honneur de présenter son HUITIÈME RAPPORT

EIGHTH REPORT

Votre Comité, auquel a été référé le Budget des dépenses 2008-2009, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 28 février 2008, examiné ledit Budget et présente ici son premier rapport intérimaire.

Your Committee, to which were referred the 2008-2009 Estimates, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, February 28, 2008, examined the said Estimates and herewith presents its first interim report.

Respectueusement soumis,

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

FIRST INTERIM REPORT ON 2008-2009 ESTIMATES

INTRODUCTION

The 2008-2009 Estimates were tabled in the Parliament on 28 February 2008 and subsequently referred for review to the Standing Senate Committee on National Finance. As is customary, the committee anticipates that several meetings will be required in order to complete a thorough review of the 2008-2009 Estimates. The initial examination began on 4 March 2008. Appearing from the Treasury Board Secretariat was Mr. Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector. He was accompanied by: Mr. Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division. In addition to their presentation, which outlined and explained the main features of the 2008-2009 Estimates, the officials responded to the Committee's initial concerns about the government's planned spending for the new fiscal year.

This report is the Committee's First Interim Report on the 2008-2009 Estimates. The Committee intends to examine certain aspects of these Estimates in greater depth at a later date and to submit further reports. The Committee will present a final report on its work before the end of the fiscal year 2008-2009.

THE 2008-2009 ESTIMATES

As in the past, there are four components to the 2008-2009 Estimates. They include PART I — the Government Expense Plan, which provides an overview of federal spending by summarizing the key elements of the Part II and by highlighting the major year-over-year departmental changes. PART II — the Main Estimates, directly supports the Appropriation Act, and lists the resources that individual federal departments and agencies require for the upcoming fiscal year. It also identifies the spending authorities and the amounts to be included in subsequent appropriations. Since 1997, PART III has been divided into two sections. The Report of Plans and Priorities (RPP) provides additional details on more strategically oriented planning and results for each of the departments and agencies. It focuses on outcomes expected from federal government spending activities. The RPPs are normally tabled in Parliament in the spring. The Departmental Performance Report (DPR) focuses on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the Report on Plans and Priorities. The DPRs are normally tabled in Parliament in the fall of each year.

The Main Estimates 2008-2009 of \$221.5 billion present information on both budgetary and non-budgetary spending authorities (see Table 1 below). **Budgetary expenditures** include the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations. In these Main Estimates budgetary expenditures

PREMIER RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE BUDGET DES DÉPENSES 2008-2009

INTRODUCTION

Le Budget des dépenses 2008-2009 a été déposé au Parlement le 28 février 2008, puis il a été renvoyé pour examen au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Comme à l'habitude, le Comité compte tenir plusieurs réunions pour mener une étude approfondie du Budget des dépenses 2008-2009. L'examen initial a commencé le 4 mars 2008. A comparu pour le Secrétariat du Conseil du Trésor M. Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses. Il était accompagné de M. Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses. En plus de leur présentation, qui précisait et expliquait les principales caractéristiques du Budget des dépenses 2008-2009, les représentants ont répondu aux premières préoccupations du Comité concernant les dépenses prévues par le gouvernement pour le nouvel exercice.

Le présent rapport est le premier rapport intérimaire du Comité sur le Budget des dépenses 2008-2009. Le Comité entend examiner en détail certains aspects de ce Budget plus tard et présenter d'autres rapports. Le Comité soumettra son rapport final sur ses travaux avant la fin de l'exercice 2008-2009.

LE BUDGET DES DÉPENSES 2008-2009

Comme par le passé, le Budget des dépenses 2008-2009 comprend quatre volets. La PARTIE I — Plan de dépenses du gouvernement, donne un aperçu des dépenses fédérales en résumant les éléments clés de la Partie II et en mettant les principaux changements apportés aux ministères en relief. La PARTIE II — Budget principal des dépenses appuie directement la Loi de crédits et dresse la liste des ressources dont les divers ministères et organismes fédéraux ont besoin pour l'exercice à venir. Cette partie établit aussi les autorisations de dépenser et les sommes devant être incluses dans les crédits affectés ultérieurement. Depuis 1997, la PARTIE III est divisée en deux sections. Le Rapport sur les plans et priorités (RPP) fournit des précisions supplémentaires sur une planification et des résultats présentant une orientation plus stratégique pour chacun des ministères et organismes. Les RPP sont axés sur le rendement attendu des activités du gouvernement fédéral engageant des dépenses. Ils sont normalement déposés au Parlement au printemps. Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le Rapport sur les plans et les priorités. Les RMR sont normalement déposés au Parlement chaque année à l'automne.

Le *Budget principal des dépenses 2008-2009*, de 221,5 milliards de dollars, présente des informations portant sur les autorisations de dépenses à la fois budgétaires et non budgétaires (voir le tableau I ci-dessous). Les **dépenses budgétaires** incluent les frais du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en immobilisations, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, aux organisations et aux particuliers, ainsi que les

amount to \$220.6 billion. These budgetary expenditures are further divided between Statutory Expenditures of \$141.6 billion and Voted Appropriations of \$79.0 billion. Non-budgetary expenditures (loans, investments and advances) are transactions that represent changes in the composition of the financial assets of the Government of Canada. In these Main Estimates they total \$0.9 billion and are composed of \$0.1 billion of voted appropriations and \$0.8 billion of statutory expenditures. As in previous years statutory expenditures make up the largest component (64.3%) of planned spending.

Table 1 — Total Main Estimates 2008-2009 (\$ million)

	Budgetary	Non- budgetary	Total
Voted Appropriations	79,015.2	61.3	79,076.5
Statutory Authorities	141,595.4	795.4	142,390.8
Total Main Estimates	220,610.6	856.7	221,467.3

Source: 2008-2009 Estimates, pp. 1-2.

THE EXPENDITURE PLAN — AN OVERVIEW

In total, the 2008-2009 Main Estimates are \$9.8 billion greater than the 2007-2008 Main Estimates published in March 2007: an increase of \$4.1 billion in voted appropriations and an increase of \$5.7 billion in statutory spending. Altogether, this represents a 4.6% increase in the level of the Main Estimates over the previous fiscal period.

While not all of the February 2008 Budget items are accounted for in these Main Estimates, all of the items announced in earlier budgets or fiscal updates are included. Since the Main Estimates are prepared well in advance of the beginning of a fiscal year, they would not include expenditures for initiatives announced in the Budget that require separate legislation or further development to implement, or that were not known in advance due to budget secrecy.

The Budget also provides for possible adjustments to those major statutory expenses driven by economic or demographic variables that could change during the course of the year such as interest costs on the debt and equalization payments to the provinces. Supplementary Estimates permit these requirements to be met within the overall planned expense levels provided for in the Budget or the Economic and Fiscal Update but not reflected in the Main Estimates.

Table II, below provides an overview of the distribution of spending by payment type. A more detailed explanation is available on pages 1-4 to 1-6.

paiements aux sociétés d'État. Dans ce budget principal des dépenses, les dépenses budgétaires prévues sont de 220,6 milliards de dollars. Ces dépenses budgétaires sont dans un deuxième temps divisées en dépenses législatives de 141,6 milliards et crédits votés de 79,0 milliards. Les **dépenses non budgétaires** (prêts, investissements et avances) sont des opérations qui correspondent à des changements dans la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada. Dans ce budget principal des dépenses, elles totalisent 0,9 milliard de dollars et sont constituées de 0,1 milliard de crédits votés et de 0,8 milliard de dollars de dépenses législatives. Comme les années passées, les dépenses législatives constituent le gros (64,3 p. 100) des dépenses prévues.

Tableau 1 — Budget principal des dépenses 2008-2009 (en millions de dollars)

	Budgétaires	Non budgétaires	Total
Crédits votés	79 015,2	61,3	79 076,5
Dépenses législatives	141 595,4	795,4	142 390,8
Totaux - Budget principal des dépenses	220 610,6	856,7	221 467,3

Source: Budget principal des dépenses 2008-2009, p. 1-2.

LE PLAN DE DÉPENSES — SURVOL

Au total, le *Budget principal des dépenses 2008-2009* a augmenté de 9,8 milliards de dollars par rapport à celui de 2007-2008 publié en mars 2007. Les crédits votés ont progressé de 4,1 milliards de dollars et les postes législatifs, de 5,7 milliards de dollars. Ceci représente une hausse de 4,6 % du Budget principal par rapport à l'exercice précédent.

Bien que ce budget principal des dépenses ne tienne pas compte de tous les postes du budget de février 2008, tous les éléments annoncés dans des budgets précédents ou dans les mises à jour relatives à la situation financière sont inclus. Puisque le Budget principal des dépenses est préparé bien avant le début de l'exercice, il n'inclut pas toujours les dépenses totales qui sont prévues dans le plus récent budget. Par exemple, il ne comprend pas les dépenses liées aux initiatives annoncées dans le budget dont la mise en œuvre exige l'adoption de lois distinctes ou des travaux plus poussés, ou encore qui relèvent du secret budgétaire.

Le Budget prévoit également des rajustements aux principales dépenses législatives dictées par des facteurs économiques ou démographiques susceptibles de changer pendant l'année, tels que les frais d'intérêt sur la dette et les paiements de péréquation aux provinces. Le Budget supplémentaire des dépenses permet de satisfaire à ces exigences sans dépasser les niveaux de dépenses prévues qui sont indiqués dans le Budget ou la Mise à jour économique et financière, mais qui ne sont pas précisés dans le Budget principal des dépenses.

Le Tableau 2 ci-après résume la répartition des dépenses par type de paiement. Des explications plus détaillées se trouvent aux pages 1-4 à 1-6 du Budget.

Table 2 — Budgetary Main Estimates 2008-2009
By Payment Type
(\$ million)

Fiscal equalisation	13,619.9
Canada Health Transfer	22,629.3
Canada Social Transfer	10,557.7
Other transfers and subsidies (net)	(1,479.3)
Sub-total Transfers to Other Levels of Government	45,327.6
Elderly Benefits	33,590.0
Employment Insurance	15,100.0
Universal Child Care Benefits	2,470.0
Sub-total Major Transfers to Persons	51,160.0
Sub-total Other Transfers and Subsidies	29,999.4
Total Transfer Payments	126,487.0
Operating and capital expenditures	55,252.0
Public debt charges	33,683.0
Other obligations and payments	5,188.6
Total Budgetary Main Estimates	220,610.6
Adjustments to reconcile with the October 2007 Economic Statement and the net to gross basis of Budget Presentation*	20,697.4
Total Budgetary Expenses	241,308.0

^{*} Includes adjustments for the impact of accrual accounting, expenses charged to prior years and any anticipated lapses. It also includes expenses not yet allocated for initiatives which require further development or legislation.

Source: 2008-2009 Estimates, Part I, pp. 1-4.

Program spending by sector is discussed on page 1-6 of Part I of the 2008-2009 Estimates. The section is set out by sector and, within each sector, by federal department and agency. While some sectors show a decline in spending in 2008-2009, others are showing increases that, in part, reflect measures announced in either the 2007 Budget or the October 2007 Economic and Statement. A table in the section summarizes program budgetary spending by sector, along with the total and percent change in spending as compared to the 2007-2008 Estimates.

Tableau 2 — Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses 2008-2009 selon le type de paiement (en millions de dollars)

Péréquation	13 619,9
Transfert canadien en matière de santé	22 629,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	10 557,7
Autres transferts et subventions (nets)	(1 479,3)
Total partiel des transferts à d'autres ordres du gouvernement	45 327,6
Prestations aux aînés	33 590,0
Assurance-emploi	15 100,0
Prestations universelles pour la garde d'enfants	2 470,0
Total partiel des principaux transferts aux particuliers	51 160,0
Total partiel des autres paiements de transfert et subventions	29 999,4
Total des paiements de transfert	126 487,0
Fonctionnement et capital	55 252,0
Frais de la dette publique	33 683,0
Autres obligations et paiements	5 188,6
Total des dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses	220 610,6
Rajustements au titre du rapprochement avec l'Énoncé économique d'octobre 2007 et rajustement net avec des données brutes au lieu de données nettes*	20 697,4
Total des dépenses budgétaires	241 308,0

^{*} Comprend les rajustements effectués pour tenir compte des effets de la comptabilité d'exercice, des charges imputées à des exercices précédents et une péremption prévue. Comprend également des charges non encore imputées pour des initiatives qui nécessitent une élaboration plus poussée ou l'adoption de mesures législatives.

Source: Budget principal des dépenses 2008-2009, Partie I, page 1-4.

Les dépenses de programme par secteur sont analysées à la page 1-6 de la Partie I du Budget de 2008-2009. Dans cette section, les dépenses de programme sont indiquées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Si certains secteurs affichent une diminution des dépenses en 2008-2009, d'autres en revanche affichent des augmentations qui témoignent, en partie, des mesures annoncées dans le budget fédéral de 2007 ou dans l'Énoncé économique d'octobre. Un tableau récapitule les dépenses de programmes budgétaires par secteur, de même que les variations totales et en pourcentage des dépenses par rapport au budget de 2007-2008.

THE HEARINGS ON THE 2008-2009 ESTIMATES

A. Re-profiling

Some Senators were interested in the meaning of the term re-profiling of expenditures as employed in the Estimates. Mr. Smith explained that there are occasions when approved expenditures cannot be completed in the current fiscal year. These expenditures are transferred into the next fiscal year. The amount listed for the coming fiscal period is offset by a reduction of the same amount in the current fiscal year so that there is no net increase in previously approved expenditures for the items involved.

B. Department of Indian and Northern Development

The Department's appropriations contain two decreases in value from the previous period. The first is in the amount of \$108.2 million due to the sunsetting of Budget 2003 funding provided for the First Nations Water Management Strategy. The second is a decrease of \$36.7 million reflecting the sunsetting of funding to implement the Action Plan for safe drinking water in First Nation communities. Senators were concerned about whether a provision is being made to continue to deal with these issues. Mr. Smith assured the Committee that indeed a new action plan was being implemented.

Senators observed that there was a \$302 million decrease in appropriations for the Department's Justice and legal programs. Mr. Smith explained that the reduction is for a decrease in spending associated with the Office of Indian Residential Schools Resolution of Canada. It relates to several major one-time undertakings that had been included in the 2007-08 Main Estimates such as the implementation of the Settlement Agreement including \$100 million for the payment of legal fees, \$58 million for transfer to the Truth and Reconciliation Commission, a grant of \$125 million to the Aboriginal Healing Foundation, and funding of \$20 million for other implementation-related activities.

C. Regional Development Agencies

It was noted by some Senators that there were significant reductions in the budgets of some of the regional development agencies and departments. For instance, the budget of the Atlantic Canada Opportunity Agency (ACOA) is reduced by \$38 million and that of the Economic Development Agency for the Regions of Québec by \$107.3 million.

The officials explained that in Québec, spending for the Economic Development Agency of Canada will decrease by some \$107.3 million or 27.2% due almost entirely to reductions in Grants and Contributions and other transfer payments. Major changes to grant items include a planned decrease of \$20.3 million for the Quebec Port Authority and a decrease of \$2.4 million because of the end of financial assistance to the Sept-îles Port Authority to expand wharf number 41. The reduction in contributions and other transfer payments was due to several items, including a reduction of \$72.9 million in contributions to

LES AUDIENCES SUR LE BUDGET DES DÉPENSES 2008-2009

A. Report de fonds

Certains sénateurs ont cherché à connaître la signification de l'expression « report de fonds » qui figure dans le Budget des dépenses. M. Smith a expliqué qu'il arrive que l'on ne puisse engager au cours d'un exercice toutes les dépenses approuvées, auquel cas ces dépenses sont reportées à l'exercice suivant. Le montant indiqué pour l'exercice suivant est contrebalancé par une réduction équivalente pour l'exercice en cours, de sorte qu'il n'y a pas d'augmentation nette des dépenses déjà approuvées pour les postes visés.

B. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Figurent dans les crédits du ministère deux baisses par rapport à la période antérieure. La première, de 108,2 millions de dollars, s'explique par l'élimination progressive des fonds prévus au budget 2003 pour la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations. La seconde, de 36,7 millions de dollars, reflète l'élimination progressive du financement destiné à l'application du plan d'action relatif à l'eau potable dans les collectivités des Premières nations. Les sénateurs se sont inquiétés de savoir si l'on avait prévu de donner suite à ces questions. M. Smith a assuré au Comité qu'un nouveau plan d'action était mis en œuvre.

Les sénateurs ont fait observer que les crédits pour les programmes juridiques et le ministère de la Justice étaient réduits de 302 millions de dollars. M. Smith a expliqué que cette réduction tient à une baisse des dépenses de Résolution des questions des pensionnats indiens Canada. Il s'agit de plusieurs grands projets ponctuels prévus au Budget principal des dépenses de 2007-2008, comme la mise en œuvre d'un accord de règlement s'assortissant de 100 millions de dollars pour le paiement de frais juridiques, de 58 millions de dollars pour le transfert à la Commission de la vérité et de la réconciliation, d'une subvention de 125 millions de dollars à la Fondation autochtone de guérison et d'un financement de 20 millions de dollars pour d'autres activités de mise en œuvre.

C. Organismes de développement régional

Certains sénateurs ont souligné les réductions importantes des budgets d'agences et de ministères chargés du développement régional. Par exemple, celui de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a diminué de 38 millions de dollars et celui de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, de 107,3 millions de dollars.

Les représentants ont expliqué que, au Québec, les dépenses de l'Agence de développement économique du Canada baisseront de quelque 107,3 millions de dollars, soit 27,2 %, en raison presque essentiellement d'une diminution des subventions et contributions et d'autres paiements de transfert. Sont également prévus au chapitre des subventions, une baisse de 20,3 millions de dollars du budget de l'Administration portuaire de Québec et une réduction de 2,4 millions de dollars, attribuable à l'élimination de l'aide financière à l'Administration portuaire de Sept-Îles visant à agrandir le quai n° 41. L'amenuisement des contributions et

the Province of Quebec under the terms of the Canada Infrastructure Program and a reduction of \$4.3 million to the CANtex Program.

In Atlantic Canada, ACOA is anticipating a net decrease of \$38.1 million or 10.4% due primarily to a reduction in activity under the Saint John Shipyard Adjustment Initiative and winding up of the Infrastructure Canada Program.

While the officials pointed out that the decreases resulting from the winding up of the Infrastructure Canada Program will be completely offset by an overall increase of \$437.8 million in the budget of the Office of Infrastructure Canada, several senators were concerned about the overall policy effects of moving this program from the regional development agencies to the new program. They were concerned about the impact that this policy shift will have on the distribution of spending in the regions and on the involvement of the provinces in infrastructure projects. The Committee feels that it may be necessary to explore this matter further at a later date.

D. Correctional Service of Canada

There was an interest on the part of Senators about the proposed \$304.2 million increase for the Correctional Service of Canada. The officials explained that The Main Estimates for the Correctional Service of Canada are increasing by a net of \$304.2 million. Of this total, \$200.5 million is in the operating budget, while the remainder is virtually all in capital expenditures. They include a wide variety of expenditures on operations and capital. While there is a \$109.9 million of new funding in the capital budget, the officials were not aware of any amount being set aside for new correctional facilities.

E. Heritage Canada

Some Senators were concerned about the overall decline in spending on cultural programs. The officials acknowledged that there was indeed an overall decrease but that there were also increases in the budgets of several government organizations. Nonetheless, Senators remained concerned about the decreases in the appropriation of some organizations in the Heritage Canada portfolio. For instance they observed decreases of \$25 million (a decrease of 29.7%) for the Canadian Museum of Civilization and a decrease of \$3.3 million (-24.6%) for the National Battlefield Commission. The Committee is concerned about the reduction of these budgets and may wish to examine these numbers in greater detail at a later date.

F. Office of Official Languages

Senators noted that the action plan on official language lapses in March 2008. In the February 2007 budget there is no specified amount for a renewal of the program. Senators wanted to know how an amount for this program will be determined and when will Parliament be informed about the new funding amounts? Mr. Pagan explained the process of preparing an estimate for inclusion in the government expenditure plan. He was not able to

autres paiements de transfert vise plusieurs postes : baisse de 72,9 millions de dollars des contributions à la Province de Québec aux termes du Programme d'infrastructures Canada et réduction de 4,3 millions de dollars au titre du programme CANtex.

Dans les provinces Atlantiques, l'APECA s'attend à un recul net de 38,1 millions de dollars, soit 10,4 %, attribuable essentiellement à une baisse d'activité au titre de la Mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John et à l'élimination du Programme infrastructures Canada.

Même si, de l'avis des représentants, les diminutions résultant de l'élimination du Programme infrastructures Canada seront entièrement compensées par une augmentation globale de 437,8 millions de dollars au budget du bureau d'Infrastructures Canada, plusieurs sénateurs s'inquiètent des effets généraux du transfert de ce programme des agences de développement régional au nouveau programme. Ils craignent l'incidence de ce transfert sur la répartition des dépenses dans les régions et sur la participation des provinces aux projets d'infrastructure. Le Comité estime qu'il pourrait être nécessaire d'analyser la question de manière plus approfondie ultérieurement.

D. Service correctionnel du Canada

Les sénateurs se sont intéressés à l'augmentation proposée de 304,2 millions de dollars du budget du Service correctionnel du Canada. Les représentants ont expliqué que le Budget principal des dépenses de ce ministère a augmenté en termes nets de 304,2 millions de dollars. Sur cette somme, 200,5 millions visent le budget de fonctionnement, le solde étant quasiment entièrement consacré à des dépenses en immobilisations. Il s'agit notamment d'un large éventail de dépenses en activités et immobilisations. Il y a 109,9 millions de dollars d'argent frais dans le budget d'immobilisations, mais, de l'avis des représentants, aucun montant n'aurait été mis de côté pour de nouvelles installations.

E. Patrimoine Canada

Certains sénateurs se sont préoccupés du recul généralisé des dépenses au titre des programmes culturels. Les représentants ont reconnu qu'il y avait effectivement une baisse globale, mais que les budgets de plusieurs organismes gouvernementaux avaient également progressé. Quoi qu'il en soit, les sénateurs sont demeurés inquiets des diminutions des crédits de certains organismes relevant de Patrimoine Canada. Par exemple, ils ont relevé des diminutions de 25 millions de dollars (29,7 %) du budget du Musée canadien des civilisations et de 3,3 millions de dollars (24,6 %) de celui de la Commission des champs de bataille nationaux. Le Comité est préoccupé par la réduction de ces budgets et pourrait souhaiter examiner ces chiffres plus en détail ultérieurement.

F. Commissariat aux langues officielles

Les sénateurs ont souligné que le plan d'action sur les langues officielles expire en mars 2008. Dans le budget de février 2007, aucun montant précis n'était prévu pour le renouvellement du programme. Les sénateurs ont voulu savoir comment sera établi le budget de ce programme et quand le Parlement sera informé des nouveaux financements. M. Pagan a expliqué la préparation des prévisions à inclure dans un plan de

say categorically when such a figure would be available, but that when it was it would be listed in the Supplementary Estimates for this fiscal year. The earliest possibility would be in the Supplementary Estimates (A) 2008-2009 which are scheduled for release in late spring of 2008.

G. Public Debt Payments

Senators observed that there is a reduction of \$1 billion on the payment of public debt. Mr. Smith explained that the reduction in public debt payments are not only due to the recent reductions in interest rate levels, but also to a decrease in the outstanding debt as a result of debt repayments in recent years. The latest data put the actual federal debt at \$467.3 billion for fiscal 2006-2007.

H. Foreign Currencies Risk

Some Senators observed that the Canadian debt is denominated in various currencies and that some government purchases may also require foreign funds. Senators inquired as to how the government provides for fluctuations in currency values when it prepares these estimates?

Mr. Smith acknowledged the difficulty in anticipating currency movements. While the budget could overstate anticipated expenditures because of a rise in the value of the Canadian dollar, it can also end up understating expected expenses when the dollar declines. Although the government is not involved in any arbitrage or hedging operations, there are provisions in the Department of Finance estimates for covering the unanticipated increase in spending due to currency fluctuations of some departments such as the Department of Foreign Affairs.

I. Supreme Court of Canada

Senators saw a reduction of \$2.7 million in the proposed budget of the Supreme Court of Canada. Mr. Pagan explained that this is due to the completion of a computer upgrade project—Modernization of the courtroom, audiovisual, IT project. It was a one-time expenditure, and hence the reduction of the Court's budget as compared to the previous year. Furthermore, the spending appears as operating expenses because it is below the \$5 million threshold required to list it as a capital project. At that level of funding the Court would have borne the cost out of their operating program.

J. Export Development Corporation

Senators observed that there were payments to Export Development Canada. They noted that these payments are down about \$600 million from the previous year. The officials were not able at this time to identify the specific reason for the decline or even the purpose of the payments. They did agree to look into the matter and inform the Committee at a later date.

dépenses du gouvernement. Il n'a pu dire catégoriquement quand les chiffres seraient disponibles, mais a affirmé que ces derniers figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice. Ceci devrait se faire au plus tôt dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2008-2009, prévu pour la fin du printemps 2008.

G. Paiements au titre de la dette publique

Les sénateurs ont fait observer qu'il y aura une réduction de 1 milliard de dollars au titre du remboursement de la dette publique. M. Smith a expliqué que la réduction des paiements à ce titre s'explique non seulement par le recul récent des taux d'intérêt, mais aussi par la diminution de l'encours de la dette due aux remboursements des années passées. Selon les données les plus récentes, la dette fédérale réelle s'élève à 467,3 milliards de dollars pour l'exercice 2006-2007.

H. Risque de change

Certains sénateurs ont fait observer que la dette du Canada est libellée en diverses monnaies et que certains achats du gouvernement peuvent également se faire en devises étrangères. Les sénateurs ont demandé comment le gouvernement tient compte des fluctuations des cours des monnaies lorsqu'il prépare ces budgets.

M. Smith a reconnu qu'il est difficile de prévoir l'évolution des devises. Le budget peut surestimer les dépenses prévues si le dollar canadien s'apprécie ou les sous-estimer si le dollar baisse. Même si le gouvernement ne participe pas aux opérations d'arbitrage ou de couverture, le ministère des Finances tient compte dans le budget de toute hausse imprévue des dépenses due aux fluctuations des devises pour certains ministères comme les Affaires étrangères.

I. Cour suprême du Canada

Les sénateurs ont constaté que le budget proposé pour la Cour suprême du Canada avait reculé de 2,7 millions de dollars. M. Pagan a indiqué que cela s'explique par l'achèvement d'un projet de mise à niveau des ordinateurs — modernisation de la Cour, projet audiovisuel et de TI. Comme il s'agissait d'une dépense ponctuelle, le budget de la Cour a diminué par rapport à l'an passé. De plus, les dépenses semblent être des dépenses de fonctionnement, car elles se situent sous le seuil de 5 millions de dollars établi pour qu'il s'agisse de dépenses en immobilisations. À ce niveau, la Cour aurait pu en assumer le coût à même son programme de fonctionnement.

J. Exportation et développement Canada

Les sénateurs ont fait observer que des paiements ont été faits à Exportation et développement Canada. Ils soulignent que ces paiements sont inférieurs de 600 millions de dollars à ce qu'ils étaient l'année passée. Les représentants n'ont pu pour le moment indiquer la raison précise de ce déclin ni même le but de ces paiements. Ils ont convenu de se pencher sur la question et d'en informer le Comité à une date ultérieure.

CONCLUDING COMMENTS

These and other matters were discussed during the Committee's examination of the 2008-2009 Main Estimates. In the coming months the Committee intends to return to some of these topics and other items in the current Estimates in order to more fully examine the government's spending plans for the 2008-2009 fiscal year and to report on this work at a future date.

The Standing Senate Committee of National Finance respectfully submits its First Interim Report on the 2008-2009 Estimates.

CONCLUSIONS

Ces questions ont été abordées, entre autres, au cours de l'étude du Budget principal des dépenses pour 2008-2009 que le Comité a faite. Dans les mois à venir, ce dernier compte revenir sur certaines de ces questions et sur d'autres postes du budget actuel afin d'examiner de manière plus approfondie les plans de dépenses du gouvernement pour l'exercice 2008-2009 et de présenter un rapport afférent plus tard.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soumet respectueusement son premier rapport provisoire sur le Budget principal des dépenses de 2008-2009.

Tuesday, March 11, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

NINTH REPORT

Your Committee, to which were referred the 2007-2008 Estimates, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, November 13, 2007, examined the said Estimates and herewith presents its report on *The Financial Security for Seniors: Entitlements and Retroactivity Provisions under the Canada Pension Plan.*

Respectfully submitted,

Le mardi 11 mars 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été référé le Budget des dépenses 2007-2008, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 13 novembre 2007 examiné ledit Budget et présente ici son rapport sur son Étude de la sécurité financière des personnes âgées : Les prestations et paiements rétroactifs auxquels elles ont droit aux termes des dispositions du Régime de pensions.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

REPORT ON THE FINANCIAL SECURITY FOR SENIORS: ENTITLEMENTS AND RETROACTIVITY PROVISIONS UNDER THE CANADA PENSION PLAN

INTRODUCTION

The Standing Senate Committee on National Finance met on Tuesday, 4 December 2007 in order to examine the topic of financial security for seniors and, in particular, the entitlements and retroactivity provisions under the Canada Pension Plan (CPP). Two sets of witnesses appeared before it. Appearing in the first panel of stakeholders were:

- Mr. Richard Shillington, Senior Associate, Informetrica Limited; and
- Mr. Bill Gleberzon, Director of Government Relations, Canada's Association for the Fifty Plus.

The second panel was composed of government officials:

- Mr. Dominique La Salle, Director General, Seniors and Pensions Policy Secretariat, Human Resources and Social Development Canada;
- Mr. Philippe Rabot, the Commissioner of Review Tribunals Canada Pension Plan/Old Age Security;
- Mr. Yves Giroux, Senior Chief, Social Policy Division, Federal Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance;
- Ms. Suzan Kalinowski, Chief, Income Security, Social Policy, Federal Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance;
- Mr. Jean Claude Ménard, Chief Actuary, Office of the Superintendent of Financial Institutions; and
- Ms. Pam Menchions, Director of Operations Management, Service Canada.

OVERVIEW

As the second tier of Canada's retirement income system, the Canada Pension Plan (CPP) provides contributors with retirement pensions, disability benefits, benefits for survivors, children's benefits, and a death benefit. In 2005-2006, 4 million people received benefits totalling \$25 billion.

CPP is funded by the contributions of Canadian employees and their employers. The employee and employer contribution rate is 4.95%, and the self-employed contribution rate is 9.9%. The maximum employer and employee contribution to the plan for 2008 is \$2,049.30, and the maximum self-employed contribution is \$4,098.60.

ÉTUDE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE DES PERSONNES ÂGÉES : LES PRESTATIONS ET PAIEMENTS RÉTROACTIFS AUXQUELS ELLES ONT DROIT AUX TERMES DES DISPOSITIONS DU RÉGIME DE PENSIONS

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales s'est réuni le mardi 4 décembre 2007 pour examiner la question de la sécurité financière des personnes âgées et, plus particulièrement, les prestations et les paiements rétroactifs auxquels elles ont droit aux termes des dispositions du Régime de pensions du Canada (RPC). Deux séries de témoins ont comparu devant lui. Les premiers à témoigner ont été :

- M. Richard Shillington, associé principal, Informetrica Limited et
- M. Bill Gleberzon, directeur des relations gouvernementales, Association for the Fifty Plus du Canada.

Le deuxième groupe se composait de représentants du gouvernement :

- M. Dominique La Salle, directeur général, Secrétariat des politiques sur les aînés et les pensions, Ressources humaines et Développement social Canada;
- M. Philippe Rabot, commissaire, Bureau du commissaire des tribunaux de révision, Régime de pensions du Canada/ Sécurité de la vieillesse;
- M. Yves Giroux, chef principal, Division de la politique sociale, ministère des Finances;
- Mme Suzan Kalinowski, chef, Sécurité du revenu, Politique sociale, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances;
- M. Jean Claude Ménard, actuaire en chef, Bureau du superintendant des institutions financières;
- Mme Pam Menchions, directrice de la gestion des opérations, Service Canada.

APERÇU

Second élément du système de revenu de retraite du Canada, le RPC verse aux ayants droit une pension de retraite, des prestations d'invalidité, des prestations aux survivants, des prestations aux enfants ainsi que des prestations de décès. En 2005-2006, 4 millions de personnes ont reçu des prestations totalisant 25 milliards de dollars.

Le RPC est capitalisé par les cotisations des employés et employeurs canadiens. Le taux de cotisation de l'employé et de l'employeur s'élève à 9,5 p. 100, et celui du travailleur autonome, à 9,9 p. 100. La cotisation maximale de l'employé et de l'employeur s'établit à 2 049,30 \$ pour 2008, et celle du travailleur autonome, à 4 098,60 \$.

CPP retirement pensions are based on how much and for how long one contributes to the fund, as well as the age at which one's pension begins. The pension is approximately 25% of the average annual earnings of the individual over his or her working life, to a current maximum monthly benefit of \$884.58.

CPP revenues can only be used to pay CPP benefits; revenues not immediately required for this purpose are transferred to the CPP Investment Board (CPPIB). The CPPIB is an independent Crown corporation operating at arm's length from governments. It is mandated to invest excess funds in the best interest of contributors and beneficiaries without undue risk of loss. At \$121.3 billion in assets, the CPPIB is the largest single-purpose pension fund in Canada. However, the future liabilities of the fund are also substantial, close to \$500 billion.

Finance officials explained that the plan is on a sound financial footing: the most recent actuarial report on the CPP confirms that the plan will remain financially sustainable at the current contribution rate of 9.9% for at least the next 75 years.

Government of Canada and the provincial governments are co-stewards of the CPP. Under this structure, any substantive changes to the CPP legislation requires the formal consent of at least two thirds of the provinces having at least two thirds of the population of Canada, as well as the approval of the federal Parliament.

RETROACTIVITY PROVISIONS

Eligible individuals aged 65 and older who failed to apply for their CPP benefits may retroactively claim these benefits for a maximum period of up to 11 months. Benefits exceeding 11 months may be paid when the department has made an administrative error or provided erroneous advice, or when a client could not submit an application because of a mental or physical incapacity.

Mr. La Salle of Human Resources and Social Development Canada explained the rationale for the current retroactivity provisions:

The 11 month retroactivity provision was chosen because it was considered to be a reasonable period to accommodate delays in obtaining information or evidence required to make an application, as well as to address ordinary oversights in submitting an application.

He added,

Without limits on retroactivity, CPP benefits could be managed by individuals as a savings program. Beneficiaries could delay applying for CPP benefits so as to take advantage of the Guaranteed Income Supplement (GIS) and provincial income tested programs.

Le montant de la pension de retraite du RPC est fonction du nombre d'années pendant lequel l'employé a travaillé et du montant des cotisations, ainsi que de l'âge de l'employé au moment où il commence à toucher sa pension. La pension équivaut au quart environ de la rémunération annuelle moyenne du cotisant durant sa vie active, la prestation mensuelle maximale étant actuellement de 884.58 \$.

Les revenus du RPC ne peuvent servir qu'au paiement de prestations du régime, et ceux qui ne servent pas immédiatement au paiement des prestations sont transférés à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (OIRPC). Ce dernier est une société d'État sans lien de dépendance avec le gouvernement. Il a pour mandat d'investir, de façon prudente, les fonds excédentaires dans l'intérêt des cotisants et des bénéficiaires. Gérant des actifs de 121,3 milliards de dollars, l'OIRPC constitue la principale caisse de retraite du Canada. Cependant, les obligations financières futures du régime sont également énormes, s'élevant à près de 500 milliards de dollars.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont expliqué que les assises financières du régime sont solides : le plus récent rapport actuariel sur le RPC confirme qu'au taux de cotisation actuel de 9,9 p. 100 le régime restera financièrement viable pour encore 75 ans, au moins.

Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux sont collectivement responsables de la gestion du régime. Compte tenu de cette structure de gestion, toute modification majeure des lois régissant le RPC doit être approuvée officiellement par au moins les deux tiers des provinces comptant au moins les deux tiers de la population, ainsi que par le Parlement fédéral.

DISPOSITIONS RÉTROACTIVES

Les personnes admissibles âgées de 65 ans ou plus qui n'ont pas fait une demande de prestations du RPC peuvent présenter une demande de prestations rétroactive durant une période ne dépassant 11 mois. Au-delà de la période de 11 mois, des prestations pourraient être versées si le ministère a fait une erreur administrative ou fourni un renseignement erroné, ou lorsque l'ayant droit n'a pu présenter une demande en raison d'une incapacité physique ou mentale.

M. La Salle, de Ressources humaines et Développement social Canada, a expliqué pourquoi la période de rétroactivité a été fixée à 11 mois :

Cette période de rétroactivité a été jugée raisonnable car elle permet de tenir compte des retards que peut poser l'obtention de renseignements ou de preuves nécessaires pour faire une demande, et aussi des mesures de suivi courantes qui sont liées au traitement d'une demande.

Il a ajouté:

Sans ces limites, les Canadiens pourraient gérer les prestations du RPC comme s'il s'agissait d'un programme d'épargne. Les bénéficiaires pourraient retarder la présentation de leur demande de prestations de façon à tirer profit du SRG et des programmes provinciaux fondés sur le revenu.

He also noted that the current limitations on retroactivity are mostly consistent with similar programs in Canada, including other federal and provincial income support programs.

Other witnesses explained that eligible individuals aged 65 and older who fail to apply for Quebec Pension Plan (QPP) benefits may retroactively claim those benefits for a maximum period of up to 60 months. In addition, due to the extensive outreach efforts of the provincial government, the QPP has close to a 100% take-up rate. In particular, efforts are made to contact eligible recipients individually, by phone.

OUTREACH INITIATIVES

As one Senator noted, the federal government has stepped-up its outreach measures by launching a comprehensive nationwide print, radio and television advertising campaign to help seniors apply for and receive benefits. It proactively contacts seniors to directly inform them of benefits available to them. As an example, it sent 268,000 application packages for the CPP and Old Age Security (OAS) in the year 2006 alone. In addition, every March the government proactively contacts seniors who did not file a tax return to remind them of their benefits.

In 2006-2007, Human Resources and Social Development Canada mailed out 20,604 letters to people aged 70 and older who were not receiving the CPP. This effort resulted in only 1,877 applications (about 9.1% of total letters sent out).

Since Canadians may choose to apply for the CPP at different ages, the staff of Service Canada, the service delivery unit of Human Resources and Social Development Canada, has been instructed not to invite people to apply for CPP benefits when they apply for OAS benefits.

THE COST OF EXTENDING THE RETROACTIVITY PROVISIONS OF THE CPP

The Office of the Chief Actuary has identified some 26,430 eligible CPP contributors aged 70 and over as of 1 July 2005 who have not yet applied for their retirement benefits. The cost of extending benefits to these contributors, if they were to apply on 1 January 2008, is estimated at a one-time retroactive payment of \$39 million, and \$43 million payable on an ongoing basis until the death of the last survivor of the group, projected in the year 2040. The estimated amount of \$82 million payable in 2008 represents about 0.28% of the total projected annual expenditures of the CPP of \$29 billion

Il a souligné en outre que les limites imposées actuellement à la rétroactivité sont, de façon générale, semblables à celles employées dans des programmes similaires au Canada, dont d'autres programmes de soutien du revenu provinciaux et fédéraux.

D'autres témoins ont expliqué que les personnes admissibles âgées de 65 ans ou plus qui n'ont pas demandé des prestations du Régime de rentes du Québec (RRQ) peuvent présenter une demande rétroactive à cet égard dans un délai maximal de 60 mois. De plus, en raison des importants efforts déployés par le gouvernement provincial pour retrouver les ayants droit, la RRQ affiche un taux de participation de 100 p. 100. En fait, la Régie tente même de rejoindre les ayants droit en les appelant un à un par téléphone.

INITIATIVES D'INFORMATION

Ainsi qu'un sénateur l'a fait remarquer, le gouvernement fédéral a intensifié ses efforts de sensibilisation en lançant une campagne nationale d'information nationale tous azimuts à la télévision, à la radio et dans la presse pour aider les personnes âgées à demander et à recevoir des prestations. De sa propre initiative, il communique directement avec les personnes âgées pour les informer à propos des prestations auxquelles elles ont droit. Par exemple, il a expédié aux ayants droit 268 000 formulaires de demande de prestations du RPC et de la Sécurité de la vieillesse en 2006 seulement. De plus, chaque année, en mars, le gouvernement communique, de sa propre initiative, avec les personnes âgées qui n'ont pas produit une déclaration de revenus afin de leur rappeler qu'elles ont droit à des prestations.

En 2006-2007, Ressources humaines et Développement social Canada a posté 20 604 lettres aux personnes âgées de 70 ou plus qui ne touchaient pas de prestations du RPC. Cet effort s'est traduit par la présentation de 1 877 demandes seulement (soit 9,1 p. 100 du nombre total de lettres envoyées).

Étant donné que les Canadiens peuvent choisir de présenter une demande de prestations du RPC à des âges différents, le personnel de Service Canada, l'équipe de prestations de services de Ressources humaines et Développement social Canada, a reçu l'instruction de ne pas inviter les gens à demander des prestations du RPC lorsqu'ils demandent des prestations de la Sécurité de la vieillesse.

LE COÛT DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE RÉTROACTIVITÉ DU RPC

Le Bureau de l'actuaire en chef a identifié quelque 26 430 cotisants au RPC admissibles âgés de 70 ans ou plus qui, le 1^{er} juillet 2005, n'avaient pas encore présenté leur demande de prestations de pension. Le coût du versement de prestations à ces cotisants, s'ils présentaient une demande le 1^{er} janvier 2008, serait, selon les estimations, égal à un paiement rétroactif ponctuel de 39 millions de dollars, auquel s'ajouterait la somme de 43 millions de dollars que représenteraient les prestations versées par la suite jusqu'au décès du dernier survivant du groupe. Le montant estimatif de 82 millions de dollars payable

for 2008. The cost of the retroactive retirement benefits is based on the current limit of 11 months.

Department of Finance officials noted that the CPP plan is a co stewarded plan with the provinces. Therefore, any issues affecting the financial status of the plan would require the agreement of the provinces.

POSSIBLE RECOMMENDATIONS

A. Change the Retroactivity Provisions of the Canada Pension Plan

Witnesses told the committee that providing full retroactivity of benefits with interest is fair and just; they noted that the CPP is the contributor's money. In their opinion, the federal government's duty as the steward of the fund is to ensure that eligible recipients receive what is their due. Other witnesses suggested that changing the retroactivity provision could have a significant impact on federal expenditures. The Committee feels that this issue deserves more attention and therefore recommends that:

Recommendation 1:

That the federal government consult with the provinces with a view to increasing the retroactivity period for eligible recipients.

B. Review Federal Canada Pension Plan Outreach Efforts

The witnesses suggested that the Federal government needs to assess the effectiveness of its efforts to identify potential Canada Pension Plan recipients that have not yet elected to receive their pension benefits. They also believed that the federal government needs to be more proactive in its outreach efforts, to ensure that there is a higher take up of benefits by eligible recipients. Given the importance of the Canada Pension Plan in the lives of many Canadians, the Committee recommends that:

Recommendation 2:

The Federal Government examine new ways to reach those eligible Canadians that are not yet receiving their Canada pensions; and to encourage Canadians to avail themselves of the benefits to which they are entitled.

en 2008 représente environ 0,28 p. 100 des dépenses annuelles projetées totales de 29 milliards de dollars du RPC pour 2008. Le coût des prestations de pension rétroactives est fonction de la limite actuelle de 11 mois.

Les fonctionnaires du ministère des Finances ont fait ressortir que le RPC est géré par le gouvernement fédéral et les provinces. Par conséquent, tout changement touchant la situation financière du régime nécessite l'accord des provinces.

RECOMMANDATIONS POSSIBLES

A. Modification des dispositions du Régime de pensions du Canada relatives à la rétroactivité

Des témoins ont dit au Comité que ce n'était que justice que d'accorder la pleine rétroactivité des prestations, le RPC étant capitalisé par les cotisations des employés et des employeurs. À leur avis, le devoir du gouvernement fédéral en tant que gestionnaire du fonds consiste à veiller à ce que les bénéficiaires admissibles obtiennent ce qui leur est dû. D'autres témoins ont donné à entendre qu'une modification des dispositions relatives à la rétroactivité aurait une incidence importante sur les dépenses fédérales. Le Comité est d'avis que cette question mérite d'être approfondie et recommande par conséquent :

Recommandation 1:

Que le gouvernement fédéral consulte les provinces en vue d'accroître la période de rétroactivité pour les bénéficiaires.

B. Examen des efforts de sensibilisation concernant le Régime de pensions du Canada

Les témoins ont proposé que le gouvernement fédéral évalue l'efficacité de ses efforts visant à trouver les bénéficiaires du Régime de pensions du Canada qui n'ont pas encore présenté une demande de prestations. Ils croient aussi que le gouvernement fédéral doit être plus proactif dans ses efforts de sensibilisation afin que plus de bénéficiaires reçoivent les prestations auxquelles ils ont droit. Vu l'importance du Régime de pensions du Canada dans la vie de nombreux Canadiens, le Comité recommande :

Recommandation 2:

Que le gouvernement fédéral examine de nouveaux moyens de joindre les Canadiens qui ne touchent pas encore leurs prestations du Régime de pensions du Canada et qu'il les encourage à se prévaloir de leurs droits. Tuesday, March 11, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

TENTH REPORT

Your Committee, to which were referred the 2007-2008 Estimates, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, November 13, 2007, examined the said Estimates and herewith presents its final report.

Respectfully submitted,

Le mardi 11 mars 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été référé le Budget des dépenses 2007-2008, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 13 novembre 2007, examiné ledit Budget et présente ici son rapport final.

Respectueusement soumis,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

FINAL REPORT ON THE 2007-2008 MAIN ESTIMATES

INTRODUCTION

As is customary, the Standing Senate Committee on National Finance held several meetings to examine various aspects of the Government's planned expenditures over the fiscal year 2007-2008. In all, twelve hearings were held, including eight for the 2007-2008 Estimates and two each for the Supplementary Estimates (A) 2007-2008 and Supplementary Estimates (B) 2007-2008. Senior officials from the Treasury Board Secretariat appeared before the Committee on all occasions. Appearing on 20 March 2007 was the Honourable Vic Toews, President of the Treasury Board. The Committee also heard from senior officials from the Office of the Commissioner of the Environment, and the President of the Public Service Commission.

PREVIOUS REPORTS

As a result of these meetings, the Committee submitted five reports to the Senate:

- 1. First Interim Report on the 2007-2008 Estimates (March 2007);
- 2. Second Interim Report on the 2007-2008 Estimates (June 2007);
- 3. Report on the Supplementary Estimates (A), 2007-2008 (November 2007);
- Report on the Study of Financial Security for Seniors: Entitlements and Retroactivity Provisions under the Canada Pension Plan (March 2008);
- 5. Report on the Supplementary Estimates (B), 2007-2008 (March 2008).

OTHER INTERESTS

Several issues were discussed during the hearings on the 2007-2008 Estimates. While most are dealt with in the above mentioned reports, there remain some matters of continuing interest to the Committee. In particular the Committee has begun to examine the appropriations sought to support the operations of a number of positions created by the implementation of the *Federal Accountability Act*. It should be recalled that this Act, which received Royal Assent on 12 December 2006, creates or modifies a number of officer positions. Although they are intended to strengthen accountability of the government and the bureaucracy, to increase transparency of government activities, and to allow for additional oversight of government operations, these are not necessarily Officers or Agents of Parliament. (1) Specifically, the Act created or modified the following positions:

RAPPORT FINAL SUR LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2007-2008

INTRODUCTION

Comme d'habitude, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a consacré un certain nombre de séances à l'étude de divers aspects des dépenses prévues par le gouvernement pendant l'exercice 2007-2008. Il a tenu en tout 12 séances, dont huit ont porté sur le Budget principal des dépenses 2007-2008 et deux sur chacun des deux Budgets supplémentaires 2007-2008, le (A) et le (B). Chaque fois, de hauts représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor ont comparu devant le Comité. L'honorable Vic Toews, président du Conseil du Trésor, a comparu le 20 mars, 2007. Le Comité a également entendu de hauts représentants du Bureau du commissaire à l'environnement et la présidente de la Commission de la fonction publique.

RAPPORTS ANTÉRIEURS

Par suite de ces séances, le Comité a présenté cinq rapports au Sénat :

- 1. Premier rapport intérimaire sur le Budget des dépenses 2007-2008 (mars 2007);
- 2. Deuxième rapport intérimaire sur le Budget des dépenses 2007-2008 (juin 2007);
- 3. Rapport sur le *Budget supplémentaire des dépenses (A)* 2007-2008 (novembre 2007);
- Rapport sur l'étude de la sécurité financière des personnes âgées : droits et dispositions sur la rétroactivité aux termes du Régime de pensions du Canada (mars 2008);
- 5. Rapport sur le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* 2007-2008 (mars 2008).

AUTRES SUJETS QUI ONT INTÉRESSÉ LE COMITÉ

Plusieurs questions ont été abordées au cours des audiences sur le Budget des dépenses 2007-2008. Bien qu'il soit question de la plupart d'entre elles dans les rapports énumérés plus haut, il reste certains sujets qui continuent d'intéresser le Comité. Celui-ci a notamment commencé à étudier les crédits demandés pour soutenir les activités d'un certain nombre de postes créés par suite de la mise en œuvre de la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Il faut se rappeler que cette loi, qui a reçu la sanction royale le 12 décembre 2006, crée ou modifie un certain nombre de postes. Bien qu'il s'agisse de renforcer la responsabilisation du gouvernement et de la bureaucratie, d'améliorer la transparence dans les activités du gouvernement, les titulaires de ces postes ne sont pas nécessairement des mandataires du Parlement⁽¹⁾. Plus précisément, la *Loi* a créé ou modifié les postes suivants :

⁽¹⁾ There is no hard and fast definition of the term "officer of Parliament." Traditionally, in Canada, it has referred to a group of independent, accountability agencies created to assist Parliament in holding ministers and the bureaucracy accountable and to protect various kinds of rights of individual Canadians, or to carry out certain functions independent of the executive. They are responsible to Parliament and both their appointment and removal involve Parliament in some capacity.

⁽¹⁾ Il n'y a pas de définition bien arrêtée de l'expression « mandataire du Parlement ». Au Canada, elle s'est appliquée par le passé à des entités indépendantes créées pour aider le Parlement à exiger des comptes des ministres et de la bureaucratie et protéger divers types de droits des Canadiens ou alors pour se charger de certaines fonctions indépendantes de l'exécutif. Ces mandataires relèvent du Parlement et celui-ci intervient, d'une façon ou d'une autre, dans leur nomination ou leur révocation.

- the Parliamentary Budget Officer,
- the Commissioner of Lobbying,
- the Public Appointments Commissioner,
- the Public Sector Integrity Commissioner,
- the Director of Public Prosecution,
- the Conflict of Interest and Ethics Commissioner, and
- the Procurement Ombudsman.

The Committee held two meetings on this matter during its examination of the 2007-2008 Estimates.

On 11 December 2007, the Committee heard evidence from Joe Wild, Executive Director, Strategic Policy, Corporate Priorities and Planning, Treasury Board of Canada Secretariat TBS, and from Marc O'Sullivan, Acting Assistant Secretary to the Cabinet, Senior Personnel and Special Projects, Privy Council Office (PCO), on aspects of the implementation of the *Federal Accountability Act* (FAA) and specifically on matters concerning positions and offices created or modified under the Act.

Mr. Wild provided a brief overview on the progress of the implementation of legislation. To date, 10 orders-in-council have brought into force all but two elements of the *Federal Accountability Act*. In the first 12 months since enactment, the government has also:

- adopted three sets of regulations, with six more sets of regulations at various stages of development;
- received the results of four major reviews of government policies and operation;
- created or revised five policy instruments or guides with several more underway; and
- made seven Governor-in-Council appointments and established two new oversight bodies; and ratified a major international treaty.

Mr. O'Sullivan provided the Committee with a quick update on a number of Governor-in-Council appointments for positions that were established by the *Federal Accountability Act*. In particular:

- the Conflict of Interest and Ethics Commissioner, Mary Dawson, was appointed on 9 July 2007;
- the Public Sector Integrity Commissioner, Christiane Ouimet, was appointed on 6 August 2007; and
- on 10 September 2007 the government appointed the Procurement Ombudsman Designate, Shahid Minto.

- Directeur parlementaire du budget;
- Commissaire au lobbying;
- Commissaire des nominations publiques;
- Commissaire à l'intégrité du secteur public;
- Directeur des poursuites pénales;
- Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique;
- Ombudsman de l'approvisionnement.

Le Comité a consacré deux séances à cette question au cours de son étude du Budget des dépenses 2007-2008.

Le 11 décembre 2007, le Comité a recueilli le témoignage de Joe Wild, directeur exécutif, Politique stratégique, Priorités et planification ministérielles, Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), et de Marc O'Sullivan, secrétaire adjoint au Cabinet par intérim, Personnel supérieur et projets spéciaux, Bureau du Conseil privé (BCP), au sujet de divers aspects de la mise en œuvre de la *Loi fédérale sur la responsabilité* (LFR) et plus précisément des postes et bureaux créés ou modifiés par cette loi.

M. Wild a donné un bref aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la *Loi*. À ce jour, dix décrets du conseil ont fait entrer en vigueur tous les éléments de la *Loi fédérale sur la responsabilité* sauf deux. Au cours des 12 mois qui ont suivi la promulgation, le gouvernement a également :

- pris trois règlements, six autres étant à divers stades de leur élaboration;
- reçu les résultats de quatre examens majeurs des politiques du gouvernement et de leur application;
- créé ou révisé cinq instruments de politique ou guides, plusieurs autres étant à l'étude;
- fait sept nominations du gouverneur en conseil, établi deux nouvelles instances de surveillance et ratifié un traité international majeur.

M. O'Sullivan présenté au Comité une rapide mise à jour sur un certain nombre de nominations du gouverneur en conseil à des postes créés par la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Plus particulièrement :

- La commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, Mary Dawson, a été nommée le 9 juillet 2007;
- La commissaire à l'intégrité du secteur public, Christiane Ouimet, a été nommée le 6 août 2007;
- Le 10 septembre 2007, le gouvernement a nommé l'ombudsman de l'approvisionnement désigné, Shahid Minto.

Mr. O'Sullivan added that the selection processes are currently underway with respect to the Director of Public Prosecutions and the Parliamentary Budget Officer. In the interim, Mr. Brian Saunders (recently nominated to fill the position) the Acting Director of Public Prosecutions and is assuming responsibility for this office while the selection process, which is being managed by the Department of Justice, is underway. With respect to the Parliamentary Budget officer, Mr. O'Sullivan informed the Committee that a selection process was underway and that the Parliamentary Librarian was being assisted in the recruitment of the first Parliamentary Budget Officer by an executive search firm.

The Federal Accountability Act also established the position of Commissioner of Lobbying to oversee the new Lobbying Act. As Mr. Wild indicated earlier, the required regulations are currently being developed. Mr. O'Sullivan explained that the government intends to launch an open and public selection process shortly so that it may identify a highly qualified candidate to be considered for appointment to this position.

As to the appointment of a Commissioner of Lobbying, Mr. O'Sullivan noted that it will be made once the regulatory process has been completed and the legislation has been brought into force.

Finally, with respect to the Public Appointments Commission, the *Federal Accountability Act* provides that the government may establish a public appointments commission to oversee and report on the selection processes for appointments by the Governor-in-Council to agencies, boards, commissions and Crown corporations. A commission was established administratively by order-in-council on 21 April 2006, prior to the passage and coming into force of the *Federal Accountability Act*, to ensure full implementation at the earliest opportunity. The government appointed persons, Hassan Khasrowshahi, the Honourable

Roy McLaren, and Jacqueline Boutet as members of the commission, and nominated Gwyn Morgan to be chairperson. On 16 May 2006 the Standing Committee on Government Operations and Estimates of the House of Commons rejected Mr. Morgan's nomination, following which the three members of the commission tendered their resignation. He added that as part of the government's initial attempt to establish the commission, a secretariat was created to support the work of the commission and it has continued to do so. To this end, it has run over 80 open selection processes to fill key positions.

To examine further the process of establishing these new positions the Committee on 12 February 2008, heard from Mr. William R. Young, Parliamentary Librarian, Library of Parliament on the progress towards establishing the position of the Parliamentary Budget Officer and from Mr. Shahid Minto, the Procurement Ombudsman Designate, Office of the Procurement Ombudsman of Canada.

A. The Parliamentary Budget Officer

Mr. Young reviewed the role and mandate of the Parliamentary Budget Officer (PBO) as laid out in the Act. He then outlined to the Committee the steps taken to-date in creating

M. O'Sullivan a ajouté que les processus de sélection étaient en marche pour le directeur des poursuites pénales et le directeur parlementaire du budget. Dans l'immédiat, M. Brian Saunders demeure le directeur par intérim des poursuites pénales poste auquel il a récemment été nommé et dont il assume la responsabilité de ce poste tandis que se déroule le processus de sélection, qui est géré par le ministère de la Justice. Quant au directeur parlementaire du budget, M. O'Sullivan a informé le Comité qu'un processus de sélection était en cours et qu'une maison de recrutement de cadres aidait le bibliothécaire parlementaire à recruter le premier titulaire de ce poste.

La Loi fédérale sur la responsabilité a également établi le poste de commissaire au lobbying. Comme M. Wild l'avait dit plus tôt, le règlement nécessaire est actuellement en voie d'élaboration. M. O'Sullivan a expliqué que le gouvernement entendait lancer sous peu un processus de sélection public pour trouver un candidat hautement qualifié qu'on pourrait nommer à ce poste.

Quant à la nomination du commissaire au lobbying, M. O'Sullivan a dit qu'elle se ferait une fois le règlement terminé et les dispositions législatives mises en vigueur.

Enfin, en ce qui concerne la Commission des nominations publiques, la Loi fédérale sur la responsabilité dispose que le gouvernement peut constituer la Commission, chargée de surveiller les processus de sélection des candidats à des nominations du gouverneur en conseil aux conseils, commissions, sociétés d'État et autres organismes et en faire rapport. La Commission a été mise sur pied administrativement par décret du conseil le 21 avril 2006, avant l'adoption et l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la responsabilité pour garantir une mise en œuvre complète dès que possible. Le gouvernement a nommé comme membres de la Commission, Hassan Khasrowshahi, l'honorable Roy McLaren et Jacqueline Boutet, et il a proposé la candidature, à titre de président, de Gwyn Morgan. Le 16 mai 2006, le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires a rejeté la nomination de M. Morgan, après quoi les trois membres de la Commission ont remis leur démission. Le témoin a ajouté que, lorsqu'il a tenté d'établir la Commission, il a mis sur pied un secrétariat pour appuyer le travail de la Commission et que ce secrétariat reste à l'œuvre. Il a organisé plus de 80 concours publics pour combler des postes clés.

Pour poursuivre son examen de la mise en place de ces nouveaux postes, le Comité a entendu le 12 février 2008 le témoignage de M. William R. Young, bibliothécaire parlementaire, qui a fait état des progrès accomplis en vue d'établir le poste de directeur parlementaire du budget, et M. Shahid Minto, ombudsman de l'approvisionnement désigné, du Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement du Canada.

A. Directeur parlementaire du budget

M. Young a passé en revue le rôle et le mandat du directeur parlementaire du budget (DPB) qui sont définis dans la *Loi*. Il a ensuite expliqué au Comité les mesures prises jusque-là pour créer

the position of the Parliamentary Budget Officer (PBO) including the wide ranging consultation with the public service community that will have to work closely with the PBO. Once the job description was completed, the classification was determined by the Privy Council Office and the commensurate salary level was set by that decision. On that basis a cross country search for suitable candidates was begun with the intent of providing the names of three candidates that could be recommended to the Leader of the Government in the House of Commons, as required by the Act.

After an exhaustive search, some 14 highly competent individuals were identified and approached for interviews by a selection committee formed and chaired by the Parliamentary Librarian. Although the selection committee was able to identify suitable candidates for recommendation to the Leader of the Government, no candidate was willing to accept the position at the then current level of classification and salary.

Mr. Young explained that after canvassing of past and present senior level public servant, there was a sense that the position was under classified and that any individual holding such a position would not be able to interact effectively with the administrators of the various departments whose cooperation would be required to carry out the function of the PBO. Consequently, candidates were reluctant to put their names forward for the position.

Mr. Young explained that the matter is now under consideration by the government and he awaits the decision.

The Committee is concerned about the delay in filling this position which is of great importance in facilitating the work done by parliamentarians. The Committee therefore recommends that:

Recommendation 1:

The classification of the Parliamentary Budget Officer position should be raised.

B. The Procurement Ombudsman

Mr. Shahid Minto, the Procurement Ombudsman Designate explained that following a nationally advertised selection process, he was appointed in September 2007, through an order-in-council, to the position of Procurement Ombudsman Designate. The appointment is on a designate basis because the regulations that fully prescribe the duties and functions of the ombudsman have not yet been issued. He explained that the *Federal Accountability Act* provides for the appointment of a procurement ombudsman who will operate at arm's length from government departments to promote fairness, openness and transparency in federal procurement processes. The office's mandate, which ultimately depends on the final form of the regulations, is four-fold:

1. To conduct reviews of the procurement practices of departments and agencies and to develop detailed recommendations designed to strengthen fairness, openness and transparency of government procurement.

le poste, notamment de vastes consultations dans les milieux de la fonction publique qui devront entretenir une étroite collaboration avec le DPB. Une fois rédigée la description de poste, le Bureau du Conseil privé en a établi la classification et l'échelle salariale a été fixée en conséquence. À partir de là, on a lancé à l'échelle nationale une recherche de candidats. Il s'agissait de fournir les noms de trois candidats qui pourraient être recommandés au leader du gouvernement à la Chambre des communes, comme la *Loi* l'exige.

Au terme d'une longue recherche, on avait trouvé environ 14 personnes hautement compétentes et on les avaient pressenties pour qu'elles se présentent à une entrevue avec le comité de sélection, formé et présidé par le bibliothécaire parlementaire. Le comité de sélection a trouvé des candidats qu'il pouvait recommander au leader du gouvernement, mais aucun d'entre eux n'était prêt à accepter le poste aux niveaux de classification et de traitement prévus.

M. Young a expliqué que, après avoir discuté avec des hauts fonctionnaires, anciens ou toujours en poste, il avait l'impression que la classification du poste n'était pas assez élevée et que le titulaire aurait du mal à interagir efficacement avec les administrateurs des divers ministères dont la coopération lui serait nécessaire pour pouvoir s'acquitter des fonctions de DPB. C'est pourquoi les candidats répugnaient à ce que leur nom soit présenté.

M. Young a expliqué qu'il attendait la décision du gouvernement, qui avait été saisi du problème.

Le Comité s'inquiète du retard à combler un poste qui a une grande importance si on veut faciliter le travail des parlementaires. Il recommande donc :

Recommandation 1:

Il faudrait relever la classification du poste de directeur parlementaire du budget.

B. Ombudsman de l'approvisionnement

M. Shahid Minto, ombudsman de l'approvisionnement désigné, a expliqué que, après un concours lancé à l'échelle nationale, il avait été nommé en septembre 2007 par décret du conseil au poste d'ombudsman de l'approvisionnement désigné. Le poste est « désigné » parce que le règlement qui décrit complètement les devoirs et fonctions de l'ombudsman n'a pas encore été publié. Le témoin a expliqué que la *Loi fédérale sur la responsabilité* prévoyait la nomination d'un ombudsman indépendant du gouvernement et chargé de favoriser l'équité, l'ouverture et la transparence dans les processus d'approvisionnement du gouvernement. Le mandat de l'ombudsman, qui dépendra en fin de compte de la version finale du règlement, comprend quatre éléments :

 Examiner les pratiques d'acquisition des ministères et organismes et formuler des recommandations détaillées en vue d'améliorer l'équité, l'ouverture et la transparence de ces pratiques.

- 2. To respond to complaints from suppliers related to contract award and contract administration. For complaints regarding the awarding of contracts, the mandate is limited to contracts worth up to \$25,000 for goods and up to \$100,000 for services. There are no dollar value restrictions on the office's ability to address complaints about contract administration.
- 3. To establish an alternative dispute resolution process that can enable the government and suppliers to avoid costly litigation when disputes arise.
- 4. To perform, as directed by the Minister of Public Works and Government Services Canada, any other duties or functions relating to the procurement practices of government departments.

He noted that the *Federal Accountability Act* does not give the office the authority to review procurement of accommodations through leasing, lease purchase or outright purchase. The mandate is focused on reviewing procurement of goods and services, including construction contracts. The Procurement Ombudsman will not make policy, and it will be the responsibility of deputy heads to implement the POC's recommendations.

Since his appointment he has worked to ensure that the office is up and running as soon as the regulations come into effect. He has also sought to develop draft standards, criteria and procedures for various aspects of the mandate. His staff has developed website content as well as communication tools and outreach programs to make their services known and easily accessible. They are working closely with Department of Justice officials to design the alternative dispute resolution process. Finally, they have reviewed the proposed Procurement Ombudsman regulations and have provided detailed analyses and comments to the government.

He felt it important to highlight what he believed to be a key issue: How do we ensure that the Office of the Procurement Ombudsman operates, and is seen to operate, in an independent and neutral manner?

The government has taken a number of steps to ensure the independence and viability of the office — such as selecting the Ombudsman through a nationally advertised competitive process, making the appointment through an order-in-council, and providing a reasonable start-up and ongoing operational budget. Nonetheless, the Federal Accountability Act clearly stipulates that the ombudsman will submit an annual report to the Minister of Public Works and Government Services (PWGSC) who, in turn, is required to table the report in Parliament. Furthermore, the Ombudsman is not set up as a separate entity under the Financial Administration Act. The Office of the Procurement Ombudsman receives its funding through a PWGSC appropriation. As a result, the deputy minister's accountability for the management of public funds, property and human resources, as well as his role as chief accounting officer, extend to this office.

- 2. Répondre aux plaintes des fournisseurs concernant l'attribution et l'administration des marchés. En ce qui concerne les plaintes qui visent l'attribution des marchés, le mandat est limité aux marchés d'une valeur maximum de 25 000 \$ pour les biens et de 100 000 \$ pour les services. Aucune restriction quant à la valeur n'est prévue pour les plaintes qui visent l'administration des marchés.
- Établir un mécanisme extrajudiciaire de règlement des différends qui permette au gouvernement et aux fournisseurs d'éviter de coûteux litiges.
- 4. Exercer, à la demande du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, toute autre fonction liée aux pratiques d'approvisionnement des ministères.

Le témoin a signalé que la *Loi fédérale sur la responsabilité* ne donnait pas au titulaire du poste le pouvoir d'examiner l'acquisition de locaux par crédit-bail, bail-achat ou simple achat. Le mandat est axé sur l'examen de l'acquisition de biens et services, ce qui englobe les marchés de construction. L'ombudsman n'établira pas de politique, et il incombera aux administrateurs de mettre en œuvre ses recommandations.

Depuis qu'il a été nommé, l'ombudsman s'efforce de préparer le bureau pour qu'il soit en mesure de se mettre à l'œuvre dès que le règlement entrera en vigueur. Il s'est aussi attaché à élaborer des projets de normes, de critères et de procédures pour s'acquitter de divers aspects de son mandat. Son personnel a préparé le contenu d'un site Web ainsi que des outils et des programmes de communication pour faire connaître les services de l'ombudsman et les rendre facilement accessibles. Il travaille en étroite collaboration avec les fonctionnaires du ministère de la Justice à la conception d'un mécanisme extrajudiciaire de règlement des différends. Enfin, il a examiné le projet de règlement sur l'ombudsman de l'approvisionnement et remis au gouvernement des analyses et observations détaillées.

Le témoin a jugé important de souligner ce qui lui semble un enjeu central : comment veiller à ce que le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement joue et paraisse jouer son rôle en toute indépendance et impartialité?

Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures afin de garantir l'indépendance et la pérennité de la fonction — par exemple, la sélection de l'ombudsman au moyen d'un concours à l'échelle nationale, la nomination par décret et l'octroi d'un budget de démarrage et de fonctionnement raisonnable. La *Loi fédérale sur la responsabilité* n'en dispose pas moins que l'ombudsman doit remettre un rapport annuel au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) qui, à son tour, est tenu de déposer le rapport au Parlement. Le Bureau de l'ombudsman ne constitue pas non plus une entité distincte aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ses fonds lui viennent d'un crédit de TPSGC. Par conséquent, la responsabilité du sous-ministre à l'égard de la gestion des fonds publics, des biens et des ressources humaines et son rôle d'agent comptable principal s'étendent à ce bureau.

Mr. Minto explained that discussions are currently under way to ensure that the specific roles and accountability of both the deputy minister and the Procurement Ombudsman are respected. A Memorandum of Understanding is to be signed shortly between the two organizations. To further ensure the Ombudsman's independence, the office will use its own resources to develop its communications products and reports. They are consulting with the Department of Justice to develop the best way for the office to obtain independent legal support.

Senators were interested in several aspects of the mandate and role of the Procurement Ombudsman. Mr. Minto provided further elaboration and clarifications in response to Senators' questions. In particular Senators were concerned that the ceilings of \$25,000 for goods and up to \$100,000 for services for complaints regarding the awarding of contracts were not adequate. Mr. Minto explained that this ceiling was set because the Act appeared to try and avoid overlap with the mandate of the Canadian International Trade Tribunal (CITT), which has the mandate to look at complaints pertaining to awards of contracts over these limits. His understanding is that it was felt that there was a gap because no one was reviewing complaints regarding the awarding of contracts below the CITT limits. Senators observed that the CITT has an international role, not a domestic role. Since there does not seem to be any opportunity for domestic firms to complain about contracts awarded above the existing ceiling the Committee recommends that:

Recommendation 2:

The government should increase the ceilings on the value of contracts subject to review by the Procurement Ombudsman.

Senators were also concerned that the *Federal Accountability Act* does not give the office of the Procurement Ombudsman the authority to review procurement of accommodations through leasing, lease purchase or outright purchase. These are significant transactions of the federal government that are often enough contentious. Therefore, the Committee recommends that:

Recommendation 3:

The Procurement Ombudsman be given the power to review procurement of federal accommodations obtained through leasing, lease purchase or outright purchase.

CONCLUSION

During its meetings on the 2007-2008 Estimates, the Committee deliberated on these and other matters. The Standing Senate Committee on National Finance respectfully presents its final report on the 2007-2008 Estimates.

M. Minto a expliqué que des discussions se déroulaient actuellement au sujet du respect des rôles et de la responsabilité propres du sous-ministre et de l'ombudsman. Les deux parties signeront sous peu un protocole d'entente. Pour mieux garantir l'indépendance de l'ombudsman, le Bureau utilisera ses propres ressources pour préparer ses produits de communication et ses rapports. Il consulte le ministère de la Justice pour trouver le meilleur moyen d'obtenir des services juridiques indépendants.

Les sénateurs se sont intéressés à plusieurs aspects du mandat et du rôle de l'ombudsman de l'approvisionnement. Répondant aux questions des sénateurs, M. Minto a fourni des précisions et des éclaircissements. Les sénateurs étaient particulièrement préoccupés par les plafonds, jugés insuffisants, de 25 000 \$ pour les marchandises et de 100 000 \$ pour les services, dans le cas des plaintes visant l'attribution des marchés. M. Minto a expliqué que ces plafonds avaient été fixés parce que la Loi semble viser à éviter le chevauchement avec le mandat du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE), qui est chargé des plaintes portant sur les marchés d'une valeur supérieure à ces limites. Selon le témoin, on avait l'impression qu'il existait une lacune, puisque personne n'examinait les plaintes sur l'attribution des marchés d'une valeur inférieure aux limites fixées au TCCE. Les sénateurs ont fait remarquer que le rôle du TCCE se situait au niveau international, non pas national. Étant donné que les entreprises canadiennes ne semblent pas avoir la possibilité de porter plainte au sujet de l'attribution de marchés d'une valeur supérieure aux plafonds existants, le Comité recommande :

Recommandation 2:

Que le gouvernement relève les valeurs plafonds des marchés que l'ombudsman de l'approvisionnement peut examiner.

Les sénateurs ont également exprimé des préoccupations parce que la *Loi fédérale sur la responsabilité* ne donne pas à l'ombudsman de l'approvisionnement le pouvoir d'examiner l'acquisition de locaux par crédit-bail, bail-achat ou simple achat. Ce sont là des opérations importantes du gouvernement fédéral qui prêtent souvent à controverse. Le Comité recommande donc :

Recommandation 3:

Que l'ombudsman de l'approvisionnement ait le pouvoir d'examiner l'acquisition de locaux fédéraux par crédit-bail, bail-achat ou simple achat.

CONCLUSION

Au cours des séances qu'il a consacrées à l'étude du Budget des dépenses 2007-2008, le Comité a délibéré sur ces sujets, entre autres. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales présente respectueusement son rapport final sur le Budget des dépenses 2007-2008.

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 4, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:35 a.m. to examine the Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2009.

Senator Joseph A. Day (Chair) presiding.

[Translation]

The Chair: Good day and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. My name is Joseph Day. I am the Chair of this committee and I represent the province of New Brunswick in the Senate.

[English]

Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. The committee's field of interest is government spending and operations, including reviewing the activities of officers of Parliament and various individuals and groups that help parliamentarians hold the government to account. We hold the government to account by reviewing the estimates of expenditures and funds made available to officers of Parliament to perform their functions, and through budget implementation acts and other matters referred to this committee by the Senate.

Today, we examine the 2008-09 estimates, which were tabled in the Senate on Thursday of last week and immediately referred to this committee for review. As is customary, the committee anticipates that several meetings will be required to complete a thorough review of these estimates, and we will have those meetings throughout the year. We maintain our mandate to examine these estimates throughout the coming fiscal year, which begins on April 1, 2008, and continues to the end of March of 2009.

Our initial examination will begin today with the appearance of two officials from Treasury Board Secretariat. To explain the federal government's planned spending and the main features of these estimates, I am pleased to welcome back Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; and Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

Welcome, gentlemen. The floor is yours. Although honourable senators have only had the Main Estimates for next year for a few days, I am sure questions will flow from the estimates and your presentation.

[Translation]

Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chairman, for this opportunity to be here today to speak to you about the Main Estimates 2008-2009 tabled on February 28 last.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 4 mars 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 35 pour étudier le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009.

Le sénateur Joseph A. Day (président) occupe le fauteuil.

[Français]

Le président : Bonjour et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je m'appelle Joseph Day, je suis président du comité et je représente la province du Nouveau-Brunswick au Sénat.

[Traduction]

Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Le comité a pour mandat de se pencher sur les opérations et les dépenses du gouvernement, et notamment d'examiner les activités des hauts fonctionnaires du Parlement et de divers particuliers ou groupes qui aident les parlementaires à demander des comptes au gouvernement. Nous tenons le gouvernement responsable en examinant les budgets des dépenses et les fonds mis à la disposition des mandataires du gouvernement pour exercer leurs fonctions, de même qu'en étudiant les lois d'exécution des budgets et autres affaires confiées au comité par le Sénat.

Aujourd'hui, nous nous penchons sur le Budget des dépenses 2008-2009, qui a été déposé au Sénat jeudi dernier et renvoyé immédiatement devant le présent comité pour examen. Comme d'habitude, le comité s'attend à ce que plusieurs réunions soient nécessaires pour mener à bonne fin l'examen approfondi de ce budget, réunions qui se tiendront tout au long de l'année. Notre mandat consiste à examiner ce budget tout au long du prochain exercice, qui commence le 1^{er} avril 2008 et se terminera à la fin de mars 2009.

Nous entreprendrons notre examen, aujourd'hui, en accueillant deux représentants officiels du Secrétariat du Conseil du Trésor. J'ai donc le plaisir de souhaiter de nouveau la bienvenue à MM. Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, qui viendront expliquer en quoi consistent les dépenses prévues par le gouvernement fédéral ainsi que les principales caractéristiques de ce budget.

Bienvenue messieurs. La parole est à vous. Même si les honorables sénateurs n'ont en main que depuis quelques jours le Budget principal pour l'année qui vient, je suis sûr qu'ils auront des questions à formuler par suite de votre exposé.

[Français]

Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévision de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada: Merci, monsieur le président, de nous donner l'occasion d'être ici aujourd'hui pour vous parler du Budget principal des dépenses 2008-2009 qui a été déposé le 28 février dernier.

[English]

With me today is Mr. Pagan. After my preliminary remarks, both Mr. Pagan and I will be pleased to answer your questions.

Let me begin with an overview of the 2008-09 Main Estimates. I hope you have in front of you the presentation that the clerk distributed. It will outline the purpose of the Main Estimates and situate this fiscal year's Main Estimates in a comparative context.

Page 2 of our presentation outlines the purpose of the Main Estimates, which is three-fold: to support the government's forthcoming request to Parliament for voted authority to spend public funds by presenting information on both budgetary and non-budgetary spending authorities, including all proposed grants and contributions; to identify the spending authorities being sought by individual departments, agencies and appropriation-dependent Crown corporations for the upcoming year, together with a description of their activities and strategic outcomes by program activity and type of payment; and to provide information to Parliament about adjustments to projected statutory spending that have been previously authorized by Parliament.

Page 3 is a graph that provides historical perspective on the Main Estimates and total budgetary spending from 1988-89 through to the current Main Estimates 2008-09. Over the past 20 years, government spending has steadily increased from roughly \$120 billion to the \$220.6 billion in budgetary expenditures presented in the 2008-09 Main Estimates.

Page 4 shows a high-level overview of federal spending for 2008-09. The budgetary expenditure side of the fiscal framework can be broken down into three principal categories: interest payments on the public debt; major statutory program spending, for example, transfers to other levels of government, including equalization and transfers to persons; and direct program spending. The Department of Finance Canada is largely responsible for the first two categories: interest on the debt and major statutory spending estimates. Treasury Board is responsible for the third category, direct program spending, which currently represents about 36 per cent of total budgetary spending.

Page 5 breaks down the Main Estimates and compares the 2008-09 Main Estimates to the previous year. On the left-hand side, under Budgetary, Non-Budgetary, Voted and Statutory, the grid shows the 2007-08 Main Estimates compared to 2008-09 Main Estimates on the right-hand side. Overall, the 2008-09 Main Estimates have increased by \$9.8 billion or 4.6 per cent relative to the 2007-08 Main Estimates. This

[Traduction]

Je suis accompagné aujourd'hui de M. Pagan. Après mes remarques préliminaires, M. Pagan et moi serons ravis de répondre à vos questions.

Permettez-moi de commencer par un survol du Budget principal des dépenses 2008-2009. J'espère que vous avez sous les yeux le texte de présentation que la greffière a distribué. Il expose dans les grandes lignes le but poursuivi et montre bien où se situe, dans un contexte de comparaison, le Budget principal des dépenses de l'exercice qui vient.

À la page 2 de notre document se trouve exposé le but du Budget principal des dépenses, qui comporte trois volets : appuyer la demande d'autorisation formulée par le gouvernement au Parlement en vue de dépenser des fonds publics en présentant des renseignements sur les autorisations de dépenses budgétaires et non budgétaires, y compris toutes les subventions et contributions proposées; annoncer les autorisations de dépenser parlementaires que cherche à obtenir chaque ministère, organisme et société d'État tributaire d'affectations budgétaires pour l'exercice à venir et décrire leurs activités et résultats stratégiques, par activité de programme et type de paiement; enfin, fournir également au Parlement des renseignements sur les ajustements de dépenses législatives déjà autorisées.

À la page 3, on trouve un graphique présentant une perspective historique du Budget principal des dépenses et du total des dépenses budgétaires de 1988-1989 au Budget principal des dépenses 2008-2009 actuel. Au cours des vingt dernières années, les dépenses du gouvernement n'ont cessé de croître, passant grosso modo de 120 milliards à 220,6 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2008-2009.

La page 4 donne un aperçu très général des dépenses fédérales pour 2008-2009. À l'intérieur du cadre financier du gouvernement, le volet des dépenses budgétaires peut être subdivisé en trois grandes catégories : les paiements d'intérêt sur la dette publique; les dépenses relatives aux principaux programmes législatifs, par exemple, les transferts à d'autres ordres de gouvernement, notamment la péréquation et les transferts aux particuliers; enfin, les dépenses de programmes directes. Le ministère des Finances assume en majeure partie la responsabilité découlant des deux premières catégories, à savoir les intérêts sur la dette et le budget des dépenses se rapportant aux principaux programmes législatifs. Pour sa part, le Conseil du Trésor assume la responsabilité des dépenses relatives à la troisième catégorie, à savoir les dépenses de programmes directes, qui représentent actuellement environ 36 p. 100 du total des dépenses budgétaires.

La page 5 présente une ventilation du Budget principal des dépenses 2008-2009 et une comparaison à celui de l'exercice précédent. Dans la partie de gauche, sous les rubriques Dépenses budgétaires et Dépenses non budgétaires, votées et législatives, figure le Budget principal des dépenses 2007-2008, alors que le Budget principal des dépenses 2008-2009 est présenté dans la partie de droite du tableau. Dans l'ensemble, le Budget principal

figure includes an increase of \$10.3 billion in budgetary spending and a decrease of \$522.8 million in non-budgetary spending. Non-budgetary spending is a much smaller number.

On page 6, to give the committee a closer look at the Main Estimates, we break the number down to total spending by department, by type of payment and program spending by sector. In Part II of the Main Estimates, spending is broken down by department and program activity. With respect to types of payments, we look at transfers to persons and governments, other transfer payments, other operating expenditures and debt, and we also break down the spending by sector.

On page 7, among the departmental initiatives contributing to the \$4 billion increase in voted spending, which shows in the table a couple of slides back, the main areas to focus on are listed here. Re-profiling between fiscal years of funds for specific initiatives in 37 departments and agencies is \$1.8 billion. The funding to strengthen the independent capacity of the Canadian Forces to defend Canada's national sovereignty and security is \$815.2 million. The funding to establish the First Nations Market Housing Fund is \$150 million. The funding for additional police officers for the RCMP is \$140 million. The funding for RCMP contract policing services to provinces, territories and municipalities is \$120 million. Finally, the funding for major capital defence projects, including airlift capacity, tank replacement and howitzers for National Defence is \$119 million. All these items, with the exception of re-profiling, you will have seen before in Supplementary Estimates (A) and Supplementary Estimates (B). Those estimates are now carried forward into the Main Estimates.

Page 8 show the Main Estimates broken down by types of payments. There are five categories: transfers to other levels of government, \$45.3 billion; transfers to persons, \$51.2 billion; other transfer payments and subsidies, \$30 billion; departmental operating and capital, \$60.4 billion; and public debt, \$33.7 billion.

Page 9 shows an array of program spending by sector. We group the 126 organizations that we cover in the Main Estimates into 10 sectors to look at how much is social spending, economic spending and so on.

des dépenses 2008-2009 accuse une augmentation de 9,8 milliards de dollars ou de 4,6 p. 100 par rapport à 2007-2008. Ces chiffres englobent une augmentation de 10,3 milliards de dollars dans les dépenses budgétaires et une diminution de 522,8 millions de dollars dans les dépenses non budgétaires, lesquelles sont beaucoup moins élevées.

Afin de permettre au comité d'examiner de plus près le Budget principal des dépenses, nous avons réparti, à la page 6 de notre document, le budget global entre les dépenses totales par ministère, les types de paiement et les dépenses de programmes par secteur. Dans la partie II du Budget principal, les dépenses sont réparties par ministère et activité de programmes. En ce qui concerne les types de paiement, il y a les transferts aux particuliers et aux gouvernements, les autres paiements de transfert, les autres dépenses de fonctionnement et la dette, et nous avons également établi une répartition des dépenses par secteur.

Parmi les initiatives des ministères qui ont contribué à l'augmentation de 4 milliards de dollars au chapitre des dépenses votées, comme l'indique le tableau qu'on peut voir en reculant de quelques diapositives, les principaux postes à retenir sont ceux qui figurent à la page 7. Les fonds réaffectés entre exercices pour des initiatives particulières dans 37 ministères et organismes s'élèvent à 1,8 milliard de dollars. Les fonds destinés à accroître la capacité indépendante des Forces canadiennes de défendre la souveraineté et la sécurité nationales du Canada atteignent 815,2 millions de dollars. Le financement pour la création du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières nations s'établit à 150 millions de dollars. Les fonds prévus pour l'embauche de policiers sont de 140 millions de dollars. Les fonds pour les services de police à contrat de la GRC aux provinces, aux territoires et aux municipalités s'élèvent à 120 millions de dollars. Enfin, les fonds prévus pour d'importants projets d'immobilisations comme la capacité de transport aérien, le remplacement de chars d'assaut et l'acquisition de howitzers pour la Défense nationale sont de 119 millions de dollars. Tous ces postes budgétaires, à l'exception des fonds qui ont été réaffectés, ont déjà été portés à votre attention dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A) et du Budget supplémentaire des dépenses (B). Ces dépenses sont maintenant reportées au Budget principal.

À la page 8, on peut voir le Budget principal des dépenses réparti en fonction des types de paiement. On trouve cinq catégories, à savoir : les transferts aux autres paliers de gouvernement, soit 45,3 milliards de dollars; les transferts aux particuliers, soit 51,2 milliards de dollars; les autres paiements de transfert et subventions, soit 30 milliards de dollars; les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital des ministères, soit 60,4 milliards de dollars; ainsi que le budget de la dette publique, qui s'établit à 33,7 milliards de dollars.

À la page 9, figure un éventail de dépenses de programmes par secteur. Nous avons regroupé les 126 organisations visées dans le Budget principal des dépenses en dix secteurs afin de voir à combien s'élèvent les dépenses relatives aux programmes sociaux, les dépenses de nature économique et ainsi de suite.

Overall, the largest portion of program spending is devoted to social programs, which account for \$100.7 billion, or 45.7 per cent of total program spending for 2008-09. Of the remainder, spending on public debt charges, international, immigration and defence programs and general government services account for an additional \$87.6 billion, or 39.7 per cent of total spending.

Page 10 shows the breakdown in the social sector, which comprises those departments and agencies that deliver programs that aim to promote the health and well-being of Canadians and foster equality of access to the benefit of Canadian society. At 45.7 per cent, spending for social programs represents by far the largest proportion of total program spending. Of that amount, \$20.3 billion, or 20.3 per cent, will be for direct program spending, and \$80.4 billion, or 79.8 per cent, will be for major transfers such as elderly benefits. Compared to the previous year, this sector's spending in 2008-09 is set to increase by \$3.3 billion, or 3.4 per cent.

On page 11, the cultural programs sector comprises those departments and agencies that deliver programs that support the growth and development of Canadian cultural life, participation and equity in Canadian society, the nation's linguistic duality and diverse multicultural heritage, and the preservation of its national parks, historic sites and heritage. Proposed spending in this sector in 2008-09 is estimated at \$4 billion, which represents 2.4 per cent of total program spending. Compared to the previous year, this sector's spending is set to increase by \$151.7 million, or 3.9 per cent.

Page 12 looks at environmental and resource-based programs. This sector comprises those departments and agencies that deliver programs that promote the sustainable development of Canada's environment, natural resources and agriculture industries. Proposed spending in this sector in 2008-09 is estimated at \$8.5 billion, which represents 5.1 per cent of total program spending. Compared to the previous year, 2008-09 spending in this sector is forecast to increase by \$620.9 million, or 7.9 per cent.

On page 13, the group of departments, agencies and Crown corporations that constitute the industrial, regional and scientific-technological programs are arrayed. These departments, agencies and Crown corporations deliver programs that foster economic growth and job creation through measures that stimulate private sector investment across Canada, encourage regional development, improve the country's innovation performance and promote a stronger science and technology capability in Canada. Proposed spending in this sector is estimated at \$7.2 billion, which represents 4.4 per cent of total

Globalement, la majeure partie des dépenses est consacrée aux programmes sociaux, qui comptent pour 100,7 milliards de dollars, ou 45,7 p. 100 du total des dépenses de programmes pour 2008-2009. Parmi les autres secteurs, notons que les dépenses relatives aux frais découlant de la dette publique, aux programmes des affaires internationales, de l'immigration et de la défense ainsi qu'aux services gouvernementaux généraux, comptent pour un montant additionnel de 87,6 milliards de dollars, soit 39,7 p. 100 du montant total des dépenses.

La page 10 présente la ventilation des dépenses dans le secteur social, lequel englobe les ministères et organismes qui offrent des programmes visant à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens, de même que l'égalité d'accès aux avantages qu'offre la société canadienne. À 45,7 p. 100, les programmes sociaux constituent de loin la part la plus importante du montant total des dépenses de programmes. De ce montant, 20,3 milliards de dollars, ou 20,3 p. 100, vont aux dépenses de programmes directes, et 80,4 milliards de dollars, ou 79,8 p. 100, aux principaux transferts, tels que les prestations aux aînés. Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses dans ce secteur devraient augmenter de 3,3 milliards de dollars, ou de 3,4 p. 100, en 2008-2009.

À la page 11, le secteur des programmes culturels englobe les ministères et organismes offrant des programmes qui appuient la croissance et l'essor de la vie culturelle canadienne, la participation et l'équité au sein de la société canadienne, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel et diversifié du pays, ainsi que la préservation de ses parcs nationaux, de ses lieux historiques et de son patrimoine. Les dépenses prévues dans ce secteur en 2008-2009 sont estimées à 4 milliards de dollars, ce qui représente 2,4 p. 100 du montant total des dépenses consacrées aux programmes. Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses devraient augmenter de 151,7 millions de dollars, ou de 3,9 p. 100, dans ce secteur.

La page 12 fournit un aperçu des dépenses consacrées aux programmes environnementaux et aux programmes axés sur les ressources. Ce secteur englobe les ministères et organismes offrant des programmes qui visent à promouvoir la mise en valeur durable de l'environnement, des ressources naturelles et des industries liées à l'agriculture au Canada. Le montant des dépenses prévues dans ce secteur en 2008-2009 est estimé à 8,5 milliards de dollars, ce qui représente 5,1 p. 100 du montant total des dépenses de programmes. Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses prévues dans ce secteur pour 2008-2009 devraient augmenter de 620,9 millions de dollars, soit de 7,9 p. 100.

La page 13 présente une ventilation des dépenses des ministères, organismes et sociétés d'État qu'englobe le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie. Ces ministères, organismes et sociétés d'État offrent des programmes qui favorisent la croissance économique et la création d'emplois par le biais de mesures visant à stimuler les investissements du secteur privé à la grandeur du pays, à encourager le développement régional, à améliorer la performance canadienne en matière d'innovation et à promouvoir une plus grande capacité scientifique et technologique au Canada.

program spending. Compared to the previous year, the spending level in 2008-09 is set to increase by \$400.6 million, or 5.9 per cent.

On page 14, the transportation sector comprises those departments, agencies and Crown corporations that deliver transportation programs. Proposed spending in this sector is estimated at \$1.9 billion, which represents less than 1 per cent of total program spending. Compared to the previous year, spending is set to increase by \$209.5 million, or 12.3 per cent.

On page 15, the justice and legal programs sector comprises those departments and agencies that deliver programs covering the administration of justice and law enforcement. Proposed spending in this sector is estimated at \$1.7 billion, which represents less than 1 per cent of total program spending. However, compared to the previous year, this sector's spending is set to decrease by \$157 million, or 8.6 per cent.

On page 16, the security and public safety programs comprise those departments and agencies that deliver programs intended to close security gaps and ensure that the country's national interests and citizens are protected from risks to personal safety. Proposed spending in this sector is estimated at \$7.3 billion, or 4.4 per cent of total program spending. Compared to last year, this sector's spending will increase by \$763 million, or 11.7 per cent.

Page 17 shows the international, immigration and defence programs. This sector covers those departments and agencies that deliver programs that support the security of Canadians, defend Canadian interests, promote a stable international environment and project Canadian values and culture in world affairs. Proposed spending in this sector is estimated at \$25.8 billion, which represents 11.7 per cent of total program spending. Compared to the previous year, this sector's spending has increased by \$1.9 billion, or 7.8 per cent.

Page 18 shows the Parliament and Governor General sector, as we characterize it. It includes the Senate, the House of Commons, the Library of Parliament, the Office of the Ethics Commissioner, the Senate Ethics Officer, and the Office of the Secretary to the Governor General. Proposed spending in this sector in 2008-09 is estimated at \$581.9 million, which represents less than 1 per cent of total program spending. Compared to the previous year, this sector's spending is set to increase by \$25 million, or 4 per cent.

Le montant des dépenses prévues dans ce secteur est estimé à 7,2 milliards de dollars, ce qui représente 4,4 p. 100 du montant total des dépenses consacrées aux programmes. Comparativement à l'exercice précédent, le niveau des dépenses en 2008-2009 devrait connaître une augmentation de 400,6 millions de dollars, soit de 5,9 p. 100.

À la page 14, le secteur des transports englobe les ministères, organismes et sociétés d'État qui offrent des programmes en matière de transports. Le montant des dépenses prévues dans ce secteur est estimé à 1,9 milliard de dollars, ce qui représente moins de 1 p. 100 du montant total des dépenses de programmes. Comparativement à l'exercice précédent, ces dépenses devraient croître de 209,5 millions de dollars, soit de 12,3 p. 100.

Le secteur des programmes en matière de justice et de droit, à la page 15, englobe les ministères et organismes offrant des programmes liés à l'administration de la justice et à l'application de la loi. Le montant des dépenses prévues dans ce secteur est estimé à 1,7 milliard de dollars, ce qui représente moins de 1 p. 100 du montant total des dépenses consacrées aux programmes. Cependant, comparativement à l'exercice précédent, les dépenses dans ce secteur devraient connaître une diminution de 157 millions de dollars, soit de 8,6 p. 100.

À la page 16, les programmes liés à la sécurité publique englobent les ministères et organismes qui offrent des programmes visant à combler les lacunes en matière de sécurité et à faire en sorte que les citoyens canadiens et les intérêts du pays soient à l'abri des risques. Le montant des dépenses prévues dans ce secteur est estimé à 7,3 milliards de dollars, ou à 4,4 p. 100 du montant total des dépenses de programme. Comparativement à l'an dernier, les dépenses dans ce secteur connaîtront un accroissement de 763 millions de dollars, ou de 11,7 p. 100.

La page 17 présente un aperçu des dépenses liées aux programmes d'affaires internationales, d'immigration et de défense. Ce secteur englobe les ministères et organismes qui offrent des programmes visant à assurer la sécurité des Canadiens, à défendre les intérêts du Canada, à promouvoir un contexte international stable et à répandre la culture et les valeurs canadiennes dans le monde. Le montant des dépenses prévues dans ce secteur est estimé à 25,8 milliards de dollars, ce qui représente 11,7 p. 100 du montant total des dépenses consacrées aux programmes. Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses dans ce secteur ont connu une augmentation de 1,9 milliard de dollars, soit de 7,8 p. 100.

La page 18 fait état des dépenses se rapportant au secteur du Parlement et du gouverneur général, comme nous l'appelons. Ce secteur englobe le Sénat, la Chambre des communes, la Bibliothèque du Parlement, le Bureau du commissaire à l'éthique, le conseiller sénatorial en éthique, ainsi que le Bureau du secrétaire du gouverneur général. Le montant des dépenses prévues dans ce secteur en 2008-2009 est estimé à 581,9 millions de dollars, ce qui représente moins de 1 p. 100 du montant total des dépenses consacrées aux programmes. Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses dans ce secteur devraient croître de 25 millions de dollars, ou de 4 p. 100.

Page 19 shows the general government services sector, which includes those departments and agencies that provide central services to support the internal operations of government and includes, under the Department of Finance, fiscal equalization and transfers to territorial governments. Proposed spending for this sector in 2008-09 is estimated at \$27.9 billion, which represents 12.7 per cent of total program spending. Of this amount, \$12 billion, or 42.9 per cent, will be for direct program spending. The remaining \$15.9 billion will be for transfer payments that we touched on previously, such as equalization. Compared to the previous year, this sector's total spending has increased by \$3.7 billion, or 15.4 per cent.

Finally, a breakdown of program spending by sector is shown in the multicoloured graphic in front of you on page 20 and attempts to provide the committee with some detail, including some of the drivers for change in the sectors. In summary, the largest portion of program spending is devoted to social programs, which account for \$100.7 billion, or 45.7 per cent of total program spending. Of the remainder, spending on public debt charges, international, immigration and defence programs and general government services account for an additional \$87.6 billion, or 39.7 per cent of total spending.

[Translation]

I will now be happy to answer your questions and address your comments.

[English]

The Chair: Mr. Pagan, do you have anything to add, or are you here as a backup?

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Treasury Board of Canada Secretariat: I do not have anything to add at this time, senator.

The Chair: I am sure you will have an opportunity to answer some questions.

Do you have a point of clarification, Senator Eggleton?

Senator Eggleton: With respect to page 20, entitled "Program Spending by Sectors," there is reference to "Governor General services" at 12.7 per cent. Do you mean general government services?

Mr. Smith: Yes.

The Chair: Thank you for clarifying that point.

Le secteur des services gouvernementaux généraux, dont les dépenses figurent à la page 19, englobe les ministères et organismes fournissant des services centraux à l'appui des opérations internes du gouvernement et inclut, sous la responsabilité du ministère des Finances, les dépenses liées à la péréquation et aux transferts aux gouvernements territoriaux. Le montant des dépenses prévues pour ce secteur en 2008-2009 est estimé à 27,9 milliards de dollars, ce qui représente 12,7 p. 100 du montant total des dépenses de programmes. De ce montant, 12 milliards de dollars, ou 42,9 p. 100, seront consacrés aux dépenses de programmes directes. Les 15,9 milliards de dollars restants seront consacrés aux paiements de transfert auxquels nous avons fait allusion précédemment, tels que les paiements de péréquation. Comparativement à l'exercice précédent, le montant total des dépenses pour ce secteur a connu une augmentation de 3,7 milliards de dollars, ou de 15,4 p. 100.

Finalement, vous trouverez à la page 20 de votre document une représentation graphique et en couleurs de la répartition des dépenses de programmes par secteur, laquelle vise à fournir aux membres du comité un aperçu plus détaillé, notamment en ce qui a trait à certains des facteurs de changement dans ces secteurs. En résumé, la plus large part des dépenses de programmes est consacrée aux programmes sociaux, qui comptent pour 100,7 milliards de dollars, soit pour 45,7 p. 100 du montant total des dépenses de programmes. Pour le reste, les dépenses découlant des frais de la dette publique, des programmes d'affaires internationales, d'immigration et de défense ainsi que des services gouvernementaux généraux comptent pour un montant additionnel de 87,6 milliards de dollars, soit pour 39,7 p. 100 du montant total des dépenses.

[Français]

Ce sera un plaisir pour moi de répondre à vos questions et de réagir à vos commentaires.

[Traduction]

Le président : Monsieur Pagan, voulez-vous ajouter quelque chose ou êtes-vous ici pour seconder votre collègue au besoin?

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor : Je n'ai rien à ajouter pour l'instant, monsieur le président.

Le président : Je suis sûr que vous aurez l'occasion de répondre à quelques questions.

Voudriez-vous avoir des précisions, monsieur Eggleton?

Le sénateur Eggleton: À la page 20, intitulée « Dépenses de programmes par secteur », on mentionne que les « services gouvernementaux généraux » représentent 12,7 p. 100. Je présume que dans la version anglaise, on devrait lire « General Government Services » et non « Governor General Services »?

M. Smith: Oui.

Le président : Merci.

When you compare these percentage increases, are you looking at the total amount spent in this fiscal year against what is anticipated to be spent in the next fiscal year, or are you looking solely at the Main Estimates, which do not include the Supplementary Estimates?

Mr. Smith: The latter is correct, senator; we are looking at the Main Estimates over the Main Estimates.

The Chair: That is helpful, since we dealt with the Supplementary Estimates (B) last day. At the beginning of the year, usually at budget time, the government does a projection of how much it will spend in a year. Your Main Estimates were at least in preparation, if not made available, while the budget was being prepared and released. Therefore, there may well be certain things in the budget that are not reflected in the Main Estimates. Is that correct?

Mr. Smith: That is absolutely correct, senator. We tabled the Main Estimates on February 28, and we are required to table them by March 1 by House Standing Orders. The budget was released on February 26. Of course, it is a secret document; therefore, one could not take into account budget measures in the Main Estimates.

The Chair: Do you generate any comparisons between what the government projects it will spend in total — and some of it cannot be defined — for the coming fiscal year against what was actually spent in the last fiscal year, something more current than having to wait for the final accounts that come out 18 months after the event?

Mr. Smith: We stay within the fiscal framework. Main Estimates and the Supplementary Estimates altogether will have to conform to the forecast in the budget. With these estimates and with all the spending through 2007-08, we would be in conformity with Budget 2007, the economic update, current up until the new budget. Since we cannot take into account the measures in the new budget, with the 2008-09 Main Estimates we are providing a best-efforts look at the year, not taking into account the full Budget 2008 picture.

I might says that there is a high level of consistency between Budget 2008 and the Main Estimates in that when the Department of Finance Canada is putting together the budget it looks at all the material we have been assembling for our departmental estimates.

The Chair: What is the fiscal framework? You give us a figure here in the Main Estimates. How does that compare to what was in the budget as forecast fiscal spending for the coming year? How do they compare?

Pour comparer ces augmentations en pourcentage, il faut savoir si vous prenez le montant total des dépenses au cours de l'exercice actuel par opposition aux dépenses prévues au cours du prochain exercice, ou si vous prenez seulement le Budget principal des dépenses sans tenir compte du Budget supplémentaire des dépenses.

M. Smith: La deuxième option est la bonne, monsieur le président; nous comparons les budgets principaux des dépenses.

Le président: C'est bien utile, puisque nous avons discuté du Budget supplémentaire des dépenses (B) l'autre jour. Au début de l'année, habituellement lors de la présentation du Budget, le gouvernement prévoit le montant qu'il dépensera au cours d'un exercice financier. Le Budget principal des dépenses était à tout le moins en préparation, sinon déjà prêt, tandis qu'on préparait et présentait le Budget. Il est donc possible que certains éléments du Budget ne se retrouvent pas dans le Budget principal des dépenses. Est-ce exact?

M. Smith: C'est absolument exact, monsieur le président. Le 28 février, nous avons déposé le Budget principal des dépenses qui doit être déposé au plus tard le 1^{er} mars conformément au Règlement de la Chambre. Le Budget a été présenté le 26 février. Bien entendu, c'est un document secret; nous n'avons donc pas pu tenir compte des mesures prévues dans le Budget pour préparer le Budget principal des dépenses.

Le président: Pouvez-vous faire des comparaisons entre le montant total des dépenses prévues par le gouvernement — et elles ne peuvent pas toutes êtres définies — au cours du prochain exercice et les dépenses réelles qui ont été faites lors du dernier exercice, histoire d'avoir des renseignements plus actuels que ceux contenus dans les comptes définitifs qui sont publiés 18 mois plus tard?

M. Smith: Nous ne sortons pas du cadre financier. Le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses devront être totalement conformes aux prévisions énoncées dans le Budget. Avec ces budgets et toutes les dépenses engagées au cours de l'exercice 2007-2008, nous serions conformes au Budget 2007 et à la Mise à jour économique jusqu'à la parution du nouveau budget. Comme nous ne pouvons pas tenir compte des mesures prises dans le nouveau budget, nous nous efforçons de donner le meilleur aperçu possible de l'exercice dans le Budget principal des dépenses 2008-2009, sans toutefois refléter le contenu exact du Budget 2008.

Je dirais qu'il y a une très bonne cohérence entre le Budget 2008 et le Budget principal des dépenses, car lorsque le ministère des Finances Canada prépare le Budget, il examine toute l'information que nous avons rassemblée pour établir le Budget des dépenses des ministères.

Le président : Quel est le cadre financier? Vous nous donnez un montant dans le Budget principal des dépenses. Quelle est la différence avec le montant qui était donné dans le Budget pour ce qui est des dépenses prévues pour le prochain exercice? Pouvons-nous les comparer? Mr. Smith: The fiscal framework includes the revenues, expenditures and estimates of deficit debt that the Department of Finance puts together once a year. The budget is put together on an accrual basis, and it is also put together on a gross as opposed to net basis. There are some differences in the numbers between the budget and Main Estimates. We can break down that difference for you.

If you look at the Main Estimates book on page 1-4, you will see figures for the 2008-09 Main Estimates and a breakdown of the government's expenditure plan. You see the figure of \$220.6 billion for the Main Estimates that we presented to you today and the reconciliation with the finance numbers from the October 2007 economic statement. There are some adjustments from the gross basis used in the budget to the net basis we use here. You can see there are differences, and of course they are identified in the footnotes. This is a complex reconciliation.

The Chair: I would like to say that is becoming clearer, but it is the adjustment — the gross basis and the difference between accrual and a monetary basis or cash basis for accounting — that is causing us misery in terms of being able to understand whether the government is increasing expenditures each year, by how much and whether it is staying within its forecast. These are things we would like to be able to compare year over year.

I will not ask any more questions on that matter, but perhaps we could have another session sometime to try and understand more clearly the difference between the documents that we are given to hold the government to account, one based on accrual and the other based on cash or your term of "near cash," all of which leads to some difficulty in comparing them.

Senator Stratton: The first bullet on page 7 of your presentation reads:

Re-profiling between fiscal years of funds for specific initiatives in 37 departments and agencies — \$1.8 B.

What does "re-profiling" mean?

Mr. Smith: Every year there are programs where for one reason or another — for example, negotiations with provinces or with other countries — the intended spending cannot take place or equipment cannot be purchased or for a variety of reasons, such as priority, the funding is unlikely to happen. Funds can be re-profiled in some circumstances from the current fiscal year to the next fiscal year. It is not automatic, but they can be re-profiled. That will mean a reduction in the reference level in the first fiscal year and an increase in the reference level in the second fiscal year, all other things considered.

M. Smith: Le cadre financier comprend les revenus, les dépenses et les estimations de la dette liée au déficit que le ministère des Finances rassemble en un document une fois par année. Le Budget est fondé sur une comptabilité d'exercice et est aussi fondé sur des chiffres bruts plutôt que des chiffres nets. Il existe des différences entre les chiffres donnés dans le Budget et ceux donnés dans le Budget principal des dépenses. Nous pouvons décortiquer ces différences pour vous.

Si on regarde le Budget principal des dépenses à la page 1-4, on voit des chiffres correspondant au Budget principal 2008-2009 et une ventilation du plan de dépenses du gouvernement. Il y a le montant de 220,6 milliards de dollars pour le Budget principal des dépenses que nous vous avons présenté aujourd'hui et le rapprochement avec les montants tirés de l'Énoncé économique d'octobre 2007. On a aussi rajusté les montants, qui sont en chiffres bruts dans le Budget, pour les faire correspondre aux chiffres nets que nous utilisons ici. On voit qu'il y a des différences, et elles sont bien entendu expliquées dans les notes en bas de page. C'est un rapprochement complexe.

Le président: J'aimerais pouvoir dire que les choses sont plus claires, mais c'est le rajustement — les montants donnés en chiffres bruts et la différence entre la comptabilité d'exercice et la comptabilité de caisse — qui nous empêche de voir clairement si le gouvernement augmente ses dépenses chaque année, si oui, de combien, et si les prévisions sont respectées. Ce sont des choses que nous aimerions pouvoir comparer d'un exercice à l'autre.

Je ne poserai pas d'autres questions sur ce point, mais nous pourrions peut-être y consacrer une autre séance plus tard pour tenter de mieux comprendre la différence entre les documents dont nous disposons pour la reddition de comptes du gouvernement, un fondé sur la comptabilité d'exercice et l'autre fondé sur la comptabilité de caisse ou, comme vous dites, la « comptabilité de quasi-caisse », ce qui rend la comparaison difficile.

Le sénateur Stratton : Au premier point de la page 7 de votre présentation, on peut lire ceci :

Des fonds réaffectés entre des exercices pour des initiatives particulières dans 37 ministères et organismes — 1,8 G\$.

Qu'entendez-vous par « réaffectés »?

M. Smith: Chaque année, il y a des programmes pour lesquels, pour une raison ou pour une autre — par exemple, des négociations avec les provinces ou avec d'autres pays —, on ne peut ni dépenser les montants prévus, ni acheter l'équipement dont on a besoin, ni, pour une question de priorités notamment, recevoir du financement. Dans certaines circonstances, les fonds peuvent être réaffectés, passant de l'exercice actuel à l'exercice suivant. Ça ne se fait pas automatiquement, mais ils peuvent être réaffectés. Ça signifie qu'il y aura une réduction du niveau de référence dans le premier exercice et une augmentation de ce niveau dans le deuxième exercice, tout bien considéré.

It may be that departments will have the room in the second fiscal year to cover that spending and therefore there is no need to re-profile, but in many cases if the budgets of government departments are fully committed, the funds would be made available in the second fiscal year to cover that high priority.

Senator Stratton: Therefore, the budget was dropped for the current fiscal year and increased in the subsequent fiscal year.

Mr. Smith: Correct.

Senator Stratton: I would ask you to look at page 10 regarding social programs, specifically the Department of Indian Affairs and Northern Development. The forecast has dropped from \$6.2448 billion to \$6.2165 billion. Could you give me an explanation? I understand that a water management strategy is ending.

Mr. Smith: That is right.

Senator Stratton: Is that what those numbers reflect?

Mr. Smith: Right. There are quite a few changes that make up the net change here. I could start to run through some of them for you.

First, there are some increases as well as decreases. On the increase side, there is \$91.3 million for increased demand for Indian and Inuit programs; \$52.1 million for the First Nations Infrastructure Fund; and a whole series of transfers to Aboriginal Business Canada from Industry Canada.

The decreases are the sunsetting of funding for the First Nations Water Management Strategy; reductions in the planned cash flow for the negotiation, settlement and implementation of some specific and comprehensive claims; and the sunsetting of funding for some elements of the Action Plan for Safe Drinking Water.

At the same time, there are other changes reflecting the capital side.

Senator Stratton: Why would the government sunset a water management strategy for drinking water? Is that channelled someone else?

Is that channelled somewhere else?

Mr. Smith: In fact, I believe that was the program of the previous government. There is a new approach to clean drinking water. There has been an action plan and an expert panel. A number of further steps have been taken and new funding has been provided. It represents a transition.

Senator Stratton: We are not seeing the disappearance of that strategy; we are seeing a recreation in another form.

Mr. Smith: That is correct.

Peut-être que les ministères pourront, au cours du deuxième exercice, couvrir ces dépenses, et il n'y aura donc pas lieu de réaffecter les fonds, mais dans bien des cas, si les fonds budgétaires des ministères sont engagés en totalité, les montants seraient débloqués lors du deuxième exercice pour concrétiser cette priorité importante.

Le sénateur Stratton: C'est donc dire que le montant du budget a été baissé pour l'exercice actuel et augmenté pour l'exercice suivant.

M. Smith: C'est exact.

Le sénateur Stratton: Prenons la page 10, qui porte sur les programmes sociaux, et regardons en particulier le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Les prévisions ont baissé et sont passées de 6 244,8 à 6 216,5 millions de dollars. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi? Je crois comprendre qu'une stratégie de gestion de l'eau a pris fin.

M. Smith: C'est exact.

Le sénateur Stratton : C'est ce que ces nombres reflètent?

M. Smith: Oui. Mais la variation nette est due à plusieurs changements, dans ce cas. Je peux vous en expliquer quelques-uns.

Il y a des augmentations et des diminutions. Du côté des augmentations, 91,3 millions de dollars ont été accordés pour répondre à l'accroissement de la demande relativement aux programmes pour les Indiens et les Inuits; 52,1 millions de dollars ont été investis dans le Fonds d'infrastructure pour les Premières nations; et Industrie Canada fait une série de transferts à Entreprise autochtone Canada.

Du côté des diminutions, le financement accordé à la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations a pris fin; il y a eu des réductions dans la sortie de fonds prévus pour la négociation, le règlement et la mise en œuvre de certaines revendications précises et globales; et le financement de certains volets du plan d'action relatif à l'approvisionnement en eau potable a pris fin.

De même, d'autres changements concernent le capital.

Le sénateur Stratton : Pourquoi le gouvernement mettrait-il fin à une stratégie de gestion de l'eau potable? Est-ce que cette stratégie a été reprise ailleurs?

Est-ce que cette stratégie a été remplacée par une stratégie comparable?

M. Smith: En fait, je crois que c'était un des programmes du gouvernement précédent. Nous avons une nouvelle approche en ce qui concerne la salubrité de l'eau potable. Un plan d'action a été élaboré, et un groupe d'experts a été constitué. Plusieurs autres mesures ont été prises, et de nouveaux fonds ont été affectés. Il s'agit en fait d'une transition.

Le sénateur Stratton: Il ne s'agit donc pas de la disparition de cette stratégie, mais bien de sa transposition sous une autre forme.

M. Smith: C'est exact.

Senator Stratton: Finally, on page 15, under the heading "Justice and Legal Programs," we again see the Department of Indian Affairs and Northern Development and a budget for the current fiscal year of \$596.7 million, dropping to \$294.7 million in 2008-09. That is a substantial change.

Mr. Smith: In part it reflects some of the changes to Indian Residential Schools Resolution Canada. The \$302-million decrease in spending for that office results primarily from the inclusion in the Main Estimates of other major one-time undertakings, including grants to the Aboriginal Healing Foundation. There are some offsetting changes there on the cash side. Clearly, there have been many payments as well out through the —

Senator Stratton: This substantial reduction reflects the payout surrounding the school question.

Mr. Smith: Right.

The Chair: Last year there was the payout surrounding the school question, as Senator Stratton put it, and since that has been done, the amount this year is less because you do not need to include the school payout; is that the answer?

Mr. Smith: That is my understanding.

Mr. Pagan: That is it, senator. In the 2007-08 Main Estimates there were several one-time undertakings related to residential schools, including the grant to the Aboriginal Healing Foundation. Those grants have been made, and therefore the Main Estimates for 2008-09 are reduced by the amount of that one-time funding.

The Chair: Thank you for clarifying that point.

Senator Ringuette: Before I continue the questioning on the Main Estimates for 2008-09, I would like to reiterate that we are still lacking answers to the questions from your previous appearance before this committee. We discussed a time frame, and I want to reiterate that Supplementary Estimates (B) will not be — if I can help it — approved in the Senate until we have answers to these questions. I understand that sometimes it is not easy for you, but imagine how difficult it is for us to get answers. I just wanted to reiterate that message.

Mr. Smith: We are writing to the committee this week. We have also been in touch with a number of departments gathering information on these specific questions. We fully intend to be able to respond this week to all of the questions you have asked us. We have been in touch with the clerk and the researcher of the committee and have copied them as well on the letters we have sent to departments to get some of the specifics.

Le sénateur Stratton: Enfin, à la page 15, sous la rubrique intitulée « Programmes en matière de justice et de droit », on constate que le budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'élève à 596,7 millions de dollars pour l'exercice financier en cours et qu'il sera réduit à 294,7 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009. C'est un changement important.

M. Smith: Cette diminution reflète en partie certains des changements apportés à Résolution des questions des pensionnats indiens Canada. La réduction de 302 millions de dollars des dépenses pour ce bureau est essentiellement attribuable à l'intégration d'autres grands projets ponctuels dans le Budget principal des dépenses, y compris des subventions accordées à la Fondation autochtone de guérison. Il y a des changements qui viennent compenser la réduction des fonds. Manifestement, de nombreux paiements ont aussi été effectués par...

Le sénateur Stratton: Cette réduction substantielle tient compte des paiements relatifs à la question des pensionnats.

M. Smith: C'est exact.

Le président : L'année dernière, on a procédé aux paiements liés à la question des pensionnats, comme l'a mentionné le sénateur Stratton, et donc, le montant accordé pour cet exercice est moins élevé parce qu'il ne faut pas tenir compte des paiements relatifs aux pensionnats. Est-ce bien l'explication?

M. Smith: C'est ce que je comprends.

M. Pagan : C'est juste, sénateur. Le Budget principal des dépenses de 2007-2008 incluait plusieurs mesures ponctuelles en lien avec les pensionnats, y compris la subvention destinée à la Fondation autochtone de guérison. Ces subventions ont été versées, et par conséquent, ce financement ponctuel a été retranché du Budget principal des dépenses de 2008-2009.

Le président : Merci d'avoir clarifié la question.

Le sénateur Ringuette: Avant de poursuivre les questions sur le Budget principal des dépenses de 2008-2009, je voudrais rappeler que nous n'avons pas encore obtenu de réponse à certaines des questions que nous avons posées lors de votre comparution précédente devant ce comité. Nous avons discuté d'un échéancier, et je tiens à répéter que le Budget supplémentaire des dépenses (B) ne sera pas approuvé — si ce n'est que de moi — tant que l'on n'aura pas répondu à nos questions. Je comprends que ce n'est pas toujours facile pour vous, mais imaginez à quel point c'est difficile pour nous d'obtenir des réponses. Je tenais simplement à vous le rappeler.

M. Smith: Nous écrirons au comité cette semaine. Nous sommes également en contact avec plusieurs ministères qui se chargent de recueillir de l'information sur ces questions particulières. Nous comptons répondre à toutes vos questions cette semaine. Nous avons communiqué avec la greffière et l'attaché de recherche du comité et nous leur avons transmis les copies des lettres que nous avons envoyées aux ministères pour obtenir des détails.

The Chair: We look forward to receiving that information. You understand that the supply bill that flows from Supplementary Estimates (B) cannot pass until we have the report done. We cannot do the report until we get your undertakings.

Mr. Smith: Absolutely.

The Chair: It all builds on one another, and we have this week and next to get that done.

Mr. Smith: Absolutely.
The Chair: Thank you.

Senator Ringuette: On page 10 of your presentation, there is a major decrease in the funding for HRSD. Could you explain what that is?

Mr. Smith: I think I can. There is a \$1.9 billion decrease due to the trust account established in 2007-08 for the Indian residential school payments. Some of these changes are somewhat complicated, but there is a net budgetary spending reduction at HRSD of \$1.4 billion. Mainly that is due to the way the trust account was established for the common-experience payment under the Indian residential school program.

Senator Ringuette: On page 13, there is a \$38 million decrease for ACOA, which is the Atlantic Canada Opportunities Agency. There is \$107 million less for the CEDQ. I do not see the status of FedNor or Western Economic Diversification Canada, the two other economic development agencies. Could you explain the decrease in these two and what the relative numbers are for the other two?

Mr. Pagan: In Budget 2006 and 2007, the government committed to major infrastructure commitments and programs. Successively, over the past two Main Estimates, infrastructure programming that had been part of programming in CEDQ, ACOA and Western Economic Diversification is being wound down or otherwise transferred to the new Office of Infrastructure of Canada.

Senator Ringuette: I specifically remember that the kinds of transfer you are talking about was done in 2007-08, so it should not be in 2008-09.

Mr. Pagan: In some cases, there can be a direct transfer "in year" of responsibility and funding; in other cases, there can be agreements where programming is wound down and then that new programming starts up in the new entity, in this case the Office of Infrastructure of Canada.

For the purposes of the 2008-09 estimates, you are seeing decreases in the opening reference levels of the three regional development agencies, but you are seeing a significant increase of 21.7 per cent in the Office of Infrastructure of Canada because

Le président: Nous sommes impatients de recevoir cette information. Vous comprendrez que le projet de loi de crédits qui découle du Budget supplémentaire des dépenses (B) ne peut être adopté avant que le rapport ne soit produit. Nous devons connaître les détails de vos projets pour achever ce rapport.

M. Smith: Bien sûr.

Le président : Tout cela se complète, et nous avons cette semaine et la semaine prochaine pour finir le travail.

M. Smith : Absolument.Le président : Merci.

Le sénateur Ringuette : À la page 10 du document que vous avez présenté, on observe une diminution importante du financement accordé à RHDS. Pouvez-vous l'expliquer?

M. Smith: Je crois pouvoir le faire. Il y a une réduction de 1,9 milliard de dollars en raison du compte de fiducie établi en 2007-2008 pour les paiements relatifs aux pensionnats indiens. Certains de ces changements sont quelque peu complexes, mais le montant net des dépenses budgétaires à RHDS a diminué de 1,4 milliard de dollars. Cette réduction est principalement attribuable à la façon dont le compte en fiducie a été établi pour le paiement d'expérience commune dans le cadre du programme des pensionnats indiens.

Le sénateur Ringuette: À la page 13, on constate une réduction de 38 millions de dollars pour l'APECA, c'est-à-dire l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Le montant accordé à DEC-Q est réduit de 107 millions de dollars. Je ne trouve pas les données concernant FedNor et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, les deux autres organismes de développement économique. Pouvez-vous expliquer la diminution du budget alloué aux deux premiers organismes et nous indiquer les chiffres pour les deux autres?

M. Pagan: Dans ses engagements budgétaires de 2006 et 2007, le gouvernement investissait dans d'importants projets et programmes d'infrastructure. Depuis les deux derniers budgets principaux des dépenses, les programmes d'infrastructure qui faisaient partie des programmes de DEC-Q, de l'APECA et de Diversification de l'économie de l'Ouest sont progressivement éliminés ou bien transférés au Bureau de l'infrastructure du Canada.

Le sénateur Ringuette : Je me souviens expressément que les transferts dont vous parlez ont été effectués en 2007-2008, et ne devraient donc pas être inclus en 2008-2009.

M. Pagan: Dans certains cas, il peut y avoir un transfert direct de la responsabilité et du financement au cours de l'année; dans d'autres cas, il peut y avoir des ententes prévoyant l'élimination des programmes existants et le lancement de nouveaux programmes au sein d'un autre organisme, comme le Bureau de l'infrastructure du Canada dans le cas présent.

Pour les besoins du Budget des dépenses de 2008-2009, on constate une diminution des premiers niveaux de référence des trois organismes de développement régional, alors que ceux du Bureau de l'infrastructure du Canada ont augmenté de

that infrastructure programming is now being administered by that one organization. They still have regional programs, but it is being done by the Office of Infrastructure of Canada.

Senator Ringuette: You are removing responsibility from those economic development agencies?

Mr. Pagan: There is some consolidation of responsibility for infrastructure. Of course ACOA, Western Economic Diversification and CEDQ still undertake a number of other economic development activities in their respective regions. However, for the purposes of infrastructure, there has been a consolidation.

For instance, in 2008-09, we are seeing a major addition to the Office of Infrastructure of Canada in the amount of \$327.8 million for the new provincial-territorial infrastructure base funding program. That would encompass many of the infrastructure elements previously done by the regional development agencies.

Senator Murray: I do not want to inspire any regional jealousy, but to be helpful, what the officials are talking about is reflected in a \$40-million reduction under grants and contributions, a reduction in ACOA's estimate this year over last; whereas if you look at Western Economic Diversification, there is a \$9.7 million increase to them under grants and contributions this year over last.

The Chair: Does that imply that ACOA was doing a lot of infrastructure and the West was not?

Mr. Pagan: I would have to check with ACOA, senator, to be able to break down their actual budget. I was speaking specifically to something else.

Senator Ringuette: This requires our committee to further research these issues. For example, we have been talking about Western Economic Diversification, the Quebec development agency and the Atlantic Canada Opportunities Agency. What is happening with FedNor, the Ontario development agency?

Mr. Pagan: I do not have a material note on FedNor, senator.

Senator Ringuette: Can you send us the information? I understand that you are trying to help us with the numbers, but it is more than numbers here. There are distinct policy trends from the federal government dealing with and giving responsibilities for certain development initiatives, removing them from those agencies and giving them to the provincial governments. There is a trend here, and we need to further investigate what is happening in regard to these Main Estimates.

The Chair: As I pointed out earlier, Senator Ringuette, we have the mandate to investigate these Main Estimates throughout the entire year, and that may be an issue we will want to study more

21,7 p. 100 parce que les programmes d'infrastructure sont maintenant administrés par cet organisme. Ils ont encore des programmes régionaux, mais c'est le Bureau de l'infrastructure du Canada qui est responsable de leur mise en œuvre.

Le sénateur Ringuette : Les responsabilités n'incombent plus à ces organismes de développement économique?

M. Pagan: Il s'agit en quelque sorte d'un regroupement des responsabilités à l'égard de l'infrastructure. Bien entendu, l'APECA, Diversification de l'économie de l'Ouest et DEC-Q continuent d'entreprendre certaines activités de développement économique dans leurs régions respectives. Cependant, pour les besoins de l'infrastructure, on a procédé à un regroupement.

Par exemple, en 2008-2009, un montant considérable de 327,8 millions de dollars a été accordé au Bureau de l'infrastructure du Canada pour le nouveau programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires. Cette somme s'appliquerait à de nombreux éléments d'infrastructure dont s'occupaient les organismes de développement régional.

Le sénateur Murray: Je ne voudrais pas susciter de la jalousie entre les régions, mais je voudrais simplement souligner que cette façon de faire se traduit par une réduction de 40 millions de dollars des subventions et contributions, une diminution du budget de l'APECA par rapport à l'an dernier, alors que dans le cas de Diversification de l'économie de l'Ouest, on observe une augmentation de 9,7 millions de dollars en subventions et contributions par rapport à l'an dernier.

Le président : Faut-il comprendre que l'APECA était très active sur le plan des infrastructures, et que ce n'était pas le cas dans l'Ouest?

M. Pagan: Il faudrait vérifier auprès de l'APECA, sénateur, pour être en mesure de détailler son budget. Je parlais plutôt d'autre chose.

Le sénateur Ringuette: Notre comité devra examiner ces questions en détail. Par exemple, nous avons parlé de Diversification de l'économie de l'Ouest, de l'Agence de développement du Québec et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Qu'advient-il de FedNor, l'organisme de développement de l'Ontario?

M. Pagan: Je n'ai pas de note d'information au sujet de FedNor, sénateur.

Le sénateur Ringuette: Pouvez-vous nous envoyer l'information? Je comprends que vous voulez nous aider à comprendre les chiffres, mais ce n'est pas seulement de chiffres dont il est question ici. Il y a des tendances stratégiques distinctes au gouvernement fédéral, qui gère et confère des responsabilités à l'égard de certaines initiatives de développement et les enlève à ces organismes pour les transférer aux gouvernements provinciaux. On constate ici une tendance, et il faut analyser en détail ce Budget principal des dépenses.

Le président : Comme je l'ai déjà fait remarquer, sénateur Ringuette, notre mandat consiste à examiner le Budget principal des dépenses tout au long de l'année, et c'est une question que thoroughly. We will have the steering committee look at that as a possible topic, but perhaps it should be reflected in our report that this merits a more thorough investigation.

Senator Ringuette: On page 13 under the heading "Transport," we see "Office of Infrastructure/Old Port of Montreal Corporation Inc." There is quite an increase in funding. Exactly what is it for and does it include the new train service between Toronto and Peterborough announced by the Minister of Finance?

Mr. Smith: I can address the last question. It does not include the new 2007-08 measure for public transit announced in the budget.

Senator Ringuette: This has nothing to do with public transit?

Mr. Smith: It has nothing to do with the budget initiative on public transit. There is an increase in funding for the Old Port of Montreal of \$1.1 million, or 5.9 per cent, due to additional capital operations. There is an increase, as you noted, for the Office of Infrastructure of Canada.

Senator Ringuette: How much?

Mr. Smith: Funding for the Office of Infrastructure of Canada will increase by \$437.8 million, mainly in the area of contributions and other transfer payments, so it is mainly in contributions.

Mr. Pagan: The net increase to the Office of Infrastructure of Canada of \$437.8 million is essentially comprised of three elements: the new provincial-territorial infrastructure-based funding program I spoke of earlier at \$327.8 million; the gas tax fund of \$197.5 million; and an increase to the municipal-rural infrastructure fund of \$12.6 million. Those are partially offset by a number of adjustments and reductions within the Office of Infrastructure of Canada, but the net is an increase of \$437.8 million.

The Chair: Was that last figure, Mr. Pagan, \$12.6 million for rural infrastructure?

Mr. Pagan: Yes, a net increase to the program.

Senator Ringuette: On slide 16, there is an increase of 11.7 per cent with respect to Public Safety and Emergency Preparedness. What does that entail? Does it also entail the additional incarceration facilities that will be needed because of the new bill that was passed last week in the Senate?

Mr. Smith: We have a detailed breakdown. There is a series of increases for Public Safety and Emergency Preparedness Canada. Some of the increase is for the Canada Border Services Agency,

nous voudrons peut-être étudier plus en profondeur. Nous demanderons au comité directeur d'envisager cette question comme un sujet d'étude possible, mais notre rapport devrait peut-être indiquer qu'elle mérite une analyse approfondie.

Le sénateur Ringuette : À la page 13, sous « Transports », on peut lire « Bureau de l'infrastructure/Société du Vieux-Port de Montréal Inc. ». On constate une augmentation considérable du financement. Pouvez-vous l'expliquer et indiquer si le montant comprend le nouveau service de transport ferroviaire entre Toronto et Peterborough annoncé par le ministre des Finances?

M. Smith: Je peux répondre à cette question. Le montant ne comprend pas la nouvelle mesure de transport en commun de 2007-2008 annoncée dans le Budget.

Le sénateur Ringuette : Cela n'a-t-il rien à voir avec le transport en commun?

M. Smith: Cela n'a rien à voir avec l'initiative budgétaire sur le transport en commun. Le financement du Vieux-Port de Montréal a augmenté de 1,1 million de dollars, soit de 5,9 p. 100, en raison des opérations d'immobilisations supplémentaires. Le financement accordé au Bureau de l'infrastructure du Canada a aussi augmenté, comme vous pouvez le constater.

Le sénateur Ringuette : De quel montant?

M. Smith: Le financement accordé au Bureau de l'infrastructure du Canada sera augmenté de 437,8 millions de dollars, et la plus grande partie de cette augmentation sera associée aux contributions et aux autres paiements de transfert. Alors il s'agit surtout de contributions.

M. Pagan: La hausse nette de 437,8 millions de dollars dont bénéficiera le Bureau de l'infrastructure du Canada est essentiellement constituée de trois éléments: le nouveau Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires, dont j'ai parlé précédemment et qui représente 327,8 millions de dollars, le Fonds de la taxe sur l'essence, qui représente 197,5 millions de dollars, et une augmentation de 12,6 millions de dollars du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale. Ces chiffres sont partiellement contrebalancés par des ajustements et des réductions qui touchent le Bureau de l'infrastructure du Canada, mais l'augmentation nette se chiffre à 437,8 millions de dollars.

Le président : Ce dernier chiffre de 12,6 millions de dollars concerne-t-il l'infrastructure rurale, monsieur Pagan?

M. Pagan : Oui. Il s'agit d'une augmentation nette allouée à ce programme.

Le sénateur Ringuette: La diapositive 16 fait état d'une augmentation de 11,7 p. 100 pour Sécurité publique et Protection civile. Qu'est-ce qui est inclus dans cette augmentation? Inclut-elle également les nouveaux établissements de détention qui seront nécessaires en raison du nouveau projet de loi que le Sénat a adopté la semaine dernière?

M. Smith: Nous avons une ventilation détaillée de ce montant. Sécurité publique et Protection civile Canada bénéficiera de diverses augmentations. Certaines de ces augmentations sont

some for CSIS, the National Parole Board, the RCMP and Correctional Service of Canada. My colleague will try to dig this out, but there definitely are new facilities for Correctional Service of Canada. I am not sure if the one you mentioned specifically is on that list of new facilities.

Senator Ringuette: You seem to have a good briefing document. Could you copy that and give it to the clerk for us to look into further?

Mr. Smith: We have a more complete breakdown of Correctional Service of Canada numbers if you wish to know them.

Senator Ringuette: I want to know where they are going to be and what the costs will be. I want to be able to compare that to how much the cost will be for one item that I do agree with, which is additional policing; so yes, I do want that information.

Mr. Smith: We have the figures for additional policing costs and also for Correctional Service of Canada.

Mr. Pagan: To be clear, the question is the increase to Correctional Service of Canada; is that correct? Is that your interest?

Senator Ringuette: Yes.

Mr. Pagan: The Main Estimates for Correctional Service of Canada are increasing by a net of \$304.2 million for 2008-09. Of this amount, \$200.5 million is in the operating budget, with the remainder in capital. The major changes in the operating budget are composed of increases to the accommodation plan for the agency as approved in the National Capital, Accommodation and Operations Plan submitted to cabinet, and that accommodation plan is \$72.4 million.

There is an increase of \$54.4 million to enhance security measures and provide additional resources required for food and medical services due to fluctuations in the number and profile change of federal offenders. There are various costs associated with increased costs in health care delivery and prescription drugs within corrective facilities. An item that has previously come to this committee is the transfer of responsibilities for parole decision administration and supervision from the Government of British Columbia to Correctional Service of Canada. That represents the majority of increases to the operating budget of Correctional Services Canada.

destinées à l'Agence des services frontaliers du Canada, d'autres au SCRS, à la Commission nationale des libérations conditionnelles, à la GRC et au Service correctionnel du Canada. Mon collègue va tâcher de retrouver ce document, mais il est certain que de nouveaux établissements sont prévus pour le Service correctionnel du Canada. Cependant, je ne suis pas sûr que celui que vous avez mentionné précisément figure sur la liste des nouveaux établissements.

Le sénateur Ringuette : Votre document d'information semble fort bien fait. Pourriez-vous en faire une copie et la remettre à la greffière afin que nous puissions l'examiner de façon plus approfondie?

M. Smith: Nous avons une ventilation plus détaillée pour les chiffres qui concernent le Service correctionnel du Canada, si vous souhaitez les connaître.

Le sénateur Ringuette : Je veux savoir à quoi serviront les fonds et quels seront les coûts. Je veux être en mesure de comparer cela aux montants alloués à un élément que j'approuve, qui est le renforcement des services de police. Alors oui, je veux que l'on me fournisse cette information.

M. Smith: Nous avons des chiffres pour les coûts supplémentaires liés aux services de police et aussi ceux qui concernent le Service correctionnel du Canada.

M. Pagan: En clair, la question est l'augmentation allouée au Service correctionnel du Canada. Est-ce correct? Est-ce bien ce qui vous intéresse?

Le sénateur Ringuette : Oui.

M. Pagan: Le Budget principal des dépenses de 2008-2009 comporte une augmentation nette de 304,2 millions de dollars pour le Service correctionnel du Canada. De ce montant, 200,5 millions sont destinés au budget de fonctionnement, le reste devant servir aux dépenses en capital. Les principaux changements apportés au budget de fonctionnement sont des augmentations accordées pour le plan de logement de l'organisme, conformément à ce qui a été approuvé dans le Plan national d'immobilisations, de logement et d'opérations qui a été présenté au Cabinet. Le montant alloué au plan de logement est de 72,4 millions de dollars.

Il y a également une hausse de 54,4 millions de dollars pour le resserrement des mesures de sécurité et pour fournir les ressources supplémentaires nécessaires en ce qui a trait aux aliments et aux services médicaux, compte tenu de la variation du nombre de délinquants sous responsabilité fédérale et de l'évolution de leur profil. Différents montants sont associés aux coûts accrus des soins de santé et aux médicaments délivrés sur ordonnance dans les établissements de détention. Le comité a déjà examiné la question des responsabilités relatives à l'administration et à la supervision des décisions concernant les libérations conditionnelles, qui sont transférées du gouvernement de la Colombie-Britannique au Service correctionnel du Canada. La majorité des augmentations apportées au budget de fonctionnement du Service correctionnel du Canada sont liées à ce transfert.

With respect to capital, major changes include \$89.2 million to address infrastructure improvements, including facilities renewal and development by adding capacity to existing institutions, and there is \$18.9 million in re-profiled funding from the capital vote of 2007-08. That re-profile is approximately \$19 million.

I do not have a note on construction of a new facility. The notes suggest that it is improvements to existing facilities and expansion of capacity at those facilities.

Senator Ringuette: We do not know if it includes new facilities?

Mr. Pagan: I do not believe that it includes new facilities, but I will confirm that.

Senator Ringuette: Can you tell us how many additional correctional service officers will be added?

Mr. Pagan: Absolutely.

Senator Ringuette: That is a start to looking at the Main Estimates.

The Chair: Many of the specifics with respect to the questions you were asking can be found in the Main Estimates at page 1-23. I thought I would bring that to the attention of honourable senators. There is still embellishment and further information that Mr. Pagan has been able to give us.

Senator Murray: While we have been discussing the estimates, I have also been eyeballing the budget speech and some other budget documents, principally the budget plan. I want to propose to you and to the steering committee that we take a fairly early opportunity, while we have the estimates before us, to call officials from the Department of Finance. We need to discuss some of the policy and program changes that were announced in the budget. If we call them fairly soon, we can get a head start on the budget implementation bills that are coming inevitably anyway. Given the kind of questions on policy and programs that some of us have, it would neither be practical nor fair to ask Treasury Board officials who are here to discuss the estimates. However, I will ask some of those questions anyway.

The Chair: Thank you for putting that on the record.

Senator Murray: Do you happen to know whether we can expect a budget implementation bill this spring?

Mr. Smith: I would be surprised if we would not have it this spring. I am not aware of any reasons why we would not have it this spring.

En ce qui concerne les dépenses en capital, les principaux changements comprennent un montant de 89,2 millions de dollars pour améliorer les infrastructures, ces fonds devant notamment servir à la réfection et à l'amélioration des installations grâce à l'accroissement des capacités des établissements existants. Un montant de 18,9 millions de dollars, donc environ 19 millions, a été reporté de ce qui avait été prévu en 2007-2008 pour les dépenses en capital.

Il n'y a aucune indication au sujet de la construction d'un nouvel établissement dans ma documentation. Il est plutôt indiqué que des améliorations seront apportées aux établissements existants et que les capacités de ceux-ci seront accrues.

Le sénateur Ringuette : Nous ne savons pas si des fonds seront alloués à de nouveaux établissements?

M. Pagan: Je ne crois pas que de nouveaux établissements soient inclus. Je vous le confirmerai.

Le sénateur Ringuette : Pouvez-vous nous dire combien d'agents des services correctionnels seront ajoutés?

M. Pagan: Certainement.

Le sénateur Ringuette : C'est un point de départ pour l'examen du Budget principal des dépenses.

Le président: Un grand nombre de détails relatifs aux questions que vous avez soulevées figurent à la page 1-27 du Budget principal des dépenses. J'aimerais attirer l'attention des honorables sénateurs là-dessus. M. Pagan a cependant pu nous donner des précisions et des renseignements supplémentaires.

Le sénateur Murray : Pendant que nous discutions du Budget principal, j'avais également un œil sur le discours du Budget et sur d'autres documents concernant le Budget, à commencer par le plan budgétaire. J'aimerais proposer aux membres du comité ainsi qu'au comité directeur, tandis que nous avons le Budget principal devant nous, de convoquer sans trop tarder des représentants du ministère des Finances. Nous devons discuter de certains changements de politique et de programme qui ont été annoncés dans le Budget. Si nous les convoquons assez rapidement, nous pourrons prendre une longueur d'avance relativement aux projets de loi sur l'exécution du Budget qui, de toute façon, seront inévitablement déposés. Compte tenu du type de questions que certains d'entre nous se posent au sujet des politiques et des programmes, il ne serait ni pratique ni juste de les poser aux représentants du Conseil du Trésor qui sont ici pour discuter du Budget principal. Cependant, je vais tout de même leur poser certaines de ces questions.

Le président : Je vous remercie de préciser cela pour le compte rendu.

Le sénateur Murray: Savez-vous si nous pouvons nous attendre à un projet de loi sur l'exécution du Budget pour ce printemps?

M. Smith: Je serais surpris si ce projet de loi n'était pas déposé au printemps. Il n'y a à ma connaissance aucune raison qui empêcherait le projet de loi d'être déposé ce printemps.

Senator Murray: Perhaps we should have finance officials appear before anyway in the near future.

Do you have a note there indicating what the difference is between the present Millennium Scholarship Fund and the new program that was announced in the budget?

Mr. Smith: We do not because it is a budget issue.

Senator Murray: In terms of the increased funds that are going into the new program, they will be in a supplementary estimate?

Mr. Smith: That is correct.

Mr. Pagan: To clarify, I assume that this new program will be either included in the budget implementation act or the subject of its own enabling legislation. Therefore, information will appear as a statutory item. I do not believe that it would be part of the voted appropriation by Parliament. That would remain to be confirmed with the Department of Finance Canada.

Senator Murray: Not this year. It will come under statutory spending?

Mr. Pagan: Yes, statutory spending.

Senator Murray: Right, going forward.

A word about the new Employment Insurance regime: Do you happen to know what the size of the surplus is in the EI fund presently? The technical answer is that there is no such separate fund.

Mr. Smith: The EI fund is consolidated with government expenses, so you are right. Technically, that is the correct answer.

Senator Murray: It does not exist.

There is a lot of history to this matter. As you know, there used to be an EI fund with quite a large surplus. As I recall, the Auditor General told us that we had to include it in the books of the government under "Revenues." I would be surprised if it was not in the ballpark of about \$50 billion or \$60 billion; I may be wrong. We could do the arithmetic by looking at the EI fund under the column "Revenues from EI Premiums" and then "Expenses." For example, this year, if you look at the government expense plan, you will find that Employment Insurance is costing the government \$15.1 billion. If you go to the "Outlook for Budgetary Revenues" in the budget plan, it is \$16.5 billion. More than a \$1 billion surplus is projected for this year alone. This has been going on for some considerable time.

If I read the plan correctly, going forward, the government will put \$2 billion or so into a fund just as a cushion, and surpluses — that is, revenues over expenses in the EI fund — will be invested so that the income will be used when there is a downturn or for EI benefits going forward. It is an interesting concept, but, in view

Le sénateur Murray : De toute façon, nous devrions peut-être recevoir des représentants du ministère des Finances dans un avenir rapproché.

Avez-vous dans vos notes des renseignements sur la différence entre le Fonds des bourses d'études du millénaire et le nouveau programme qui a été annoncé dans le Budget?

M. Smith: Non, car cette question concerne le Budget.

Le sénateur Murray: En ce qui concerne l'accroissement des fonds alloués au nouveau programme, ces fonds seront inclus dans un budget supplémentaire des dépenses?

M. Smith: C'est exact.

M. Pagan: Pour être plus clair, je présume que ce nouveau programme sera inclus dans la loi d'exécution du Budget, ou qu'il fera l'objet d'une loi habilitante. Par conséquent, cette information sera associée à un poste législatif. Je ne crois pas que le montant en question fera partie des crédits approuvés par le Parlement. Il faudrait que cela soit confirmé par le ministère des Finances Canada.

Le sénateur Murray: Pas cette année. Ces fonds seront-ils considérés comme des dépenses législatives?

M. Pagan: Oui, des dépenses législatives.

Le sénateur Murray: Bien. Poursuivons.

J'aimerais maintenant dire un mot au sujet du régime de l'assurance-emploi. Savez-vous à combien se chiffre actuellement le surplus du fonds de l'assurance-emploi? À proprement parler, la réponse est qu'il n'existe pas de fonds distinct de cette nature.

M. Smith: Le fonds de l'assurance-emploi est considéré avec les dépenses du gouvernement, alors vous avez raison. En principe, votre réponse est correcte.

Le sénateur Murray: Un tel surplus n'existe pas.

Il y a tout un historique là-dessous. Comme vous le savez, il y avait autrefois un fonds de l'assurance-emploi, assorti d'un surplus considérable. Je me rappelle que le vérificateur général nous avait dit que nous devions l'inclure sous la rubrique « Recettes » dans la comptabilité du gouvernement. Selon moi, le montant devrait se situer aux alentours de 50 ou 60 milliards de dollars, bien que je puisse me tromper. Nous pouvons faire le calcul en comparant les colonnes « Recettes tirées des cotisations d'assurance-emploi » et « Dépenses » du fonds de l'assurance-emploi. Si vous examinez par exemple le Plan de dépenses du gouvernement de cette année, vous remarquerez que l'assurance-emploi coûte 15,1 milliards de dollars au gouvernement. Si vous consultez les « Perspectives concernant les revenus budgétaires », dans le plan budgétaire, le montant indiqué est de 16,5 milliards de dollars. On prévoit un surplus excédant un milliard de dollars pour cette année seulement. Cette situation se perpétue depuis longtemps.

Maintenant, si je comprends bien le plan, le gouvernement va investir environ 2 milliards de dollars dans un fonds, simplement comme réserve, et les surplus — c'est-à-dire l'excédent des recettes par rapport aux dépenses du fonds de l'assurance-emploi — seront investis afin que les bénéfices soient utilisés lorsqu'il y aura

of the size of what I call the surplus that is there now, the government will not give any of that back or invest any part of it except for the \$2 billion in the new fund.

Mr. Smith: The fact that the funds would still be consolidated would make this fiscally neutral, if I understand your question correctly.

Senator Murray: Make what fiscally neutral?

Mr. Smith: The change to the EI Crown corporation, the proposed Canada employment insurance financing board. If the funds remain consolidated over all government spending, these changes —

Senator Murray: But I do not think they will, will they? That is not what I read in the budget. Perhaps I have this wrong, but on page 71 of the budget plan, we see "Implementing an improved EI premium rate-setting mechanism."

Mr. Smith: Funding for the rate-setting mechanism would be in this new Canada employment insurance financing board.

Senator Murray: Yes, under the heading "Improved Management and Governance of Employment Insurance," the budget plan states:

To enhance the independence of premium rate setting and to ensure that EI premiums are used exclusively for the EI program, the Government is creating a new, independent Crown corporation, the Canada Employment Insurance Financing Board (CEIFB). It will have the following key responsibilities. . . .

The document then lists the following responsibilities: managing a separate bank account; implementing a new rate-setting mechanism; and maintaining a cash reserve. It then states that the proposed CEIFB will be a Crown corporation that will report to the Minister of Human Resources and Social Development.

Who will have the say about EI programs and EI benefits — not just the money going to the unemployed, but all the related programs now that that are funded under EI? Do you know that?

Mr. Smith: No. This takes us into the realm of HRSDC and the Department of Finance, and we should not really comment on it. I believe this is Crown corporation will report to the Minister of Human Resources and Social Development and will have an independent board of directors. The \$2 billion is to provide a separate bank account, and the mechanism for premium rate

un fléchissement de l'emploi ou pour défrayer les coûts du programme. C'est une idée intéressante, mais si l'on considère l'importance de ce que j'appelle le surplus actuel, le gouvernement ne rendra rien de ce montant aux contribuables et il n'en investira aucune partie, excepté les 2 milliards de dollars alloués au nouveau fonds.

M. Smith: Si je comprends bien votre question, cela sera sans incidence sur le plan financier, puisque le fonds serait toujours consolidé.

Le sénateur Murray : Qu'est-ce qui sera sans incidence sur le plan financier?

M. Smith: Le changement touchant la société d'État de l'assurance-emploi, la mise sur pied proposée de l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada. Si le fonds demeure consolidé avec l'ensemble des dépenses du gouvernement, ces changements...

Le sénateur Murray: Mais je ne crois pas qu'il le sera. Est-ce le cas? Ce n'est pas ce que j'ai lu dans le Budget. Peut-être que quelque chose m'échappe, mais à la page 74 du plan budgétaire, nous pouvons lire: « Mise en œuvre d'un mécanisme amélioré de fixation des taux de cotisation ».

M. Smith: Le financement pour ce mécanisme de fixation du taux ferait partie des fonds alloués à ce nouvel Office de financement de l'assurance-emploi du Canada.

Le sénateur Murray: Oui. Dans la section « Améliorer la gestion et la gouvernance de l'assurance-emploi » du plan budgétaire, on peut lire ce qui suit :

Afin d'accroître la nature indépendante du mécanisme de fixation des taux et de garantir que les cotisations servent exclusivement au programme d'assurance-emploi (AE), le gouvernement crée une nouvelle société d'État indépendante du gouvernement, l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada, chargée des responsabilités suivantes[...]

Les responsabilités suivantes sont ensuite énumérées : gestion d'un compte bancaire distinct, mise en œuvre d'un nouveau mécanisme d'établissement des taux, et maintien d'une réserve en espèces. Il est ensuite indiqué que l'Office de financement de l'assurance-emploi qui doit être mis sur pied sera une société d'État qui relèvera du ministre des Ressources humaines et du Développement social.

Qui prendra les décisions concernant les programmes et les prestations d'assurance-emploi — et je ne parle pas seulement des sommes versées aux chômeurs, mais également de tous les programmes connexes dont le financement est maintenant chapeauté par l'assurance-emploi? Avez-vous la réponse à cette question?

M. Smith: Non. Cette question relève de RHDSC et du ministère des Finances, et il ne serait pas vraiment indiqué que nous fassions des commentaires à ce sujet. Je crois que cette société d'État relèvera du ministre des Ressources humaines et du Développement social et qu'elle sera dotée d'un conseil d'administration indépendant. Les 2 milliards de dollars

setting will be established on the basis of that fund, which is established under the proposed Canada employment insurance financing board.

Senator Murray: I think we can get at the policy even in advance of the budget implementation bill, which will presumably set up this Crown corporation or there will be a separate bill to do that

Senator Ringuette: On the EI issue and the story of consolidation, I think that you are the people who could provide us with information regarding the consolidated fund. In the last 20 years, what has been the consolidated surplus from EI? In addition, with respect to the 1980s and early 1990s, what has been the consolidated deficit from EI and the federal budgets? Could we have that table?

Mr. Smith: The Department of Finance would be the people to ask for that. We can ask on your behalf, if you wish.

Senator Ringuette: Thank you.

Senator Murray: On the issue that Senator Ringuette raised about infrastructure and ACOA, this is another policy question that we want to raise. I do not want to be dogmatic about it, but these regional entities were set up, in particular ACOA, to take charge of the federal role in economic development in that region.

Obviously, a key component of that is infrastructure. In the old days, going well back to DREE, DRIE and ACOA, there were sectoral economic development agreements between the federal and provincial governments in that region, for example, in highways, transport, tourism and fisheries. Those have gone by the board. There are other ways in which the federal government invests its money. Whether it is an improvement to take the infrastructure role away from ACOA and put it somewhere else is something I think we would want to address. We want to look into it and have, I hope, an open mind about it.

The Chair: Will the new Office of Infrastructure of Canada now be looking nationally, as infrastructure is under the Department of Public Works?

Senator Murray: That has always been a problem. One of the reasons we set up the regional agencies in the first place is that in some of the national departments and agencies there tends to be an orientation toward economic activity in the centre of the country.

Mr. Pagan: I indicated previously that successive governments, both Liberal and Conservative, have made quite a commitment to infrastructure programming over the last decade. We see in the 2008-09 Main Estimates a net increase to the Office of Infrastructure of Canada of \$438 million. It is fair to say that this

permettront de créer un compte bancaire distinct, et le mécanisme de fixation des taux de cotisation sera établi à partir de ce fonds, qui sera administré par l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada que l'on compte mettre sur pied.

Le sénateur Murray: Je crois que nous pouvons nous faire une idée de la politique même avant le dépôt du projet de loi d'exécution du Budget, qui constituera probablement cette société d'État, à moins que cela ne soit fait par un projet de loi distinct.

Le sénateur Ringuette: En ce qui concerne l'assurance-emploi et la question de la consolidation, je crois que vous êtes les personnes qui peuvent nous fournir des renseignements concernant le fonds consolidé. Au cours des 20 dernières années, à combien s'est chiffré le surplus consolidé de l'assurance-emploi? D'autre part, en ce qui concerne les années 1980 et le début des années 1990, à combien s'est chiffré le déficit consolidé de l'assurance-emploi et des budgets fédéraux? Pouvons-nous avoir ces chiffres?

M. Smith: Il faudrait poser cette question aux gens du ministère des Finances. Nous pouvons le leur demander pour vous, si vous le souhaitez.

Le sénateur Ringuette : Merci.

Le sénateur Murray: Il y a une autre question de politique dont nous aimerions discuter et qui est liée à la question que le sénateur Ringuette a soulevée au sujet de l'infrastructure et de l'APECA. Je ne veux pas être dogmatique à cet égard, mais ces organisations régionales ont été mises sur pied — en particulier l'APECA — pour assumer la responsabilité du fédéral en ce qui a trait au développement économique de cette région.

Manifestement, un élément essentiel de tout cela est l'infrastructure. Autrefois, si on se rappelle le MEER, le MEIR et ce que faisait l'APECA, il y avait des ententes de développement économique sectoriel entre les gouvernements fédéral et provinciaux de cette région, par exemple en ce qui concerne les autoroutes, le transport, le tourisme et les pêches. Cette pratique est tombée en désuétude. Le gouvernement fédéral investit son argent d'autres façons. Je crois qu'on peut se demander si le fait de retirer à l'APECA ses fonctions relatives à l'infrastructure pour les attribuer à un autre organisme constitue une amélioration. Nous voulons nous pencher sur cette question tout en conservant, je l'espère, un esprit ouvert à ce sujet.

Le président : Puisque l'infrastructure relève du ministère des Travaux publics, est-ce que le Bureau de l'infrastructure du Canada se tournera désormais vers des questions nationales?

Le sénateur Murray: Ça a toujours été un problème. L'une des raisons pour lesquelles nous avons mis sur pied les organismes régionaux au départ, c'est que certains ministères et organismes nationaux avaient tendance à être axés sur l'activité économique qui est au centre du pays.

M. Pagan: J'ai mentionné plus tôt que les gouvernements successifs, tant libéraux que conservateurs, ont pris tout un engagement envers la programmation de l'infrastructure au cours de la dernière décennie. Dans le Budget principal des dépenses 2008-2009, on observe une augmentation nette de 438 millions de

reflects a consolidation of infrastructure programming so there can be efficiencies and economies of scale, but that department can speak to that.

That is not to say that the regional development agencies are completely out of the business of infrastructure. If you look at the information for ACOA at page 3-3 of Part II of the Main Estimates, you will see their program activity, architecture and the fact they do have program activity for infrastructure programming that sets out the results they expect to achieve. When we break down the total ACOA budget for 2008-09 of \$328.2 million, there remains an infrastructure programming element of almost \$1 million. Therefore, they are in the business, but their resources are being supplanted by a considerable increase in another area of government.

Senator Murray: That is fair enough. We would want to look into that with the appropriate ministers or officials. The question is, with regard to Atlantic Canada, who calls the shots on the strategic decisions that will be made on matters such as infrastructure and to what extent ACOA itself has a real role? They are taking money away from ACOA and putting it into this consolidated fund for infrastructure. As I said, I do not want to prejudge it, but we ought to look at it. That is all I say.

The Chair: I made a note of that.

Could you tell us whether the Office of Infrastructure of Canada is under the Department of Public Works or Transport Canada?

Mr. Pagan: It is under Transport Canada.

The Chair: I see it here under "Transport," which is normally involved with infrastructure at ports, airports and so forth. Is that all the Office of Infrastructure of Canada does? The other types of infrastructure that you heard Senator Murray talk about, such as tourism, do not fit under transport.

Mr. Pagan: Senator, if we look at the Office of Infrastructure of Canada at page 24-15 of Part II of the Estimates, we see their program description, which includes infrastructure investments. It looks at potable water, wastewater treatment, highways, municipal roads and bridges, transit, cultural and recreational facilities. There is also a reference to infrastructure with environmental implications. It is quite a broad reach, but, again, the department would be in the best position to speak to its priorities.

The Chair: That is helpful, Mr. Pagan, and you are right. We will bring them in and find out what expertise they have in these new areas they are taking over.

dollars pour le Bureau de l'infrastructure du Canada. Il est juste de dire que cette augmentation témoigne d'une consolidation de la programmation de l'infrastructure qui permet de réaliser des économies d'échelle, mais ce ministère peut en parler.

Ça ne signifie pas que les organismes de développement régional ne s'occupent plus du tout de la question de l'infrastructure. Si vous consultez l'information pour l'APECA à la page 5-3 de la partie II du Budget principal des dépenses, vous verrez son activité de programme, son architecture, et vous constaterez qu'elle a effectivement une activité de programme pour la programmation de l'infrastructure qui établit les résultats qu'elle prévoit atteindre. Lorsque l'on détaille le budget total de 328,2 millions de dollars de l'APECA pour 2008-2009, il reste un élément de programmation de l'infrastructure d'une valeur de près de un million de dollars. Elle mène donc des activités dans le domaine, mais ses ressources sont supplantées par une importante augmentation dans un autre secteur du gouvernement.

Le sénateur Murray: C'est très bien. Nous aimerions examiner cette question avec les ministres ou les représentants adéquats. Il faut déterminer qui, dans le cas du Canada atlantique, prend les décisions stratégiques sur des questions telles que l'infrastructure, et dans quelle mesure l'APECA a réellement un rôle à jouer. On enlève de l'argent à l'APECA pour le placer dans un fonds consolidé pour l'infrastructure. Comme je l'ai dit, je ne veux préjuger de rien, mais nous devons examiner la question. C'est tout ce que j'ai à dire.

Le président : J'en ai pris note.

Pouvez-vous nous dire si le Bureau de l'infrastructure du Canada relève du ministère des Travaux publics ou de Transports Canada?

M. Pagan: Il relève de Transports Canada.

Le président : Je vois ici qu'il relève de Transports, qui s'occupe habituellement de l'infrastructure dans les ports, les aéroports et ainsi de suite. Est-ce là tout ce que fait le Bureau de l'infrastructure du Canada? Les autres types d'infrastructure dont nous a parlé le sénateur Murray, comme le tourisme, ne cadrent pas dans les compétences de Transports.

M. Pagan: Sénateur, si l'on regarde l'information relative au Bureau de l'infrastructure du Canada à la page 26-16 de la Partie II du Budget, on trouve la description de son programme, qui comprend l'investissement dans l'infrastructure. Le Bureau est responsable de l'eau potable, de l'épuration des eaux usées, des autoroutes, des ponts et réseaux routiers municipaux, du réseau de transport en commun, des établissements culturels et des installations récréatives. On parle également de l'infrastructure qui a des conséquences sur l'environnement. C'est une portée assez large, mais, une fois de plus, le ministère serait le mieux placé pour parler de ses priorités.

Le président: C'est très utile, monsieur Pagan, et vous avez raison. Nous inviterons les représentants du ministère à venir nous parler de l'expertise qu'ils ont dans les nouveaux domaines pour lesquels ils prennent la relève.

Mr. Smith: On page 24-16, you can see the scale of the contribution agreements and where they are also aimed, for example, border infrastructure, municipal-rural infrastructure and Canada Strategic Infrastructure Fund. There is a wide range of initiatives.

Senator Murray: There are some beautiful words in the budget plan about the North: "awe-inspiring beauty," "abundant resources," "self-reliant individuals," "healthy, vital communities," "northern tradition of respect for the land," and so forth. I presume the writer is being paid by the word. However, there is absolutely no report on any progress regarding a resource revenue-sharing agreement with the Northwest Territories. That has been going on for more than 20 years. It is difficult to explain. Anyway, that is another issue we can talk about.

Finally, in respect of the value of the Crown's share of offshore resources off the Atlantic coast, Mr. Flaherty has indicated that Canada and Nova Scotia agreed a while ago to a committee which has been set up and is working to calculate the value to Nova Scotia of the Crown's share. Naturally, there is speculation in the Nova Scotia media to the effect that this will be a bonanza for Nova Scotia of some hundreds of millions of dollars. I certainly share that hope. Mr. Flaherty was asked about it, and he said that, yes, he knew the negotiations were going forward, and yes, he had made some prudent provisions somewhere or other just in case. Do you happen to know where he has hidden that money?

Mr. Smith: No, senator, I do not.

[Translation]

Senator Chaput: On page 19 of your presentation, I note that the amount of funding allocated to Heritage Canada has decreased. To what can we attribute this decrease in funding, from \$119 million to \$110 million?

Mr. Pagan: This figure represents the overall Heritage Canada budget. According to my notes, the largest increase in funding in any one area for this department is \$18 million.

[English]

This amount goes to the Local Arts and Heritage Events and Activities Program.

[Translation]

An additional \$15 million is being provided for official languages program development. A total of \$13.7 million is earmarked for Canada's participation in international exhibitions such as Expo 2010 in Shanghai and Canada's possible participation in Expo 2012.

Senator Chaput: These are funding increases. Correct?

M. Smith: À la page 26-17, on peut voir l'ampleur des accords de contribution ainsi que ce à quoi ils sont consacrés, par exemple, l'infrastructure frontalière, l'infrastructure municipale rurale et le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Il y a une grande variété d'initiatives.

Le sénateur Murray: On utilise quelques belles expressions dans le plan budgétaire pour parler du Nord: « une beauté exceptionnelle », « ressources abondantes », « gens autonomes », « collectivités saines et dynamiques », « tradition nordique fondée sur le respect de la terre », et ainsi de suite. Je suppose que l'auteur est payé au mot. Cependant, on ne mentionne absolument rien sur les progrès réalisés relativement à l'entente de répartition des ressources avec les Territoires du Nord-Ouest. Cette entente existe depuis plus de 20 ans. C'est difficile à expliquer. De toute façon, c'est une autre question dont nous pouvons parler.

Enfin, pour ce qui est de la valeur de la part de la Couronne pour les ressources en mer au large de la côte atlantique, M. Flaherty a souligné que le Canada et la Nouvelle-Écosse ont convenu, il y a un certain temps, de mettre sur pied un comité. Celui-ci a depuis été créé. Il s'emploie à calculer la valeur de la part de la Couronne pour la Nouvelle-Écosse. Naturellement, les médias de la Nouvelle-Écosse émettent des hypothèses selon lesquelles la province bénéficiera d'une aubaine de quelques centaines de millions de dollars. C'est sûr que je partage cet espoir. On a questionné M. Flaherty à ce sujet, et il a répondu que oui, il savait que les négociations progressaient, et oui, il avait prudemment fait des réserves quelque part juste au cas où. Est-ce que vous savez où il a caché cet argent?

M. Smith: Non, monsieur le sénateur, je ne le sais pas.

[Français]

Le sénateur Chaput : À la page19 de la version française de votre présentation, je vois qu'il y a eu une diminution de la somme accordée à Patrimoine canadien. Pouvez-vous me dire à quoi nous pouvons attribuer cette diminution de 119 à 110 millions de dollars?

M. Pagan: Ce chiffre représente la totalité du portefeuille de Patrimoine canadien. Selon mes notes, l'augmentation la plus importante pour ce ministère est de 18 millions de dollars.

[Traduction]

Cette somme est consacrée au programme des activités relatives au patrimoine et aux arts locaux.

[Français]

Il y a également une augmentation de 15 millions de dollars pour le développement du programme des langues officielles. Il y a 13,7 millions de dollars pour la participation du Canada dans des expositions internationales comme Expo 2010 à Shanghai et la possibilité que le Canada participe à l'Expo 2012.

Le sénateur Chaput : Il s'agit d'augmentations, n'est-ce pas?

Mr. Pagan: Yes. These increases were made possible as a result of \$49.5 million in savings resulting from the reprofiling of funds between fiscal years for the construction of facilities for the 2010 Vancouver Winter Games.

Senator Chaput: The five-year Official Languages Action Plan is slated to end in March 2008. In the Budget Speech, no specific amounts were mentioned. The only thing written was "to be determined."

As I see it, this means that the government has yet to decide how much to allocate in future to this program. Once the departments have decided what program funding levels should be, how will they go about getting this funding, if it is not included here in the Estimates?

Nine federal departments, including Heritage Canada, allocate money out of their budgets to the Official Languages Action Plan. In the past, Heritage Canada allocated a total of \$12 million to the Plan, with other departments kicking in various amounts. If overall funding levels have yet to be decided, will the funding come in the form of transfers? How does it work?

Mr. Pagan: Basically, there are three stages to approving a program. First, the department submits the broad outlines of a program to Cabinet. The program in question can involve other departments, or it may be a centralized program. However, the minister has the final say about the program.

Second, a submission is made to Treasury Board and approval of the program specifics is sought. These details include the necessary resources, staff and transfers to other departments.

Finally, Parliament is asked to approve the funding, that is to include an item in the supplementary estimates allocating funding to departments managing this program.

So then, if the specifics have yet to be decided, they may well be included in the next supplementary estimates for the upcoming fiscal year.

Senator Chaput: Generally speaking, how long does this process take? Six months? One year?

[English]

Mr. Smith: In this case, looking at the budget language, the consultation process has just recently been concluded by Mr. Lord, and the budget says that over the next year or so the government will build on previous investments through development of a new action plan that will respond to the needs of official languages. I think it will be more tied to the timing here —

Senator Chaput: Of the final report?

Mr. Smith: — than of our processes for funding.

Senator Chaput: Your process of funding, as a rule, when it is not tied to a report can take what, six months to a year?

M. Pagan : Oui. Ces augmentations sont offertes par des réductions de 49,5 millions à cause du transfert d'une année fiscale à l'autre pour la construction des installations des Jeux olympiques de Vancouver en 2010.

Le sénateur Chaput : Le Plan d'action sur les langues officielles est un plan de cinq ans qui se termine au mois de mars 2008. Dans le discours du Budget, il n'y avait pas de montants d'argent, c'était écrit « à être déterminé ».

Je me dis que cela signifie que présentement, ils n'ont pas encore décidé quel montant ils vont y mettre. Lorsque les ministères auront décidé du montant d'argent pour ce programme, comment vont-ils aller chercher l'argent s'il n'est pas inclus ici?

Le Plan d'action pour les langues officielles consiste en neuf ministères fédéraux qui octroient de l'argent de leur budget, en commençant par Patrimoine canadien, et dans le passé, Patrimoine canadien participait pour une somme de 12 millions de dollars, entre autres, et les autres ministères ajoutaient un autre montant. Alors, si le montant n'a pas encore été déterminé, est-ce que ce sera des transferts? Comment cela fonctionne-t-il?

M. Pagan: Essentiellement, il y a trois étapes menant à l'approbation d'un programme. Premièrement, le ministère propose au cabinet un programme dans les grandes lignes. Ce programme peut impliquer d'autres ministères, cela peut être un programme centralisé. Mais c'est le ministre qui décide du programme.

Ensuite, il y a une soumission faite au Conseil du Trésor afin d'approuver les détails de ce programme : les ressources nécessaires, le personnel, les transferts à d'autres ministères.

Et finalement, il y a bien sûr une proposition au Parlement pour approuver le fonds, c'est-à-dire un élément dans les prévisions du budget supplémentaire pour allouer cette somme aux ministères qui dirigent ce programme.

Donc si les détails ne sont pas établis à ce moment, il y a une possibilité qu'ils soient inclus dans les prochains budgets supplémentaires à l'intérieur de l'année fiscale qui vient.

Le sénateur Chaput : Et habituellement, de façon très générale, ce genre de processus peut prendre combien de temps? Est-ce que c'est six mois? Un an?

[Traduction]

M. Smith: Dans le cas présent, si l'on regarde le libellé du budget, le processus de consultation a récemment été conclu par M. Lord. Par ailleurs, dans le budget, il est dit que, au cours de l'année à venir, le gouvernement s'appuiera sur les investissements précédents pour élaborer un nouveau plan d'action qui répondra aux besoins en matière de langues officielles. Je crois qu'il sera plus lié à notre calendrier ici...

Le sénateur Chaput : Du rapport final?

M. Smith: ... qu'à celui de nos processus de financement.

M. Chaput: En règle générale, votre processus de financement, lorsqu'il n'est pas lié à un rapport, peut prendre, quoi, de six mois à un an?

Mr. Smith: It will depend on when the issues are ready for funding. We need cabinet approval, Treasury Board approval, before they go into supplementary estimates or Main Estimates. We come in at the end of the process after the policy is pretty much decided.

Mr. Pagan: At this time our supply calendar for fiscal year 2008-09 is at the very beginning stages of development. We do intend on presenting a spring supplementary estimates this year for the first time in several years. That is intended to bring forward to Parliament for approval those programs that have been sufficiently developed since the Main Estimates were initiated in the fall and completed at the end of January.

We would also expect, as per our custom, to table supplementary estimates at some point in the fall. Those would be the two nearest windows for heritage or for any other department to bring forward new proposals.

The Chair: If that is a change in the process, is this peculiar to this year for some reason, or do you anticipate that from here on we should anticipate a supplementary estimate in the spring?

Mr. Smith: Senator, we would like to have a supplementary estimate in the spring on a continuing basis. It will be a very tight time frame because the items have to go through Treasury Board ministers in early April in order to bring the items into Supplementary Estimates (A) to put before Parliament in May. It is very tight, but we do think it will help alleviate some of the funding pressure on departments that have to wait until the fall for funding. I believe it was a recommendation of this committee to try to work with the structures. We will give it a try and we intend to keep it going if it is successful.

The Chair: We will have interim supply from April 1 until June. We will have Supplementary Estimates (A) in that time frame, somewhere between April 1 and June, and then we will have the full supply on the Main Estimates sometime before we adjourn at the end of June.

Mr. Pagan: That is right.

The Chair: This committee will be quite busy visiting with you.

Senator Di Nino: On page 8, the types of payment, there is a reduction of more than \$1 billion on the payment you call "public debt." I am assuming that is a reduction in interest.

M. Smith: Ça dépend du moment où les éléments sont prêts pour le financement. Nous avons besoin de l'approbation du Cabinet et de l'approbation du Conseil du Trésor avant de pouvoir les intégrer au Budget supplémentaire des dépenses ou au Budget principal des dépenses. Nous intervenons à la fin du processus, après que la politique est pratiquement établie.

M. Pagan: À l'heure actuelle, nous en sommes aux toutes premières étapes de l'élaboration du calendrier des travaux des subsides pour l'exercice 2008-2009. Cette année, pour la première fois depuis plusieurs exercices, nous avons l'intention de présenter un Budget supplémentaire des dépenses au printemps. Nous voulons ainsi présenter au Parlement, aux fins d'approbation, les programmes dont l'élaboration a suffisamment progressé depuis le moment où la préparation du Budget principal des dépenses a commencé à l'automne et celui où elle s'est terminée à la fin janvier.

Nous prévoyons également, selon notre habitude, présenter un Budget supplémentaire des dépenses à l'automne. Il s'agirait là des deux possibilités les plus proches dont disposerait Patrimoine ou tout autre ministère pour présenter de nouvelles propositions.

Le président : S'il s'agit d'un changement apporté au processus, est-ce que c'est propre à cette année pour quelque raison que ce soit ou prévoyez-vous qu'à partir de cette année, nous devrions prévoir la présentation d'un budget supplémentaire des dépenses au printemps?

M. Smith: Monsieur le sénateur, nous aimerions qu'un budget supplémentaire des dépenses soit présenté chaque printemps. Il faudra respecter un échéancier très serré, puisqu'il faut présenter les éléments aux ministres du Conseil du Trésor au début avril avant de pouvoir les intégrer au Budget supplémentaire des dépenses (A) et présenter celui-ci au Parlement en mai. C'est très serré, mais nous pensons que le processus allégera un peu les pressions relatives au financement pour les ministères qui doivent attendre jusqu'à l'automne pour en obtenir. Je crois que c'est ce comité qui a recommandé d'essayer de travailler avec les structures. Nous allons essayer de travailler ainsi, et nous avons l'intention de continuer à appliquer cette façon de faire si elle fonctionne.

Le président: Nous disposerons des crédits provisoires du 1^{er} avril jusqu'à juin. Nous obtiendrons le Budget supplémentaire des dépenses (A) à un moment ou à un autre durant cette période, qui s'échelonne du 1^{er} avril au mois de juin, puis nous aurons la totalité des crédits pour le Budget principal des dépenses avant la suspension des travaux à la fin juin.

M. Pagan: C'est exact.

Le président : Le comité sera très occupé à vous rencontrer.

Le sénateur Di Nino: À la page 8, intitulée Types de paiement, il y a une diminution de plus de un milliard de dollars concernant le paiement que vous appelez « dette publique ». Je présume qu'il s'agit d'une diminution des intérêts.

Mr. Smith: Senator, I believe it is more a reduction in the expected stock of interest-bearing debt. There is certainly a reduction in interest rates as well, but I think the stock is probably what is driving this reduction, according to my notes.

Senator Di Nino: For the people out there who may be watching this television broadcast at three o'clock in the morning, what do you mean by that?

Mr. Smith: The cost of these payments on the debt are due to interest rates but also the amount of debt that is outstanding. The amount of debt outstanding is shrinking, and as we make further headway in paying down the debt, that interest bill comes down overall. You can see that the interest bill will come down even if interest rates did not change as long as the stock of debt is declining.

Senator Di Nino: That is precisely what I was trying to get at. In other words, am I to understand that a great deal of that, if not most of that, is due to the fact that the debt has really come down?

Mr. Smith: That is my understanding.

Senator Di Nino: The graphs that you have prepared are very useful and informative, but the meat is really in the Main Estimates. I started to look at some of the details. A large number of the payments are in foreign currencies, U.S. dollars, euros, sterling, Swiss francs. How do you provide for that when are you budgeting and looking at the figures? You cannot foretell what the currencies will be doing. Do you make some provision or do you just accept it as it comes?

Mr. Smith: That is a very good question, indeed, and one probably better for my finance colleagues to try to answer. It is difficult to anticipate these currency changes and to make provisions accordingly for them because of course all our accounts are in Canadian dollars. In some cases we benefit because the Canadian dollar goes up and our payments are in other currencies; therefore, they cost less to us in Canadian-dollar terms. In other cases, a declining Canadian dollar would have the opposite effect, and it is complex and difficult to try to forecast these changes.

Mr. Pagan: There are certain instances where departments are protected from currency fluctuations.

Senator Di Nino: Do you buy instruments?

Mr. Pagan: No, we do not get into arbitrage, hedging or anything of the sort. There is an agreement with the Department of Foreign Affairs and International Trade, of course, because all of their operations are overseas. The purchasing power of the department's budget is protected from currency and inflation fluctuations in foreign countries through an agreement with the Department of Finance Canada that compensates the organization for losses and gains as a result of these adjustments.

M. Smith: Monsieur le sénateur, je crois qu'il s'agit plutôt d'une diminution de l'encours prévu de la dette portant intérêt. Il y a certainement aussi une diminution des taux d'intérêt, mais je crois que l'encours est probablement ce qui motive cette diminution, selon mes notes.

Le sénateur Di Nino: Pour les gens qui regardent peut-être la retransmission télévisée à 3 heures du matin, qu'entendez-vous par là?

M. Smith: Le coût de ces paiements sur la dette découle des taux d'intérêt, mais également du montant de la dette impayé. Ce montant diminue, et au fur et à mesure que nous progressons dans le remboursement de la dette, le montant total des intérêts diminue dans l'ensemble. Vous pouvez constater que le montant total des intérêts diminuera même si les taux d'intérêt ne changent pas, tant que l'encours de la dette diminue.

Le sénateur Di Nino: C'est précisément ce à quoi je voulais en venir. En d'autres termes, dois-je comprendre qu'une grande partie de la diminution, sinon presque toute la diminution, découle du fait que le montant de la dette a effectivement diminué?

M. Smith: C'est ce que je comprends.

Le sénateur Di Nino: Les graphiques que vous avez préparés sont très utiles et instructifs, mais en réalité la substance se trouve dans le Budget principal des dépenses. J'ai commencé à regarder certains détails. De nombreux paiements sont en devises étrangères, c'est-à-dire en dollars américains, en euros, en livres sterling et en francs suisses. Comment prévoyez-vous les paiements dans votre budget et lorsque vous examinez les chiffres? Vous ne pouvez prévoir le cours des devises. Faites-vous des prévisions ou acceptez-vous simplement le cours des devises lorsqu'il est annoncé?

M. Smith: C'est une très bonne question, en effet, et il serait peut-être préférable que mes collègues des finances essaient d'y répondre. Il est difficile de prévoir la fluctuation des devises et de faire des prévisions en ce sens parce que tous nos comptes sont en dollars canadiens, évidemment. Dans certains cas nous sommes avantagés parce que la valeur du dollar canadien augmente et que nos paiements sont effectués dans d'autres devises; par conséquent, ils nous coûtent moins cher en dollars canadiens. Dans d'autres cas, un dollar canadien en baisse aurait un effet contraire, et c'est complexe et difficile d'essayer de prévoir ces fluctuations.

M. Pagan: Dans certains cas, les ministères sont à l'abri des fluctuations monétaires.

Le sénateur Di Nino: Achetez-vous des effets?

M. Pagan: Non, nous ne participons pas aux opérations d'arbitrage, aux opérations de couverture ou à d'autres formes d'opérations. Il y a une entente avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, évidemment, parce que l'ensemble de ses opérations sont à l'étranger. Le pouvoir d'achat du budget du ministère est à l'abri des fluctuations monétaires et des fluctuations dans d'autres pays grâce à une entente avec le ministère des Finances Canada, qui compense les pertes et les gains de l'organisation qui résultent de ces ajustements.

This committee will have seen, in the past, the impact of those adjustments, up or down, through supplementary estimates. If the department is in a net or positive position that year, then there are funds available to the department that offset their requirements. If they are in a deficit, then they may come forward seeking a supplementary authority to meet their overseas commitments.

When we speak of major capital projects, major defence acquisitions, computer systems and the like that are in foreign currency, it is a requirement of the major capital project planning process to have a number of reserves, including currency reserves. There is flexibility built into some of these major acquisitions of defence systems and the like that cushion the department — in this case DND — from impacts of currency fluctuations.

Aside from those two specific instances, everything else that we speak of in terms of foreign currency is managed by the Department of Finance Canada.

Senator Di Nino: When you say "cushion the department," obviously it does not cushion the total budget expense. We could gain or lose. My question was really related to whether the Department of Finance or Treasury Board, if rates were expected to change that would affect us negatively, would actually be in the market purchasing instruments to reduce the potential downfall. You are saying, no, you do not do that.

Mr. Smith: Senator, I think we should refer this question to our colleagues at the Department of Finance. Looking at page 249 of Annex 2 of the budget plan — and you may not have that with you —

Senator Di Nino: No, I do not have it.

Mr. Smith: — it describes "Foreign Currency Funding" and the operations of the Exchange Fund Account, which is used to assist in the protection of the external value of the Canadian dollar. There is a quick description of some of the instruments used in foreign exchange markets.

Senator Di Nino: I will take a look at that.

Mr. Smith: I think my colleagues at Department of Finance should address that question.

Senator Di Nino: I had two specific questions when I was going through this interesting book called the 2008-09 Main Estimates. I was struck by one under the heading "Justice" on page 17-3. There is an 8 per cent reduction in the cost to run the Supreme Court of Canada. I wonder if you could tell us what that relates to.

Mr. Pagan: My notes show a reduction of \$2.7 million in the proposed budget due to the completion of a computer upgrade project: modernization of the courtroom, audiovisual, IT project.

Senator Di Nino: It was a capital expenditure that was dealt with, not a reduction in operating cost.

Le comité a pu constater, dans le passé, les conséquences de ces ajustements, à la hausse ou à la baisse, au moyen des Budgets supplémentaires des dépenses. Si le ministère est dans une position nette ou positive au cours d'une année donnée, des fonds sont alors disponibles pour compenser ses besoins. Si le ministère est en déficit, il peut alors demander un pouvoir d'emprunt supplémentaire afin de respecter ses engagements à l'étranger.

Quand nous parlons de grands projets d'immobilisation, d'achats importants de matériel de défense, de systèmes informatiques et autres qui sont en devises étrangères, le processus de planification des grands projets d'immobilisation exige qu'on ait des réserves, notamment des réserves de devises. Certains des achats importants de systèmes de défense et autres comportent une souplesse qui offre un coussin au ministère — dans ce cas-ci, le MDN — contre les conséquences des fluctuations monétaires.

Mis à part ces deux exemples spécifiques, tout ce dont nous parlons en ce qui concerne les devises étrangères est géré par le ministère des Finances Canada.

Le sénateur Di Nino: Lorsque vous dites « offrir un coussin au ministère », le budget total des dépenses n'est évidemment pas protégé. Nous pourrions gagner ou perdre. Ma question était en fait de savoir si le ministère des Finances ou le Conseil du Trésor, dans le cas où une fluctuation des taux nous toucherait négativement, achèterait bien des effets sur le marché afin de réduire la chute potentielle. Vous dites que non, ça ne se fait pas.

M. Smith: Monsieur le sénateur, je crois que nous devrions poser cette question à nos collègues du ministère des Finances. À la page 269 de l'Annexe 2 du plan budgétaire — et peut-être ne l'avez vous pas avec vous —

Le sénateur Di Nino: Non, je ne l'ai pas.

M. Smith: — on décrit le « Financement en devises » ainsi que les opérations du Compte du fonds des changes, qui est utilisé pour aider à préserver la valeur du dollar canadien sur les marchés internationaux. On décrit brièvement certains des effets utilisés sur les marchés des changes.

Le sénateur Di Nino : Je vais y jeter un coup d'oeil.

M. Smith: Je crois que mes collègues au ministère des Finances devraient répondre à cette question.

Le sénateur Di Nino: Deux questions me sont venues à l'esprit pendant ma lecture de l'intéressant ouvrage intitulé Budget principal des dépenses 2008-2009. L'une d'elles m'est venue sous l'en-tête « Justice », à la page 18-3. Les coûts de fonctionnement de la Cour suprême du Canada diminuent de 8 p. 100. Je me demande si vous pourriez nous dire de quoi il en retourne.

M. Pagan: Mes notes indiquent une diminution de 2,7 millions de dollars dans le budget proposé en raison de l'achèvement d'un projet de mise à niveau informatique: modernisation des salles d'audience, matériel audiovisuel, projet de TI.

Le sénateur Di Nino: Il s'agissait d'une dépense en capital qui a été faite, et non d'une diminution des coûts de fonctionnement.

Mr. Pagan: It was a one-time initiative. I am just looking at Justice Canada here. They do not have a capital vote. You only require a capital vote if your requirements are in excess of \$5 million. At that level of funding, they would have borne that cost out of their operating program.

Senator Di Nino: It is a one-time expense.

Mr. Pagan: Yes.

Senator Di Nino: On page 11-2, under "Foreign Affairs and International Trade," we see the heading "Ministry Summary" and a note stating:

Payments to Export Development Canada, discharge obligations pursuant to Section 23. . . .

There is about a \$600 million reduction from the previous year. What would that be about?

Mr. Smith: I do not know specifically. This is the Canada Account. This is Government of Canada business that is conducted through the Export Development Corporation. These payments do vary from time to time based on the discharge of obligations one way or another. It may be the end of payments for a particular project. In other cases it may be an increase in payments being conducted through EDC, which comes in under Foreign Affairs and International Trade for Canada's business. Some of these are long-term projects. We would have to drill down to know exactly the reasons or variety of factors that may have resulted in that reduction.

Senator Di Nino: Is this payment of insurance, in effect, for particular transactions gone bad?

Mr. Smith: I do not know. I do not believe so, but we can try to find out more about this. I think these estimates through Canada Account do tend to move around quite a bit, depending on the previous financings of various things over the years and large exports that EDC has undertaken for us.

Senator Di Nino: When do you actually account for capital expenditures: at the point of commitment or on a cash basis?

Mr. Smith: This takes us back to accrual accounting again. In these estimates, we are accounting in cash for capital assets. If a capital asset is purchased, the purchase price shows up in the Main Estimates in the year in which the purchase was made.

On an accrual basis in the budget, that asset is amortized over time. If it is a \$1 million purchase over a 10-year lifetime, it would show up as one-tenth of the purchase price. We are dealing with cash accounts here and cash appropriations still. Therefore, capital is still recorded on a cash basis.

M. Pagan: C'était une initiative ponctuelle. Je suis en train d'examiner les données de Justice Canada. Le ministère n'a pas de crédit pour dépenses en capital. Il vous faut un crédit pour dépenses en capital seulement si vos exigences dépassent 5 millions de dollars. À ce niveau de financement, Justice Canada aurait supporté les coûts à partir de son programme de fonctionnement.

Le sénateur Di Nino: C'est une dépense ponctuelle.

M. Pagan: Oui.

Le sénateur Di Nino: À la page 2-2, sous « Affaires étrangères et Commerce international », nous voyons l'en-tête « Sommaire du portefeuille » et une note qui indique ceci :

Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23[...]

La diminution est d'environ 600 millions de dollars, comparée à l'année précédente. De quoi parle-t-on ici?

M. Smith: Je ne le sais pas précisément. Il s'agit du Compte du Canada, c'est-à-dire d'affaires du gouvernement du Canada menées par l'entremise d'Exportation et développement Canada. Ces paiements varient parfois en fonction de l'exécution des engagements d'une façon ou d'une autre. Il peut s'agir de la fin des paiements pour un projet particulier. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'une augmentation des paiements effectués par l'entremise d'EDC, qui fait partie d'Affaires étrangères et Commerce international pour ce qui est des affaires du Canada. Certains sont des projets à long terme. Il faudrait creuser la question davantage pour connaître exactement les raisons ou les divers facteurs pouvant expliquer cette diminution.

Le sénateur Di Nino: S'agit-il d'un paiement d'assurance, en fait, pour des opérations particulières qui auraient mal tourné?

M. Smith: Je ne le sais pas. Je ne le crois pas, mais nous pouvons essayer d'en savoir plus à ce sujet. Je crois que le budget par l'entremise de Compte du Canada a tendance à beaucoup changer, selon les financements antérieurs de différents éléments au cours des années et des exportations importantes qu'EDC a entreprises pour nous.

Le sénateur Di Nino: À quel moment comptabilisez-vous les dépenses en capital : au moment de l'engagement ou selon la comptabilité de caisse?

M. Smith: La question nous ramène encore à la comptabilité d'exercice. Dans ce budget, nous comptabilisons les immobilisations en argent. Si on achète une immobilisation, le prix d'achat est indiqué dans le Budget principal des dépenses pour l'année au cours de laquelle l'achat a été effectué.

Selon la comptabilité d'exercice appliquée au budget, cet élément d'actif est amorti au fil du temps. S'il s'agit d'un achat de 1 million de dollars sur dix ans, il apparaîtrait comme un dixième du prix de l'achat. Il s'agit ici d'encaisse et qui plus est, de crédits budgétaires. C'est pourquoi les immobilisations sont encore enregistrées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Senator Murray: I will not ask a question of the officials with regard to the community development trust. However, I am reminded that when the Deputy Minister of Intergovernmental Affairs was here some weeks ago, he undertook to provide a progress report that we would like to see. I would like to know whether the trustee has been selected for this \$1 billion fund that is to be distributed among the provinces over a three-year period to come to the aid of workers and communities that have been hard hit by economic downturn, whether the trust has been set up and whether other provinces — in addition to New Brunswick and Saskatchewan — have signed on.

If your staff would get in touch with intergovernmental affairs and see if we can get that material before the supply bill comes in, I might be moved to make a speech congratulating the government on its efficiency and alacrity and apologize for suggesting, as I did, that the tulips would be blooming before much of the money found its way into the hands of the designated beneficiaries.

The Chair: You will recall, Mr. Smith and Mr. Pagan, that that question was raised at your last appearance here. I would like to confirm that the \$1 billion is not in the Main Estimates for next fiscal year but came out of the fiscal year just ending, 2007-08; is that correct?

Mr. Smith: That is correct. That is our understanding. The Minister of Finance and the Deputy Minister of Intergovernmental Affairs were here and provided testimony on this subject.

My understanding is, and the budget confirms it, that this is to be 2007-08 spending as opposed to 2008-09.

The Chair: Would you be aware whether the money has flowed from the consolidated fund of the Government of Canada to a trustee at this stage?

Mr. Smith: I am not aware of that. I do not think that has occurred yet.

The Chair: It has not occurred yet?

Mr. Smith: To my knowledge, it has not occurred yet.

The Chair: Further information in that regard would be helpful because we are coming up to closing out the fiscal year. This committee will file a report in that regard. We still have some outstanding issues and would like to find out what is happening.

Mr. Smith: I believe the Deputy Minister of Intergovernmental Affairs undertook to come back to the committee with some information on progress, as Senator Murray said. They are the responsible body.

The Chair: We understand that from a policy point of view. From the point of view of cash flowing from the government, you are the people we ask and the ones who keep us informed.

Le sénateur Murray: Je ne poserai pas de question aux représentants sur le Fonds en fiducie pour le développement communautaire. Cependant, ça me rappelle que lorsque le sous-ministre des Affaires intergouvernementales a comparu ici il y a quelques semaines, il a entrepris de fournir un rapport d'étape que nous aimerions consulter. J'aimerais savoir si une fiducie a été choisie pour gérer le fonds de 1 milliard de dollars qui sera distribué aux provinces au cours des trois prochaines années pour venir en aide aux travailleurs et aux collectivités qui ont été durement touchés par le ralentissement de l'économie, si la fiducie a été mise sur pied et si d'autres provinces — outre le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan — y ont adhéré.

Si votre personnel pouvait communiquer avec les Affaires intergouvernementales pour vérifier si nous pouvons obtenir les documents avant l'arrivée du projet de loi de crédits, je pourrais être porté à faire un discours pour féliciter le gouvernement de son efficacité et de sa promptitude, et à m'excuser d'avoir suggéré, comme je l'ai fait, que les tulipes fleuriraient avant que les bénéficiaires désignés puissent mettre la main sur cet argent.

Le président: Vous vous rappellerez, messieurs Smith et Pagan, que cette question a été posée lors de votre dernière comparution. Je voudrais avoir la confirmation que le milliard de dollars ne provient pas du Budget principal des dépenses du prochain exercice, mais bien de celui qui touche à sa fin, c'est-à-dire 2007-2008; est-ce exact?

M. Smith: C'est exact, à notre avis. Le ministre des Finances et le sous-ministre des Affaires intergouvernementales ont témoigné ici même à ce sujet.

Selon moi, et c'est confirmé dans le budget, cette dépense est affectée au budget 2007-2008 et non pas au budget 2008-2009.

Le président : Savez-vous si l'argent a déjà été transféré du fonds consolidé du gouvernement du Canada à une fiducie?

M. Smith: Pas à ma connaissance. Je ne crois pas que ce soit déjà fait.

Le président : L'argent n'a pas encore été transféré?

M. Smith: À ma connaissance, il ne l'a pas encore été.

Le président : Il serait utile d'obtenir plus d'informations à cet égard étant donné que le présent exercice touche à sa fin. Le comité présentera un rapport à ce sujet. Nous avons encore des questions restées sans réponse et nous aimerions bien savoir ce qui se passe.

M. Smith: Je crois que le sous-ministre des Affaires intergouvernementales a prévu de comparaître de nouveau devant le comité pour tenir les membres au courant de l'avancement des travaux, comme le sénateur Murray l'a dit. C'est lui qui a la charge de ce dossier.

Le président: D'un point de vue stratégique, effectivement. Cependant, sous l'angle du transfert d'argent du gouvernement, c'est à vous que nous posons les questions et c'est vous qui nous Notwithstanding your comment, again, if you learn of any money flowing, we would be interested in knowing that.

Mr. Smith: I understand, senator.

The Chair: This concludes this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. We thank Mr. Smith and Mr. Pagan for representing the Treasury Board Secretariat and helping us out. We did not get into the question as to why the appropriation for Treasury Board Secretariat is a significantly larger amount of money, but we believe that is because of the change in accounting and the cross-department issue.

Mr. Pagan: To clarify, as you recall, through supplementary estimates in 2007-08, two new central votes were created: one for an operating budget carry forward of \$1.2 billion and one for departmental pay list requirements of \$500 million. Parliament has approved those votes and monies were allocated to departments in 2007-08. They are showing up in the Main Estimates for the first time. That accounts for the \$1.7 billion increase to Treasury Board, but it is not Treasury Board money. It is money that will be allocated directly to departments once their requirements have been confirmed by ministers.

The Chair: Our understanding is that the increase is due to the new cross-department vote. I just thought it important to put that comment on the record because we did not want to have you appear before us and forget to question you on that significant increase in your appropriation.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, March 11, 2008

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 10:16 a.m. to consider a draft budget.

Senator Joseph A. Day (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: While the budget is being circulated, I can tell members of the committee that there will be no meeting tomorrow, unless you want to meet to deal with this report, which we would love to get done. Otherwise, we will address the report after the break. That will give our staff time to do a proper job.

After the break, the first thing we will deal with is Senator Ringuette's private member's bill concerning Canada-wide selection. We will deal with that on Tuesday, April 1. On Wednesday, April 3, we will either do clause-by-clause consideration of Senator Ringuette's bill if we do not need to hear more witnesses and deal as well with the report on human resources.

tenez au courant. Indépendamment de vos commentaires, je le répète, si vous apprenez quelque chose au sujet du transfert d'argent, nous serions intéressés à le savoir.

M. Smith: Entendu, monsieur le sénateur.

Le président: Voilà qui conclut la réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Nous remercions messieurs Smith et Pagan d'avoir représenté le Secrétariat du Conseil du Trésor et de nous avoir éclairés. Nous n'avons pas touché à la question de savoir pourquoi les crédits alloués au Secrétariat du Conseil du Trésor sont nettement plus importants que prévu, mais nous pensons que c'est à cause du changement dans le mode de comptabilité et de la question interministérielle.

M. Pagan: À titre d'explication, comme vous vous le rappellerez, deux nouveaux crédits centraux ont été créés dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2007-2008 : l'un de 1,2 milliard de dollars pour un report pour le budget de fonctionnement et l'autre pour la liste de paie ministérielle, exigence qui se monte à 500 millions de dollars. Le Parlement a approuvé ces crédits et l'argent a été alloué aux ministères en 2007-2008. Ils apparaissent dans le Budget principal des dépenses pour la première fois. Voilà qui explique l'augmentation de 1,7 milliard de dollars accordée au Conseil du Trésor, mais cet argent ne lui appartient pas. C'est de l'argent qui sera alloué directement aux ministères lorsque les ministres auront confirmé leurs exigences.

Le président: D'après ce que nous comprenons, cette augmentation est attribuable au nouveau crédit interministériel. J'ai pensé qu'il était important d'ajouter ce commentaire au compte rendu pour ne pas oublier de vous poser la question au sujet de cette importante augmentation de vos crédits lors de votre prochaine comparution devant nous.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 11 mars 2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 10 h 16, en vue d'examiner l'ébauche d'un budget

Le sénateur Joseph A. Day (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : Pendant que nous faisons circuler des copies du budget, j'en profite pour dire aux membres du comité qu'il n'y aura pas de réunion demain, à moins que vous ne vouliez en tenir une pour discuter du rapport, que nous voulons vraiment étudier. Autrement, nous examinerons celui-ci après la relâche, ce qui donnera au personnel le temps de bien préparer le dossier.

À notre retour, nous allons nous attaquer en priorité au projet de loi d'initiative parlementaire du sénateur Ringuette, qui porte sur l'établissement d'une zone de sélection nationale. Nous allons nous pencher là-dessus mardi, le 1^{er} avril. Mercredi, le 3 avril, nous allons entreprendre l'étude article par article du projet de loi, s'il n'est plus nécessaire d'entendre d'autres témoins, et examiner le rapport sur les ressources humaines.

The second week we are back, we will continue with the work we were doing on the statutory agents of Parliamentarian that were created under Bill C-2 one and a half years ago. The first person we would like to talk to, if he is available, would be Senator Fortier, Minister of Public Works and Government Services. He would address the Procurement Ombudsman and why that position has not been implemented after all this time. We believe that the Director of Public Prosecutions will be in place by that time, and we should bring him or her in to talk to us early in the new mandate.

The RESP bill may come to this committee if it goes anywhere in the Senate. We were also told this week that there will likely be a budget implementation bill, and we are told that it may deal with the RESP issue. It could be a very interesting piece of legislation for us. In addition, we have been told that there is Supplementary Estimates (A) coming before the summer break, so we will deal with that supply bill when we get it. We also must deal with the full supply bill before the end of June. As you can see, we will have before us several pieces of legislation as well as other work.

If we have time, we will deal with an issue that arose from our earlier hearings with respect to the four regional development agencies and their roles vis-à-vis Infrastructure Canada.

Senator Di Nino: The budget implementation bill you are referring to will be here this week.

The Chair: It is in the House of Commons.

Senator Eggleton: Is it there now?

The Chair: No. I am told there is a good chance it may be presented this week or next in the House of Commons.

Senator Di Nino: Do we have to deal with that this week?

The Chair: No, we will not deal with that until it has passed the House of Commons. It will be interesting to see if the RESP legislation is dealt with as part of that bill.

For your consideration, senators, we now have before us a draft budget for the full year. However, I understand that every other committee that has taken a draft budget before the Internal Economy Committee has been told that they will receive funding to the end of June only. Internal Economy is reviewing all of the policies and processes. They want a full-year budget from us regarding our review of the estimates and what we may spend.

I have prepared a budget that totals \$125,000 plus. The first aspect of the budget deals with general expenses. The money for research/administrative assistance reflects what is happening in another committee. In talking to colleagues, I understand that it may be reflected in a number of other committee budgets. It may be something that the steering committee decides to avail itself of if approved by the Internal Economy Committee and the Senate. It is the same for a consultant.

La deuxième semaine après notre retour, nous allons poursuivre notre étude sur les postes de mandataires du Parlement qui ont été créés en vertu du projet de loi C-2, il y a un an et demi de cela. La première personne que nous aimerions rencontrer, s'il est libre, c'est le sénateur Fortier, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Il pourrait nous parler de l'ombudsman de l'approvisionnement et nous expliquer pourquoi celui-ci n'a toujours pas été désigné. Le directeur des poursuites pénales, qui devrait avoir été nommé d'ici là, devrait être convoqué devant le comité au tout début de son nouveau mandat.

Le comité sera peut-être saisi du projet de loi sur le REEE, si le Sénat est appelé à se pencher là-dessus. Nous avons également appris cette semaine qu'un projet de loi d'exécution du budget va vraisemblablement être déposé, et qu'il sera peut-être question dans celui-ci du REEE. Cette mesure législative pourrait être fort intéressante. Par ailleurs, nous allons être saisis d'un budget supplémentaire des dépenses (A) avant le congé d'été, et aussi du projet de loi de crédits, que nous devrons examiner avant la fin de juin. Comme vous pouvez le constater, nous allons avoir beaucoup de travail à abattre.

S'il nous reste du temps, nous allons discuter du rôle des quatre agences de développement régional vis-à-vis d'Infrastructure Canada, un thème qui a été soulevé lors d'audiences antérieures.

Le sénateur Di Nino: Le projet de loi d'exécution du budget auquel vous faites allusion va être déposé cette semaine.

Le président : C'est la Chambre des communes qui en est saisie.

Le sénateur Eggleton : L'a-t-elle déjà reçu?

Le président : Non. On me dit qu'il y a de fortes chances qu'elle en soit saisie cette semaine ou la semaine prochaine.

Le sénateur Di Nino: Devons-nous nous pencher là-dessus cette semaine?

Le président : Non. La Chambre des communes doit d'abord l'adopter. Il sera intéressant de voir si le REEE fait partie du projet de loi.

Je tiens à préciser, sénateurs, que l'avant-projet de budget qui nous a été remis couvre les dépenses prévues pour l'année. Or, je crois comprendre que les comités qui ont présenté un tel budget au comité de la régie interne se sont fait dire qu'ils vont recevoir des fonds jusqu'à la fin juin seulement. Le comité de la régie interne est en train de revoir toutes les politiques et tous les procédés en vigueur. Il souhaite avoir un budget pour l'année qui englobe les prévisions et les dépenses.

J'ai préparé un budget qui totalise plus de 125 000 \$. Le premier élément concerne les dépenses générales. Le montant prévu pour le poste recherche/adjoint administratif est le même que celui demandé par un autre comité. J'ai consulté des collègues, et je crois comprendre que ce montant va figurer dans plusieurs autres budgets de comités. Le comité de direction pourra se prévaloir de cette somme si le budget est approuvé par le comité de la régie interne et le Sénat. Il en va de même pour le montant prévu pour le consultant.

You should strike out the words "sole source." That was an attempt at being open and transparent. However, it was decided by the steering committee that we would not include those words.

Senator Murray: Good.

The Chair: The rest of it relates to working meals.

We had a consultant last time but did not need one. The primary reason to have one would be to cover issues that the Parliamentary Budget Officer would typically be able to deal with. However, until that position is filled, we may need some backup.

Let us look at the next page. This covers any one senator on our committee who will be chosen by the steering committee to travel outside of Ottawa to help promote any one of our reports or to develop material related to committee work.

Senator Stratton: Has this ever been done by this committee before?

The Chair: No, and it may not this time. However, this report creates the possibility.

Under the heading "Activity 2: Conferences," this has not been done, although it has been approved and not used before. Assuming this budget receives approval, if any of you see a conference that would be helpful in allowing you to do your work as a member of this committee and you would like to go to the conference and report to the committee on what you have learned, we will have funds to do that.

Senator Murray: Mr. Chair, when committee budgets are presented in the Senate, sometimes there is an indication in the *Debates of the Senate* of the budget and expenditure for, say, the previous two or three years. Can someone tell us what the budget was for the fiscal years that ended March 31, 2008 and March 31, 2007? Can we know what the budgets and actual expenditures were?

The Chair: That is a good idea. We do not have that.

Senator Eggleton: What is the budget? You should have a projection. You should have a budget if you do not have that. It would be helpful.

The Chair: Do you have the budget for last year?

Lynn Gordon, Clerk of the Committee: It consisted of some working meals and the application for the conferences. However, I do not think they forwarded that money to us.

The Chair: No. We did not spend it. He wants to know the budget amount.

Senator Ringuette: It is the difference between what was approved in the budget and what was really spent?

The Chair: I am looking at the budget for 2005-06. The approved budget was \$145,000 and the expenditures were \$64,000. In 2006-07, the approved budget was \$17,000 — must have been an election year — and the expenditures were \$7,000. I do not have figures for 2007-08.

Il faudrait supprimer les mots « fournisseur exclusif ». On voulait faire preuve d'ouverture et de transparence, mais le comité de direction a préféré ne pas inclure ces mots.

Le sénateur Murray: Très bien.

Le président : Les autres dépenses sont reliées aux repas de travail.

Nous avions un consultant la dernière fois, mais nous n'avons pas eu besoin de ses services. Il a pour mandat, essentiellement, de remplir les tâches normalement exécutées par le directeur parlementaire du budget. Toutefois, en attendant que ce poste soit comblé, nous allons avoir besoin d'aide.

Passons à la page suivante. Ce montant vise à couvrir les dépenses engagées par tout sénateur autorisé par le comité de direction à voyager à l'extérieur d'Ottawa en vue de faire la promotion de l'un de nos rapports ou de notre travail.

Le sénateur Stratton: Le comité a-t-il déjà autorisé un tel déplacement dans le passé?

Le président : Non, et il ne le fera peut-être pas cette fois-ci, mais le dépôt de ce rapport pourrait lui en donner l'occasion.

Aucun déplacement n'a été effectué en vertu de la rubrique « Activité 2 : Conférences », bien que des fonds aient été prévus, même s'ils n'ont jamais été utilisés. Si le budget est approuvé, qu'un membre du comité apprend la tenue d'une conférence pouvant l'aider dans son travail, qu'il souhaite y participer et soumettre un compte rendu de son voyage au comité, il pourra le faire, puisque nous aurons les fonds.

Le sénateur Murray: Monsieur le président, quand les budgets de comités sont présentés au Sénat, on fait état, dans les *Journaux du Sénat*, du budget et des dépenses engagées au cours, par exemple, des deux ou trois années précédentes. Peut-on me dire à combien s'élevaient les budgets pour les exercices prenant fin le 31 mars 2008 et le 31 mars 2007? Savons-nous à combien se chiffraient les budgets, les dépenses réelles?

Le président : C'est une bonne question. Nous n'avons pas ces renseignements en main.

Le sénateur Eggleton : Quel est le budget? Il faudrait avoir les prévisions, un budget. En tout cas, il serait bon d'en avoir un.

Le président : Avez-vous le budget pour l'an dernier?

Lynn Gordon, greffier du comité : On avait prévu un montant pour des repas de travail et des conférences. Toutefois, je ne crois pas qu'ils nous aient envoyé l'argent.

Le président : Non. Nous ne l'avons pas dépensé. Il veut savoir à combien s'élève le budget.

Le sénateur Ringuette : Cherche-t-on à connaître la différence entre ce qui a été approuvé et ce qui a été réellement dépensé?

Le président : Le budget approuvé en 2005-2006 était de 145 000 \$. Les dépenses avaient atteint 64 000 \$. En 2006-2007, le budget approuvé était de 17 000 \$ — je pense qu'il s'agissait d'une année d'élections —, tandis que les dépenses, elles, avaient totalisé 7 000 \$. Je n'ai pas les chiffres pour 2007-2008.

Senator Murray: You must have the budget.

The Chair: No, not on this list.

Senator Eggleton: This basically looks like a big contingency. There are no specific plans in any of this.

The Chair: No.

Senator Eggleton: Why are we asking for an allocation of all this money? I used to be at Treasury Board, so I do not appreciate that

Senator Murray: If we decide we want to spend more money, we go back and ask for it.

The Chair: The Internal Economy Committee bases its allocations on the look from each committee for the full year. They do not want committees coming back for little things. If we decide to send you to a conference, to try and run that through the process —

Senator Stratton: That is not true. It happens all the time that committees come back with minor items that come up through the year and present them to the Internal Economy Committee. I do not see the need for loading a budget that will have no identified purpose. It is silly. To me, it is irresponsible.

Senator Eggleton: I agree. Considering we seem to have a track record of only spending 50 per cent of what we budget for anyway, I do not think that is a good form of budgeting at all.

Senator Di Nino: I have the same concern. Last week, the Internal Economy Committee sent out some guidelines. Are these being followed in preparation of the budget?

The Chair: Yes. We carefully read the guidelines and tried to reflect those in the budget.

Senator Murray: Can we be specific about this? If we were intending to suggest that you cut this thing down, I take it, just from overhearing discussions with the steering committee —

The Chair: We were pleased you were able to be here for the steering committee meeting.

Senator Murray: — you have almost \$28,000 under "Activity 1: Meetings and Other Matters Related to Committee Business," which might or might not eventuate. Then you have activity through conferences in the amount of \$29,000.

If you wanted a pared-down budget in both cases, you would take out the \$27,900 and the \$29,300. I do not know about the general expenses, professional and other services, consultants, working meals, et cetera; I do not know how much of that is hypothetical and how much is real.

The Chair: Last year we budgeted \$30,000 for a consultant and did not use it.

Senator Murray: There you go.

The Chair: We did have that option available to us in the event a situation arises and we need it.

Le sénateur Murray: Vous devez avoir le budget.

Le président : Non, il ne figure pas sur cette liste.

Le sénateur Eggleton: Il s'agit d'un montant assez important qui ne s'appuie sur aucun plan précis.

Le président : Aucun.

Le sénateur Eggleton: Pourquoi demandons-nous un montant si élevé? J'ai déjà travaillé au Conseil du Trésor, et je n'aime pas voir ce genre de chose.

Le sénateur Murray: Si nous voulons dépenser plus d'argent, nous devons présenter une nouvelle demande.

Le président : Le comité de la régie interne attribue les fonds en fonction du budget que présente chaque comité pour l'année. Il ne veut pas que les comités reviennent lui demander de l'argent pour des choses secondaires. Si nous décidons de vous envoyer à une conférence, il faut reprendre le processus et...

Le sénateur Stratton : Ce n'est pas vrai. Les comités présentent tout le temps de nouvelles demandes au comité de la régie interne pour des événements de moindre importance qui surviennent pendant l'année. Je ne vois pas pourquoi il faut gonfler le budget, sans raison précise. Je trouve cela ridicule et irresponsable.

Le sénateur Eggleton: Je suis d'accord. Comme, de toute façon, nous ne semblons dépenser que 50 p. 100 du montant budgété, je ne crois pas que cette façon de faire soit très efficace.

Le sénateur Di Nino: Je suis du même avis. Le comité de régie interne a émis, la semaine dernière, des lignes directrices. Les a-t-on suivies au moment de préparer le budget?

Le président : Oui. Nous les avons lues attentivement et nous avons essayé d'en tenir compte.

Le sénateur Murray : Pouvons-nous être plus précis? Si nous vous proposions de réduire ce montant, je présume, d'après ce qu'a dit le comité de direction...

Le président : Nous sommes heureux de voir que vous avez pu assister à la réunion.

Le sénateur Murray: ... vous avez presque 28 000 \$, sous la rubrique « Activité 1 : Réunions et autres questions liées au travail du comité », qui pourraient ou non être dépensés. Ensuite, vous prévoyez un montant de 29 000 \$ pour les conférences.

Si vous vouliez réduire le budget dans les deux cas, vous pourriez supprimer les 27 900 \$ et les 29 300 \$. Pour ce qui est des dépenses générales, des services professionnels et autres, des consultants, des repas de travail, ainsi de suite, je ne sais pas dans quelle mesure ces montants sont hypothétiques ou réels.

Le président : L'an dernier, nous avions prévu un montant de 30 000 \$ pour les services d'un consultant. L'argent n'a pas été utilisé

Le sénateur Murray : Vous voyez.

Le président : Nous avions toutefois la possibilité d'en embaucher un.

Senator Ringuette: In regard to Activity 1 and Activity 2, may I suggest that the two be amalgamated and called "Conferences and Committee Business," with four participants instead of one senator for 10 days and one senator for 10 nights, one staff, et cetera. I suggest amalgamating these two. It would provide flexibility and remove \$28,000 from the budget.

The Chair: We could combine the two headings.

Senator Ringuette: Yes.

Senator Di Nino: It would reduce the amounts.

The Chair: What figure would it be reduced to?

Senator Ringuette: If ever there is an issue, I think the \$29,000 is pretty accommodating.

The Chair: We have not used conferences in the past, but I was hoping we might start educating some of our colleagues in conferences. You want to restrict it in terms of the number of people.

Senator Ringuette: Keep the flexibility and combine meetings, conferences and committee business.

The Chair: I understand. You would leave it at four, but we would have to give some details and break it down.

Senator Di Nino: Are these in the new guidelines?

The Chair: Yes. Is four enough?

Do senators understand what is being proposed? The suggestion is that Activity 1 and Activity 2 be combined and that the total amount would be as per Activity 2: Conferences, which shows \$29,360. All the figuring is the same. It would just mean that in the year, only four senators would be able to do something.

Senator Stratton: In a line item budget, you have a degree of flexibility to change it. This proposal would meet that requirement. If someone needed to communicate a report, they could still do that under this second category with the \$29,500. That is subject to approval of the steering committee, but it is there. If you did travel, you must report the actual expenses after the trip and at the end of the year.

Senator Ringuette: If we put four participants in our budget submission, does that restrain us?

Senator Stratton: No. If you wanted to send two or one, the flexibility is there to do that; but you do not go up to eight.

The Chair: You cannot. There are only four for the year; this draft contemplates one at a time.

Senator Stratton: It may be two, for all we know.

Le sénateur Ringuette : Concernant l'Activité 1 et l'Activité 2, puis-je proposer que les deux soient regroupées sous le nom « Conférences et travaux du comité », et qu'il y ait quatre participants au lieu d'un sénateur, 10 jours, un sénateur, 10 nuits, un employé, ainsi de suite. Je propose que l'on regroupe les deux rubriques. Cela nous donnerait plus de flexibilité, en plus de nous permettre de soustraire 28 000 \$ du budget.

Le président : Nous pourrions les regrouper.

Le sénateur Ringuette : En effet.

Le sénateur Di Nino: Le montant serait moins élevé.

Le président : Il serait de combien?

Le sénateur Ringuette : S'il fallait choisir, je pense que le montant de 29 000 \$ serait assez raisonnable.

Le président : Nous n'avons jamais envoyé qui que ce soit à des conférences dans le passé, mais j'espérais pourvoir commencer à le faire. Vous voulez réduire le nombre de participants.

Le sénateur Ringuette : Donnons-nous une marge de manœuvre et regroupons les activités, c'est-à-dire les réunions, les conférences et les travaux du comité.

Le président : D'accord. Le nombre de participants serait toujours fixé à quatre, mais il faudrait fournir des détails, ventiler les dépenses.

Le sénateur Di Nino : C'est ce que disent les nouvelles lignes directrices?

Le président : Oui. Est-ce que quatre participants suffisent?

Est-ce que les sénateurs saisissent bien la proposition qui a été mise de l'avant? On propose de regrouper les rubriques Activité 1 et Activité 2 et d'utiliser le montant budgété pour l'Activité 2 : Conférences, soit 29 360 \$. Les chiffres sont les mêmes. Cela voudrait tout simplement dire qu'au cours de l'année, seuls quatre sénateurs seraient en mesure de faire quelque chose

Le sénateur Stratton: Les postes d'un budget peuvent être modifiés, ce que nous permettrait de faire cette proposition. Si quelqu'un doit déposer un rapport, il peut le faire en vertu de l'Activité 2, pour laquelle une somme de 29 500 \$ est prévue. Tout cela, bien sûr, sous réserve de l'approbation du comité de direction, mais cette marge de manœuvre existe. Si vous vous déplacez, vous devez soumettre un rapport de vos dépenses après le voyage et à la fin de l'année.

Le sénateur Ringuette : Si nous indiquons quatre participants dans la demande de budget, est-ce que notre marge de manœuvre va s'en trouver limitée?

Le sénateur Stratton: Non. Si vous voulez en envoyer deux ou plus, vous pouvez le faire. Toutefois, vous ne pouvez pas en envoyer huit.

Le président : C'est exact. Seuls quatre participants sont prévus pour l'année. Toutefois, d'après le budget, seulement un sénateur à la fois pourra assister à une conférence.

Le sénateur Stratton : Peut-être deux.

The Chair: We might send two at one time.

Senators, is there any further discussion?

Senator Stratton: One issue still bothers me. Under "General Expenses" is an item entitled "Research/Administrative assistance" for \$20,000. What has happened is that the Standing Senate Committee on Security and Defence put that line item in. Just so you know, the Subcommittee on the Review of Committee Budgets approved that for the National Security and Defence Committee until the end of June on a temporary basis because the individual is looking for another job. This is purely temporary.

Senator Nancy Ruth: Maybe she should be looking for another job; I do not think we said she was.

Senator Stratton: Okay, she should be looking. Senator Nancy Ruth is on the National Security and Defence Committee; thank you for clarifying that.

My issue is that this person is essentially assistance for the chair. That has to be clear around this table. This \$20,000 is purely for assistance to the chair.

Senator Nancy Ruth: It would be more useful if it was for assistance to the committee rather than the chair.

Senator Stratton: If you want it that way, then make it clear.

Senator Nancy Ruth: It is a hugely important distinction in the budget committee.

The Chair: Yes.

Every expenditure here is for the committee. The consultant would be for the committee as well.

Senator Stratton: I am a little loathe to approve this because it is a precedent; it has not been done before. It has always been managed by the clerk, and also by the staff person of the chair; at least, that is the way it was when I did things as chair. Therefore, this is a precedent.

The Chair: One committee has already been approved. As I indicated to my colleagues earlier, there would be no expenditure on this without steering committee approval.

Senator Stratton: This is until the end of June with respect to the National Security and Defence Committee; is that right?

Senator Nancy Ruth: All the contract positions are until the end of June.

Senator Stratton: On a trial basis.

Senator Ringuette: What are "all the contract positions"? Are there more than National Security and Defence Committee?

Senator Nancy Ruth: Four positions in the Defence Committee are on contract; it is an issue in a variety of places.

Le président : Ou peut-être deux.

Chers collègues, y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Stratton: Il y a un point qui continue de me préoccuper. Sous la rubrique « Dépenses générales », on trouve le poste « Recherche/adjoint/e administratif/ve », pour lequel un montant de 20 000 \$ est prévu. C'est le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense qui l'a fait ajouter. Je tiens à préciser que le sous-comité des budgets de comités l'a approuvé, mais jusqu'à la fin juin, car la personne visée se cherche un autre emploi. Il s'agit d'une mesure provisoire.

Le sénateur Nancy Ruth: Elle devrait peut-être se chercher un autre emploi; elle ne nous a rien dit.

Le sénateur Stratton: D'accord, elle devrait s'en chercher un autre. Le sénateur Nancy Ruth fait partie du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense. Merci de cet éclaircissement.

Ce que je tiens à dire, c'est que cette personne a pour tâche essentiellement de seconder la présidence. Il faut que les choses soient claires. Ce 20 000 \$ sert uniquement à fournir des services de soutien à la présidence.

Le sénateur Nancy Ruth: L'argent serait mieux dépensé s'il servait à fournir du soutien au comité plutôt qu'au président.

Le sénateur Stratton : Si vous voulez qu'il serve à cette fin, alors précisez-le.

Le sénateur Nancy Ruth: C'est là une distinction fort importante.

Le président : En effet.

Chaque dépense ici est engagée au nom du comité. Le consultant serait également au service du comité.

Le sénateur Stratton: J'hésite un peu à approuver ce poste en raison du précédent qu'il crée. C'est du jamais vu. C'était le greffier, ou encore le membre du personnel chargé de seconder la présidence, qui remplissait cette fonction. Du moins, c'est ce qui se faisait quand j'étais président. Il s'agit donc d'un précédent.

Le président : Le budget d'un comité a déjà été approuvé. Comme je l'ai indiqué à mes collègues, plus tôt, aucune dépense ne peut être engagée sans l'approbation du comité de direction.

Le sénateur Stratton : C'est jusqu'à la fin juin, pour ce qui est du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense, n'est-ce pas?

Le sénateur Nancy Ruth: Tous les postes à contrat prennent fin à la fin de juin.

Le sénateur Stratton : On veut voir ce que cela va donner.

Le sénateur Ringuette : Que voulez-vous dire par « tous les postes à contrat »? Y a-t-il des comités autres que celui de la sécurité nationale et de la défense qui ont de tels postes?

Le sénateur Nancy Ruth: Il y a quatre postes à contrat dans le cas du comité de la défense. On en trouve dans divers comités.

Senator Eggleton: I still have some difficulty with this, as one who has spent years at the city and federal levels fighting padded budgets.

I would hope that the budget subcommittee of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration would look at this system. I think you should be expecting committees to put down what is realistically justifiable and saying to them that they are welcome to come back. Keep a global budget in accordance with how much has been spent in previous years for all the committees so you have some flexibility, but if committees are expected to really do their jobs, expect their budgets to be justifiable, realistic and not padded, and let them know that they can come back to the Internal Economy Committee. Say to them, "You are welcome to come back; we would rather you do that than try to do this."

Senator Stratton: I completely agree. This is a padded budget under any terms of the description of a padded budget. I think it is wrong to do it because we will get inflated budgets that are unrealistic.

Senator Eggleton: They are under the impression that the Internal Economy Committee does not want them to come back.

Senator Stratton: I disagree.

Senator Eggleton: I have heard that a lot, so you have to send out a message saying that they are welcome to come back.

Senator Stratton: I will talk to the committee chair and say, "What you see coming from this committee is an example of a padded budget so that they do not go back." I think you have to cut that off at the pass or you will get inflated budgets.

Senator Ringuette: We will have a sup (A) and a sup (B).

Senator Di Nino: Internal Economy has not appreciated committees coming back with supplementaries, but it may have to be done. The good thing is it has to be justified. It is not a question of a padded budget; I agree with the sentiment. I think that Senator Eggleton's suggestion is a good one; that it be a realistic budget of things we anticipate will be required, with no padding, and if we have to go back then we will fight for it.

The Chair: We are proposing to reduce this budget by \$27,951, which puts us under \$100,000 for the budget.

Senator Stratton: That is a step in the right direction.

The Chair: Subject to that change, all those in favour of the budget for submission to the Internal Economy?

Some Hon. Senators: Agreed. The Chair: Contrary minded?

On division, thank you.

Le sénateur Eggleton : J'ai du mal à accepter cela, moi qui ai passé des années aux niveaux municipal et fédéral à dénoncer les budgets gonflés.

J'espère que le sous-comité des budgets du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration va se pencher là-dessus. Il faudrait que les comités soumettent des budgets justifiables et réalistes et qu'ils sachent aussi qu'ils peuvent présenter d'autres demandes. Le budget total doit être établi en fonction de ce que les comités ont dépensé dans le passé pour que l'on puisse avoir une certaine marge de manœuvre. Toutefois, si l'on s'attend à ce que les comités remplissent bien leur rôle, il faut qu'ils présentent des budgets justifiables, réalistes et non pas gonflés. Il faut qu'ils sachent aussi qu'ils peuvent présenter de nouvelles demandes au comité de la régie interne. Dites-leur « Sentez-vous libre de présenter de nouvelles demandes. C'est mieux. »

Le sénateur Stratton : Je suis tout à fait d'accord. Nous avons ici ce que nous pouvons appeler un budget gonflé. Nous avons tort de présenter une chose pareille, parce que ce n'est pas réaliste.

Le sénateur Eggleton : Ils ont l'impression que le comité de la régie interne ne veut pas qu'ils présentent de nouvelles demandes

Le sénateur Stratton : C'est faux.

Le sénateur Eggleton: C'est quelque chose que j'ai souvent entendu. Vous devez leur faire comprendre qu'ils peuvent présenter de nouvelles demandes.

Le sénateur Stratton : Je vais parler au président du comité et dire, « Le comité vous présente un budget gonflé, car il ne veut pas être obligé de présenter de nouvelles demandes de fonds. » Il faut être clair dès le départ, sinon, les budgets présentés vont être

Le sénateur Ringuette : Il va y avoir des budgets des dépenses « A » et des budgets des dépenses « B ».

Le sénateur Di Nino : Le comité de la régie interne n'aime pas voir les comités soumettre des budgets supplémentaires. Mais ils devront peut-être le faire. Ce qui est bien, c'est que ces dépenses doivent être justifiées. Il n'est pas question ici de présenter un budget gonflé. Je suis d'accord avec ce qui a été dit. Je pense que la suggestion du sénateur Eggleton est valable. Il faut présenter un budget réaliste des dépenses qui sont prévues, un budget qui n'est pas gonflé. Si nous avons besoin de plus d'argent, nous présenterons une nouvelle demande de fonds.

Le président : Nous proposons de soustraire 27 951 \$ de ce budget, ce qui nous ramène sous la barre des 100 000 \$.

Le sénateur Stratton : C'est un pas dans la bonne direction.

Le président : Sous réserve de ce changement, acceptez-vous que le budget soit présenté au comité de la régie interne?

Des voix : Oui.

Le président : Ceux qui sont contre?

Avec dissidence, merci.

Many good points have been brought up about where the Internal Economy Committee should be going. These points have been made before, but we have a member of the Subcommittee on the Review of Committee Budgets here with us who is listening and taking notes attentively.

Senator Nancy Ruth: She reckons that in this ballgame, anyway you do it we will still play with it.

The Chair: Thank you for that.

We have the HR report. I will not ask you to sit here and read it, but if you would like to take it with you, the clerk assures me that this one reflects all the changes we made previously. This is the report that caused us some frustration earlier. We will not deal with it now, but you can take it with you. We will deal with it on Wednesday when we come back. I appreciate your comments. Hopefully, the new one will reflect that. To avoid confusion, throw away the six copies that you got of the other one and start over again.

Senator Nancy Ruth: What is the Wednesday date?

The Chair: On April 1, we will be meeting to deal with the Canada-wide issue; and April 2 is Wednesday, when we will deal with Senator Ringuette's bill clause by clause, plus this human resources report.

If anyone would like to speak on any of the reports that we have floating around, the year-end report will be in, and we have the interim supply and sup (B) reports. If you could, members of this committee should make comments on those reports because I know they will be adopted this week.

Senator Murray: The supply bill itself?

The Chair: We may sit late Wednesday to receive the two supply bills, sup (B) for the end of this year and interim supply. Those two bills will be coming Wednesday night and we probably will deal with them on Thursday in the Senate.

Senator Murray: If there is going to be any debate, we should probably have it on the report.

The Chair: Absolutely; that is what I was thinking.

The committee adjourned.

Nous avons soulevé de nombreux points intéressants au sujet de l'approche que doit adopter le comité de la régie interne. Ce n'est pas la première fois que nous le faisons, mais nous avons parmi nous un membre du sous-comité des budgets de comités qui écoute et qui prend des notes attentivement.

Le sénateur Nancy Ruth: Dans les circonstances, nous allons composer avec les chiffres qui vont nous être fournis.

Le président : Merci.

Nous avons en main le rapport sur la gestion des ressources humaines. Je ne vous demanderai pas de rester ici pour en faire la lecture. Vous pouvez l'apporter avec vous. Le greffier me dit qu'il englobe tous les changements que nous avions déjà proposés. C'est ce même rapport qui nous a causé des maux de tête dans le passé. Nous ne l'examinerons pas aujourd'hui, mais vous pouvez l'apporter avec vous. Nous allons en discuter mercredi, à notre retour. J'aimerais bien avoir vos commentaires là-dessus. J'espère que ce nouveau rapport tient compte de nos observations, Pour éviter toute confusion, je vous demanderais de vous débarrasser des six versions antérieures que vous avez reçues et de reprendre le processus.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous faites allusion à quel mercredi?

Le président : Le 1^{er} avril, nous allons examiner la question de l'établissement d'une zone de sélection nationale. Le mercredi 2 avril, nous allons procéder à l'étude article par article du projet de loi du sénateur Ringuette, et discuter du rapport sur les ressources humaines.

Vous pourrez nous faire part de vos commentaires sur l'un ou l'autre des rapports que nous avons préparés, le rapport de fin d'année, le projet de loi des crédits provisoires et le budget supplémentaire des dépenses (B). Les membres du comité devraient commenter ces rapports, car je sais qu'ils vont être adoptés cette semaine-ci.

Le sénateur Murray : Vous voulez dire le projet de loi de crédits?

Le président: Nous allons peut-être siéger plus tard mercredi afin de recevoir les deux projets de loi de crédits, le budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice prenant fin cette année, et le projet de loi de crédits provisoires. Ces deux mesures législatives vont arriver mercredi soir. Nous allons sans doute les examiner jeudi, au Sénat.

Le sénateur Murray: Le débat, s'il y en a un, devrait probablement porter sur le rapport.

Le président : Absolument. C'est ce que je pense.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada – Publishing and Depository Services Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Les Éditions et Services de dépôt Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, March 4, 2008

Treasury Board of Canada Secretariat:

Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Expenditure Operations and Estimates Division;

Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

TÉMOINS

Le mardi 4 mars 2008

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Division des opérations et prévisions de dépenses;

Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses.